




GAUDEO

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

TOME CINQUIEME.


Tom.
5.
Car. Eisen del.
De Launay sculp.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

TOME CINQUIEME.



A LA HAYE,

M. DCC. LXXIV.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE TREIZIEME.

LIVRE QUATORZIEME.

Fin de la Table des Chapitres.



HISTOIRE

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

Établissemens des François dans les isles de l'Amérique.

Depuis la fin tragique du meilleur de ses Monarques, la France avoit été sans cesse bouleversée, par les caprices d'une Reine intriguante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un Ministre Despote commençoit à la charger de fers; lorsque quelques uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournerent leurs voiles vers les Antilles, avec l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux

I. Premières expéditions des François aux isles.

Efpagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plufieurs fois fecondé leur courage, les réduifit à chercher un afyle pour fe radouber. Ils le trouverent à Saint-Chriftophe. Cette ifle leur parut propre au fuccès de leurs armemens ; & ils fouhaiterent être autorifés à y former un établiffement. Denambuc, leur Chef, obtint non-feulement cette liberté ; mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le Gouvernement exigea pour cette permiffion, qui n'étoit accompagnée d'aucun fecours, d'aucun appui, le vingtième des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

II. Les ifles Françoifes languiffent fous des privilèges exclufifs.

Une Compagnie fe préfenta en 1626, pour exercer ce privilège. C'étoit l'ufage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore affez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'Etat lui abandonnoit la propriété de toutes les ifles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorifoit à fe faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis feize jusqu'à foixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclufivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq mille livres, & qu'on ne porta jamais au tri-

ple de cette femme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroiffoit pas poffible de rien faire d'utile avec des moyens fi foibles. On vit cependant fortir de Saint-Chriftophe des effaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les ifles voifines. Si la Compagnie qui excitoit l'efprit d'invafion par quelques privilèges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raifonnée, l'Etat ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureufement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole: l'ambition d'un gain exceffif la rendit injufte & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, fe préfenterent avec des vivres & des marchandifes, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propofitions. Il fe forma dès-lors entre ces Républicains & les colons, une liaifon dont il ne fut pas poffible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas feulement fatale à la Compagnie dans le nouveau monde, où elle l'empêchoit de débiter fes cargaifons; elle la pourfuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des ifles Françoifes à plus bas prix. Découragée par ces revers mérités, la Compagnie tom-

ba dans une inaction entière, qui la privoit de la plus grande partie de ses bénéfices, sans diminuer aucune de ses charges. Le sacrifice que lui fit le Gouvernement du vingtième qu'il s'étoit réservé, ne fut pas suffisant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéressés penserent, qu'en abjurant les principes destructeurs qui avoient été constamment suivis, on pourroit rétablir les affaires : le plus grand nombre désespéra, malgré ses avantages, de balancer seulement des négocians particuliers aussi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette persuasion décida une révolution. La Compagnie, pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagemens, mit ses possessions en vente : elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme Gouverneurs.

Boisseret obtint en 1649, pour soixante-treize mille livres, la Guadeloupe, Marie Galante, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la Compagnie dans ces isles : il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frère. Duparquet ne paya en 1650 que soixante mille livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au Comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entière. Malthe acquit

en 1651 Saint-Chriſtophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour quarante mille écus : ils furent payés par le Commandeur de Poincy qui gouvernoit ces iſles. La Réligion devoit les poſſéder comme fiefs de la Couronne, & n'en pouvoit confier l'adminiſtration qu'à des François.

Les nouveaux Poſſeſſeurs jouirent de l'autorité la plus étenduë. Ils diſpoſoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits Souverains. On devoit croire que régiſſant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture ſe réaliſa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes ſous de tels maîtres. Cependant, ce ſecond état des colonies Françoiſes ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approviſionner & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert ſe trompa ſur le choix du remède. Ce grand homme qui conduiſoit depuis quelque tems les finances & le commerce du Royau-

me, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carrière. L'habitude de vivre avec des traitans, du tems de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'Etat, & dans les artisans tous les sujets précieux de la Monarchie. Pour multiplier cette espèce d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de première nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matières premières l'occupa peu ; & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits ; & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire ; il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres ; la Martinique pour quarante mille écus ; la Grenade pour cent mille francs ; toutes les possessions de Malthe pour cinq cens mille livres. Jusques-là, sa

conduite étoit digne d'éloges: il devoit rejoindre au corps de l'Etat autant de branches de la Souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes poffeffions fous le joug d'une Compagnie exclufive, que les expériences, d'accord avec les principes, profcrivoient également. Le Miniftère efpéra vraifemblablement qu'une fociété, dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique feptentrionale, & le commerce qui commençoit à fe faire fur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puiffance inébranlable, par les grandes combinaifons qu'elle auroit occafion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit effuyer d'un autre. On crut affurer fes hautes deftinées, en lui prêtant fans intérêt pour quatre ans, le dixième du montant de fes capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans fes établiffemens, & en profcrivant, autant qu'il feroit poffible, la concurrence Hollandoife.

Malgré tant de faveurs, la Compagnie n'eut pas un inftant d'éclat. Ses fautes fe multiplierent en proportion de l'étenduë des conceffions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de fes Agens, le défefpoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres caufes porterent le plus grand défordre dans fes affaires. La

chute de cette ſociété paroiſſoit aſſurée & prochaine, en 1674; lorſque la Cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 livres, & de lui rembourſer ſon capital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuſes firent réunir à la maſſe de l'Etat des poſſeſſions précieuſes, qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangères. Les colonies furent véritablement Françoiſes; & tous les citoyens, ſans diſtinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

III. Les iſles Françoiſes récouvrent la liberté. Obſtacles qui s'oppoſent à leurs progrès.

Il ſeroit difficile d'exprimer les tranſports de joie que cet événement excita dans les iſles. Les fers, ſous lesquels on gémiſſoit depuis ſi longtems, étoient rompus; & rien ne paroiſſoit déſormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'induſtrie. Chaque colon donnoit carrière à ſon ambition: chacun ſe flattoit d'une fortune prochaine & ſans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuſer ni leur préſomption, ni leur indolence. Leurs eſpérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choſes; & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſerent malheureuſement des obſtacles inſurmontables.

D'abord on exigea dans les iſles même, de chaque homme libre, de chaque eſclave des

deux fexes, une capitation annuelle de cent livres pefant de fucre brut. On répréfenta vainement que l'obligation impofée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt affez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces répréfentations ne firent pas l'impreffion qu'elles méritoient. Soit befoin, foit ignorance du Gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts fans intérêt, par des gratifications, virent paffer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reverfée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la réproduction.

Dans le tems que les ifles fe voyoient ainfi dépouillées d'une partie de leurs denrées; l'efprit d'exclufion prenoit en France des mefures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiffoit. Le privilège de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifefte contre les rades du Royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient effentiellement; mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer fur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce défavantage s'en joignit bientôt un autre. Le Miniftère avoit cherché à exclure les

vaiſſeaux étrangers de ſes poſſeſſions éloignées, & il y avoit réuſſi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur réfuſoit. Ils acheterent aux négocians François des paſſeports pour aller aux colonies; & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manières. On s'arrêta à la plus funeſte. Tous les bâtimens ſe virent obligés, non ſeulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occaſionnoit néceſſairement des frais conſidérables en pure perte; elle devoit influer beaucoup ſur le prix des productions de l'Amérique.

Le ſucre, la plus importante de ces productions, ne tarda pas à recevoir un nouvel échec. Ceux qui le raffinoient, demanderent en 1682 que la ſortie des ſucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroiſſoit leur unique motif. Il étoit, diſoient-ils, contre tous les bons principes, que les matières premières allaſſent alimenter les fabriques étrangères, & que l'Etat ſe privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuſe. Cette raiſon plauſible fit trop d'impreſſion ſur Colbert. Qu'arriva-t-il? Leur art reſta auſſi cher, auſſi imparfait

qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas: la culture Françoife diminua, & celle des nations rivales reçut un accroiffement fenfible.

Quelques colons voyant qu'une expérience fi fatale ne faifoit pas abandonner le fyftême qu'on avoit pris, folliciterent la permiffion de raffiner leur fucre eux-mêmes. Ils avoient tant davantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils fe flattoient de récouvrer bientôt chez les étrangers, la préférence qu'on y avoit perduë. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraifemblable, fi chaque quintal de fucre rafiné qu'ils envoyoient, n'eût été affujetti à un droit de huit livres, à fon entrée dans le Royaume. Tout ce qu'ils purent faire, malgré le poids de cette impofition excesfive, ce fut de foutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la Monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut confommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante du commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des fucres bruts.

Dès-lors, les colonies, qui recueilloient vingt-fept millions pefant de fucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en confommoit que vingt millions. Le défaut de

débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le tems; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement, qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut, qui en 1682, se vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou six en 1713.

Le bas prix de la marchandise principale, auroit mis les colons dans l'impossibilité de multiplier leurs esclaves, quand même le Gouvernement n'y auroit pas contribué par ses opérations. La traite des noirs fut toujours confiée à des Compagnies exclusives, qui en achetérent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer, qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille Négres dans ces nombreux établissemens; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduis par des interlopes. Cinquante-quatre navires, de grandeur médiocre, suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entrâves multipliées. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas, pour porter ailleurs leur activité; il faut attribuer leur constance à quelques lé-

gers encouragemens, qui leur firent toujours efpérer que leur fituation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut affez favorifée. Le Gouvernement la foutint d'une manière indirecte, en mettant des droits exceffifs fur l'importation étrangère de ces denrées. Cette légere faveur donna le tems d'attendre une révolution plus heureufe. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & fimple fut fubftitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arraché fucceffivement aux befoins, à la foibleffe du Gouvernement. Les marchandifes, deftinées pour les colonies, furent déchargées de toute impofition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui fe confommeroient dans le Royaume. Celles qui pourroient paffer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entière, à l'entrée & à la fortie, en payant trois pour cent. Les taxes mifes fur les fucres étrangers, devoient êtres perçues indifféremment par-tout, fans aucun égard aux franchifes particulières, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marfeille.

En accordant tant de faveurs à fes poffeffions éloignées, la métropole n'oublia pas fes

intérêts. Elle voulut que toutes les marchandiſes, dont la conſommation n'étoit pas permiſe dans ſon ſein, leur fuſſent défenduës. Pour aſſurer la préférence à ſes manufactures, elle ordonna auſſi que les marchandiſes même, dont l'uſage n'étoit pas prohibé, payeroient les droits à leur entrée dans le Royaume, quoique deſtinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf ſalé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été auſſi bon que les lumières du tems le comportoient, ſi l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique, concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaiſſeaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la ſortie des productions territoriales. Ceux qui Gouvernoient alors l'Etat, devoient voir ces inconvéniens, & ſe propoſoient, ſans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui ſont néceſſaires. Vraiſemblablement, ils furent obligés de ſacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui déſapprouvoient avec éclat, toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foibleſſe, le colon, qui n'avoit réſiſté qu'avec peine aux ſollicitations d'un ſol excellent, y porta tous ſes ſoins, dès qu'on le lui permit. Sa proſpérité étonna toutes les nations. Si le Gouvernement, à l'arrivée des François dans le nouveau monde, avoit eu, par prévoyance, les lumières qu'il acquit par l'expérience, un ſiècle après; l'Etat auroit joui de bonne-heure, d'une culture & d'une richeſſe, qui valoient mieux pour ſa proſpérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrâſé par ſes victoires & par ſes défaites. Les ſages Adminiſtrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuſe révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir, qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & ſacrifié Saint-Chriſtophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763, on ſeroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des Rois ! Après avoir ſacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conſerver une poſſeſſion éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre. Cependant il reſte à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on peſe leur valeur. Commençons par la Guyane qui eſt au vent de toutes les autres.

IV.
Etabliſſement des François à la Guyane. Révolutions de cette colonie. Ses avantages & ſes inconvéniens.

Cette vaſte contrée annonce ſa grandeur par ſes bornes mêmes. Baignée à l'Orient, de l'Océan ; au Nord, de l'Orénoque; au Midi, de l'Amazone; au Couchant, du Rio-negro, qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale; la Guyane, ſous cet aſpect, eſt comme une iſle qui a deux cens lieues au moins, du Nord au Sud, & plus de trois cens de l'Eſt à l'Oueſt.

Les peuples qui erroient dans ce grand eſpace, ſi heureuſement circonſcrit, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méridional. Les Caraïbes ſeuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs Chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrepidité, de lumières que perſonne; & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines, & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeunes longs & vigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la

plupart

plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmillière, où il restoit exposé un tems considérable à des piquûres vives & sanglantes. S'il montroit dans toutes ces situations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expose la vie des sauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrêtoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander à des hommes, il se déroboit sous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite, qui le rendoit plus digne du poste qu'il fuyoit. Chacun des assistans lui mettoit le pied sur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la poussière par ses égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de sa place. C'étoit la cérémonie de son couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fléches tomboient à ses pieds; & la nation obéïssoit à ses loix, ou plutôt à ses exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Americ Vespuce & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beau-

coup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia, par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, fans qu'on en fache l'origine, qu'il y avoit, dans l'intérieur de la Guyane, un pays défigné fous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richeffes immenfes, en or & en pierreries, plus de mines & de tréfors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas feulement l'imagination naturellement ardente des Efpagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthoufiafme faifit particulièrement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caractères finguliers. Il avoit une paffion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipfoit les plus grands noms; plus de lumières que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penfer qui n'étoit pas de fon fiècle; quelque chofe de romanefque dans les fentimens & dans la conduite. Ce tour d'efprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane; mais il la quitta, fans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à fon retour en Angleter-

re, une relation remplie des plus brillantes impoſtures dont on ait amuſé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage impoſant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit tant de célébrité. Long tems auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la vivacité qui leur eſt particulière. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs eſpérances du côté de l'Orénoque; ils cherchoient à réaliſer les leurs ſur l'Amazone. L'inutilité de leurs courſes les détermina à ſe fixer enfin dans l'iſle de Cayenne en 1635.

Quelques négocians de Rouen, qui penſoient qu'on pourroit tirer parti de cet établiſſement, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux ſauvages, fut maſſacré. Cet événement tragique ayant refroidi les aſſociés, on vit ſe former, en 1651, une nouvelle compagnie, qui paroiſſoit devoir prendre un plus grand eſſor. L'étenduë de ſes capitaux la mit en état d'aſſembler dans Paris même, ſept à huit cents colons. Ils furent embarqués ſur la Seine pour deſcendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entrepriſe, & qui devoit la conduire en qualité de directeur

général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relegués dans une isle déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois, avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim, à la misere, à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manières, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du Vent, sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le Fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle Compagnie, sous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fond. Les secours du Ministère la mirent en état de chasser de sa concession les Hollandois, qui s'y étoient établis sous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été éva-

cuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande Compagnie, qui réunissoit les possessions & les privilèges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du Gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut prise en 1667 par les Anglois, en 1676 par les Hollandois; mais depuis, elle n'a pas été même attaquée.

Cet établissement, tant de fois bouleversé, respiroit à peine. A peine, il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques Flibustiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; &, ce qui étoit plus important, se déterminerent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens; lorsque Ducasse, qui, avec des vaisseaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires; & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque; & les autres, faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'est

jamais relevée de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux de deux rivières, peut avoir seize lieues de circuit. Par une conformation que la nature donne rarement aux isles, & qui la rend peu habitable, élevée sur les côtés & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guère praticables que par de grands détours. Jusqu'à ce qu'on ait desséché les terres submergées, & que des digues bien placées les aient mises à l'abri des inondations, il n'y aura que les monticules qui soient susceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un sol excellent; mais il est communément sec, sablonneux, & bientôt épuisé. Le seul bourg qui soit dans la colonie, est défendu par un chemin couvert, un large fossé, un très-bon rempart en terre, & par cinq bastions. Au milieu du bourg, est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appellée le Fort, ou quarante hommes pourroient encore capituler après la prise de la place. On n'arrive au port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent seules introduire les vaisseaux, à travers les roches & les écueils dont il est bordé & parsemé.

La première production de Cayenne fut le rocou. C'eſt une teinture rouge, nommée achiote par les Eſpagnols, dans laquelle on plonge les laînes blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce ſoit. L'arbre qui donne cette leſſive, a l'écorce rouſſâtre, des feuilles grandes, fortes, dures, & d'un verd foncé. Il eſt auſſi haut & plus touffu que le prunier. Ses bouquets de fleurs, aſſez ſemblables aux roſes ſauvages, ſont remplacés deux fois l'an, par des gouſſes moins grandes que celles de la châtaigne, mais auſſi piquantes. Elles renferment de petites graines, couvertes d'une pellicule incarnate, & c'eſt celle-ci qui compoſe le rocou.

Il ſuffit qu'une des huit ou dix gouſſes que chaque bouquet contient s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiſſe les cueillir toutes. On en détache les graines, qui ſont miſes auſſi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorſque la fermentation commence, les graines ſont écrâſées à différentes repriſes avec des pilons de bois, jusqu'à ce que la pellicule en ſoit entièrement détachée. On verſe enſuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de ſolide, & laiſſent écouler dans des chaudières de fer, une liqueur épaiſſie, rougeâtre & fétide. A meſure qu'elle bout, on recueille ſon écume dans de grandes baſſines.

Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière, & ne noirciſſe point. Lorsqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du ſucre. Ce fut la première des colonies Françoiſes qui cultiva le caffé: elle le reçut en 1721. de quelques-uns de ſes déſerteurs, qui rachéterent leur grace en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1752, il ſortit de la colonie 260541. livres peſant de rocou, 80363. livres de ſucre, 17919. livres de coton, 26881 livres de caffé, 91916. livres de cacao, 618 pieds de bois, & 104 planches. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Fançoiſes, de cent vingt cinq Indiens, de quinze cents noirs, qui formoient la colonie entière.

Tel & plus foible encore, étoit l'Etat de

Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Verfailles, chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On fortoit des horreurs d'une guerre honteufe. La fituation des affaires avoit décidé le Miniftère à acheter la paix par le facrifice de plufieurs poffeffions importantes. Il paroiffoit également néceffaire de faire oublier à la nation, & fes calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'efpérance d'une meilleure fortune pouvoit amufer fon oifiveté, tromper fa malignité; & l'on détourna fes regards, des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, difoit-on, réparer tant de défaftres.

Cette vafte contrée, qu'on décora longtems du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entière à cette Puiffance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établiffant au Nord, & les Portugais au Midi, l'avoient refferrée entre la rivière de Marony & celle de Vincent-Pinçon. Plufieurs traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'ifle de Cayenne, l'étendue qui les fépare n'a pas moins de cent lieues de côtes. La navigation y eft fort difficile, à caufe de la rapidité des courans, & continuellement embarraffée par des iflots, par des bancs de fable & de vafe durcie, par des mangliers forts & ferrés qui avan-

cent jusqu'à deux & trois lieues dans la mer. Il n'y a point de port ; on trouve peu d'endroits où les vaiſſeaux puiſſent aborder, & les chaloupes les plus légères y rencontrent ſouvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuſes rivières qui arroſent ce continent, ne ſont pas plus praticable. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes, qui ne permettent point de le remonter. La côte, baſſe presque par-tout, eſt inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées, deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies. On ne trouve alors de ſûreté que dans les terreins un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui ſuspendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer. On ne peut former que des conjectures vagues ſur la population des terres éloignées de la mer. Celle des côtes peut être de neuf ou dix mille hommes diviſés en pluſieurs nations, dont les Galibis ſont la plus puiſſante. Des Miſſionnaires ſont parvenus, à force de ſoins & de conſtance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les réconcilier avec les François, contre lesquels ils avoient des préjugés de haine très

redoutables ; & ce n'étoit pas ſans fondement. Les premiers avanturiers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient, ſur un ſol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'eſclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des Antilles. Leur prix ordinaire, fut d'abord de vingt piſtoles : heureuſement ils enchérirent ſi fort, qu'on s'en dégoûta dans la ſuite. On aima mieux acheter des noirs, qui, presque auſſi propres à la chaſſe & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établiſſoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une reſſource très-précieuſe au Miniſtère de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va juger de ſes motifs après quelques réflexions.

L'Amérique ſe préſente à l'Europe ſous deux faces & ſous deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride & la Zone tempérée du Nord. La première plus féconde, plus riche, mais en matières de luxe & de volupté, devoit jetter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étenduë aux Puiſſances qui s'en emparerent. Faite, ce ſemble, pour le Deſpotiſme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du ſol

y façonnent les ames à l'efclavage par l'amour du repos & du plaifir, elle devoit être occupée par des Monarchies abfolues, & peuplée d'efclaves qui n'y cultivent que des productions propres à énerver la vigueur & le reffort des fibres, en multipliant les fenfations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richeffes fans le travail, devoient hâter doublement la caducité des Etats, par l'irritation des défirs & la facilité des jouiffances. Les peuples qui occupent cette Zone, devoient tomber dans la molleffe, ou fe précipiter dans les entreprifes d'une ambition d'autant plus ruineufe, qu'elle feroit d'abord heureufe. Prenant le fruit ou le figne des richeffes, pour le principe créateur des forces politiques, ces Etats s'imaginerent qu'avec de l'argent, ils auroient les nations à leur folde comme ils avoient les Négres fous leur chaîne; fans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puiffans, qui joignant à leurs armes les richeffes étrangères, fe ferviroient de ce double inftrument pour tout détruire.

La Zone tempérée de l'Amérique feptentrionale, ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceffaires, mais qui font dès-lors une fource éternelle de richeffes ou de force. Elle favorife la population, en fournis-

fant matière à cette culture paifible & fédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité, préferve des invafions. Elle s'étend dans un continent immenfe, fur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes font baignées d'une mer presque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y font moins éloignés de la métropole, vivent fous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaffe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourriffent les forces du corps, & préfervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainfi dans l'Amérique comme en Europe, ce fera le Nord qui fubjuguera le Midi. L'un fe couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuifera fes fucs voluptueux & fes mines d'or. L'un pourra policer des peuples fauvages, par fes liaifons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monftrueux & foible d'une race d'efclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit effentiel pour les colonies du Midi, qu'elles euffent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de befoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un afyle dans la dé-

faite, un contrepoids des forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françoises jouissoient avant la dernière guerre de cette protection. Le Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitans, par ses alliances avec des peuplades sauvages, amies de la franchise & de la liberté du caractère François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent, détermina le Ministère de Versailles à chercher de l'appui dans un autre; & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangères, & propre à voler avec le tems au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son systême. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but, qu'en cultivant avec aussi peu de frais que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécessité infiniment

plus chers que ceux qui font abandonnés à des efclaves.

Les opérations étoient dirigées par un Miniftre actif. En politique fage, qui ne facrifie pas la fûreté aux richeffes, il ne fe propofoit que d'élever un boulevard pour défendre les poffeffions Françoifes. En philofophe fenfible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les refpecte, il vouloit peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & défertes. Mais le génie, fur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens foutiendroient fous la Zone torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'efpérance d'un meilleur fort, s'accoutumeroient à la fubfiftance précaire d'une vie fauvage, dans un climat moins fain que celui qu'ils quittoient; enfin qu'on pourroit établir des liaifons faciles & importantes entre la Guyane & les ifles Françoifes.

Ce mauvais fyftême, où le Gouvernement fe laiffa entraîner par des hommes audacieux que leur préfomption égaroit, ou qui facrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut auffi follement exécuté qu'il avoit été légèrement adopté. Tout y fut combiné fans principe de légiflation, fans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres

& les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette diſtribution qui ſe trouve établie en Europe, & presque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des hazards infinis que le tems amene; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité, mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette règle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une manière proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très précieux pour une colonie naiſſante, ni leur

donner

donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne trouvassent pas des coopérateurs qui voulussent se mettre dans leur dépendance. Il étoit indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration, une propriété où ils pussent faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur situation, ne quitteroient pas leur patrie sans l'espérance d'un meilleur sort; & que tromper leur espoir & leur confiance à cet égard, seroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondemens.

En vain le Gouvernement se chargea de la subsistance des colons pour deux ans. C'étoit trop de provisions à la fois. Elles devoient se gâter, soit dans le trajet, soit au terme. Le transport seul en consommant une partie, altérant le reste, ne pouvoit que les rendre chères, rares, nuisibles. Un climat chaud, un pays humide, étoient un double principe de corruption pour les alimens, d'épidémie & de mortalité pour les hommes. C'eût été une folie de transporter d'Europe à la Guyane une assez grande quantité d'animaux vivans, pour fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuse colonie. La plupart seroient morts en route ou en arrivant; parce que les

animaux étant plus immédiatement ſous la direction de la nature, ſont auſſi plus ſujets aux bruſques altérations de l'air, & au changement de climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par dégrés, & jetter dans cette région éloignée les germes de la culture, avant d'y multiplier les habitans. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les ſecours néceſſaires pour l'exploitation. A meſure que la colonie naiſſante auroit cultivé pour ſa conſommation & au-delà, l'achat du ſuperflu de ſes récoltes ſeroit devenu une ſource d'accroiſſement. L'agriculture & la population ſe ſeroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres; & la ſociété auroit pris ſes forces comme l'individu, dans l'eſpace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions ſi ſimples, ſi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, ſur des plages déſertes & impraticables. On ſait que dans preſque toute la Zone torride, l'année eſt partagée en deux ſaiſons, l'une ſeche & l'autre pluvieuſe. A la Guyane, les pluies ſont ſi abondantes depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de mai, que les

terres font submergées, ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la saison seche, distribués sur les terreins qu'on leur destinoit, ils auroient eu le tems d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler; de labourer & d'ensemencer leurs champs.

Faute de ces combinaisons, on ne sut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup sur coup dans la saison des pluies. L'isle de Cayenne auroit pû servir d'entrepôt & de rafraîchissement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des secours. Mais la fausse idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa douze mille victimes sur les bords du Kourou, dans une langue de sable, parmi des islots mal sains, sous un mauvais angar. C'est-là que livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace d'hommes transportés de loin sous un nouveau ciel, aux miseres & aux maladies contagieuses qui naissent d'une semblable situation; ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs ou les fauteurs d'un projet

funeste, qui a fait périr à si grands frais tant de malheureux à la fois; comme si la guerre, dont ils étoient destinés à combler les vuides, n'en avoit pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à ce désastre, il falloit que quinze cens hommes échappés à la mortalité, fussent la proie de l'inondation. On les distribua sur des terreins, où ils furent submergés au retour des pluies. Tous y périrent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'Etat a déploré cette perte, en a poursuivi & puni le principal auteur. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques! Eh! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entière, que ses chefs soient éclairés! Mais peuvent-ils l'être autrement que par les lumières générales? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'instrument? Espere-t-on de commander aux volontés sans l'opinion, & d'inspirer le courage sans la confiance? Les vraies lumières sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où

le menſonge craint d'être ſurpris. Les mémoires ſecrets, les projets particuliers, ne ſont guère que l'ouvrage des eſprits adroits & intéreſſés, qui s'inſinuent dans les cabinets des adminiſtrateurs, par des routes obſcures, obliques & détournées. Quand un Prince, un Miniſtre, s'eſt conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent le lui reprocher. Mais des entrepriſes faites ſans le conſeil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'inſu de tous ceux dont on expoſe la vie & la fortune; qu'eſt-ce autre choſe qu'une ligue ſecrette, une conjuration de quelques individus contre la ſociété entière? Juſqu'à quand l'autorité ſe croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Juſqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes aſſez de mépris, pour ne pas chercher même à ſe faire pardonner ſes fautes?

Qu'eſt-il arrivé de la cataſtrophe, où tant de ſujets, tant d'étrangers, ont été ſacrifiés à l'illuſion du Miniſtère François ſur la Guyane? C'eſt qu'on a décrié cette malheureuſe région avec tout l'excès que le reſſentiment du malheur ajoute à la réalité de ſes cauſes. On va juſqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en ſuivant les principes de culture & d'adminiſtration qui fon-

dent la prospérité de toutes les autres. Cette opinion est appuyée sur la stérilité de son sol, sur l'humidité excessive de son climat; sur les prodigieux essaims de fourmis dont le pays est infesté, sur la facilité qu'auront les esclaves de déserter de leurs atteliers. Il y a de la vérité; mais il y a aussi de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'isle de Cayenne n'est pas d'une grande fertilité, l'on ne peut sans injustice en conclure, que le continent voisin soit également rébelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction, se sont arrêtés sur les côtes marécageuses d'une terre si vaste. Mais les observateurs qui ont pénétré dans l'intérieur, sont d'un avis bien contraire; & le peu d'expériences qu'on a déjà faites, démentent un préjugé qui n'est fondé que sur les premières apparences.

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies, n'est pas aussi vaine. Ce vice des saisons met en péril la vie des cultivateurs, les oblige à des travaux plus pénibles, rend les récoltes incertaines, sur-tout celle du sucre, qui jusqu'à présent n'a pas été aussi abondante, ni d'aussi bonne qualité dans le continent que dans les isles. Mais on ne doute pas que les inondations ne diminuent, à mesure qu'on abattra les bois qui depuis l'origine du monde

couvrent ces déserts immenses. Les arbres attirent les pluies & les rosées; ils entretiennent l'humidité de la terre, en lui dérobant les rayons du soleil. Otez ces grands végétaux, qui par leurs profondes racines, par l'étenduë de leurs branches, absorbent & pompent tous les sucs de la végétation qui circulent, soit dans l'intérieur, soit dans l'atmosphère du globe, il n'y restera plus qu'une fraîcheur utile pour les cultures.

La plupart sont actuellement attaquées par les fourmis, & plusieurs le sont assez vivement pour qu'on voie s'anéantir par intervalle les espérances les mieux fondées; mais c'est un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établissemens de l'Amérique. Ils en ont été délivrés avec le tems. Plusieurs n'en souffrent plus rien, les autres en souffrent peu. La Guyane s'en ressentira toujours moins, à mesure que les défrichemens se multiplieront.

A l'égard des noirs, si l'on risque de les voir déserter, se réfugier, s'attouper, se retrancher dans les bois, c'est la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuser. Cet inconvénient est plus grand sans doute sur le continent que dans les isles; mais on préviendra l'évasion de ces malheureux, quand on rendra leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, pres-

crira dans la Guyane une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

L'obstacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il soit le plus insurmontable, c'est la difficulté, l'impossibilité même d'entreprendre des cultures importantes sur les côtes de la Guyane. Celle qui est au Sud de Cayenne, n'offre dans l'espace de vingt lieues qu'un cloaque, qui, deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, est desséché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui est au Nord, est régulièrement couverte d'eau pendant six mois, & dès-lors ne sauroit avoir qu'une fertilité précaire. On y voit périr la canne de sucre à sa première portée; ce qui doit multiplier les travaux sans augmenter les productions. Cette partie est d'ailleurs extrêmement mal-saine. Une vent d'Est y pousse régulièrement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du soleil fait sortir des terres marécageuses de la côte du Sud.

Les rivières de Cayenne, d'Aprouac, d'Oyapoco, de Kourou, de Maroni, n'éprouvent pas dans leur cours les mêmes inconvéniens. On voit sur le Sinemary cinq ou six cents hommes échappés des désastres de la colonie. Ils y jouissent de la meilleure santé; leurs petits défrichemens réussissant aussi-bien qu'on pût le desirer; la multiplication des bestiaux est

prodigieufe. Les bords les plus élevés des autres fleuves, offrent les mêmes avantages ; quelques-uns même une navigation plus facile, pour des bateaux ou pour des navires.

Toutes ces difcuffions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le fucre y fera d'abord plein d'eau, fans faveur, en petite quantité; mais il ne fut presque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le caffé, le cacao, le coton, prennent à la Guyane un dégré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y doit profpérer. L'indigo, qui y croiffoit autrefois en abondance, s'y eft abâtardi; mais il y recouvrera fa première qualité, fi on le renouvelle par des graines de Saint-Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur; mais le débit en eft affuré. La vanille y eft naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gouffes qui la contiennent fe pourriffent auffi-tôt qu'elles font cueillies. Il eft aifé de s'inftruire de la culture des arbres qui les portent, & d'enrichir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de riz, de bois, de beftiaux, de poiffon falé, dont on ôfe fe flatter, n'y font pas auffi fûres. La colonie pourroit s'y attacher fans doute; mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des ifles Fran-

çoifes du vent, le feul qui fe préfente, ne fauroit jamais être fort confidérable. Ces établiffemens n'ayant rien à lui donner en échange de fes denrées, les frais de navigation rendront néceffairement la communication languiffante.

Mais cette dernière liaifon peut manquer, & celle de la Guyane avec la métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragemens que la cour de Verfailles verfera dans cet établiffement. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus fuivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions qu'aux ifles. Cependant Surinam eft couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoife, par les avances & les gratifications qu'un Etat doit toujours facrifier quand il s'agit de grands défrichemens vraiment utiles? Les défrichemens : voilà des conquêtes fur le cahos, à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévafte pour s'en emparer ; qui coûtent le fang de deux nations, pour n'en enrichir aucune ; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des fiècles, avant de s'en promettre la paifible poffeffion. La Guyane ne demande que des travaux & des habitans. Que

de motifs se présentent de ne pas les lui refuser!

Cette colonie peut multiplier à son gré ses troupeaux & ses subsistances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne sera donc pas conquise. Les Antilles, au contraire, déja prises une fois, attirent les regrets, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, dans la situation florissante de ses colonies septentrionales, ne tardera peut-être pas à précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la dernière paix. Si la fortune secondoit encore la sage administration de son heureux Gouvernement ; si un peuple encouragé par des victoires, dont les sujets recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses Rois; ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout eſt encore à faire, pour s'aſſurer des avantages que préſente cet établiſſement. On n'y voyoit au premier Janvier 1769, que 1291 hommes libres, & 8047. eſclaves. Ses troupeaux ne s'élévoient pas au-deſſus de 1923. têtes de gros bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au-deſſous de ces foibles moyens; parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs ſans intelligence, que des noirs ſans ſubordination. Il eſt réſervé au tems d'amener des lumières & de la diſcipline. En attendant cette heureuſe époque, laiſſons la Guyane, & paſſons à Sainte-Lucie.

V. Sainte-Lucie long-tems diſputée, reſte à la France.

Les Anglois occuperent ſans oppoſition cette iſle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paiſiblement depuis dix-huit mois; lorsqu'un navire de leur nation, qui avoit été ſurpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus ſur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les ſauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à ſe réunir aux ſauvages offenſés; & ils fondirent tous enſemble, au mois d'Août 1640, ſur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maſſacrerent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui ne pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit sur toutes les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette manière, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vuë, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe envisagerent l'Amérique, lorsqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur suffisoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre continent n'en fût en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le nouveau monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justifier en ce siècle, pendant les dernières hostilités.

D'après ces principes, que l'auteur d'une histoire philosophique du commerce, rougiroit d'approuver, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute Puissance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviserent les premiers. Ils y firent passer en 1550, quarante habitans sous la conduite de Rousselan, homme brave, actif, prudent, & singulièrement aimé des sau-

vages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes, qui étoient mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664. par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la première fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'isle, se réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagère, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-tems. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui auroit envie de les piller; & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie régulière à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Marti-

nique, qui y coupoient du bois, qui s'y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eût pas été plutôt accordée en 1711, qu'il y fit passer un Commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompuë. Ses plaintes déterminerent le Ministère de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois; soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser; ils donnerent eux-mêmes en 1722. Saint-Lucie au Duc de Montaigu qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux Couronnes. Elles en sortirent en 1731, en convenant que jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations; mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouissance de leurs habitations ; mais il se servit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaisons interlopes, que les sujets des deux Gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité jusqu'au traité de 1763, qui a assuré à la France la propriété si long-tems & si opiniâtrément disputée de Sainte-Lucie.

VI. Ce qu'est devenue Sainte-Lucie entre les mains des François.

Un entrepôt fut le premier usage que la Cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis quelques années il s'étoit établi, que ses colonies du vent ne pouvoient se passer, ni des bois, ni des bestiaux de l'Amérique septentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement ; & Sainte-Lucie fut choisie comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit, ou que les Anglois entreposassent leurs cargaisons, ou qu'ils les gardassent à bord, ou qu'ils les vendissent à des négocians établis dan l'isle : trois combinaisons également impossibles.

Jamais

jamais ces navigateurs ne se détermineront à perdre de vuë leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient ; ni à payer des magasins pour leurs bois, parce qu'une marchandise de si mince valeur, & d'aussi gros volume, ne soutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas se flatter qu'ils attendront paisiblement sur leurs bâtimens, qu'il vienne des isles Françoises, des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut se concilier avec ces lenteurs. Il ne resteroit que la voie des négocians qui s'établiroient à Sainte-Lucie, comme acheteurs & vendeurs intermédiaires ; mais leur ministère seroit nécessairement si cher, qu'il ne seroit pas possible de s'en servir.

Les difficultés ne sont pas moins grandes de la part du propriétaire des sirops, que du côté des fournisseurs des productions septentrionales. Accoutumé à vendre sa denrée trente-cinq à trente-six livres la barrique, il ne consentira jamais à la diminution des deux cinquièmes, qu'emporteront les voitures, le coulage & la commission. Que si l'Anglois est obligé de payer les sirops plus cher qu'il ne les payoit ; il se verra forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, que le consommateur sera hors d'état d'acheter après ce surhaussement.

Le Miniſtère de France, détaché de la première idée qu'il avoit vuë, ſans y renoncer formellement, s'eſt occupé du ſoin d'établir des cultures à Sainte-Lucie. En 1763, il y a fait paſſer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit; ſept ou huit cens hommes, dont la fatale deſtinée inſpire plus de pitié que de ſurpriſe. Sous les Tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des ſoldats qui y ſont envoyés; quoique ce ſoient des hommes ſains, robuſtes & bien ſoignés: eſt-il étonnant que des miſérables ramaſſés dans les bouës de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du déſeſpoir, aient généralement péri dans une iſle inculte & malſaine?

L'avantage de la peupler étoit réſervé aux établiſſemens voiſins. Des François qui avoient vendu très avantageuſement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de ſe voir réduits à acheter un ſol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique à fourni des habitans dont les poſſeſſions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds

pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement diſtribué à chacun d'eux un terrein proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens ſe ſont bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches ſe ſont élevés à des entrepriſes plus conſidérables.

Déja ſe ſont formées dans la colonie neuf paroiſſes, huit ſous le vent, & une ſeulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'iſle ſur l'autre, ne vient pas de la ſupériorité du ſol ; mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaiſſeaux. Avec le tems, l'eſpace qu'on a d'abord négligé ſera occupé à ſon tour; parce qu'on découvre tous les jours des ances où il ſera poſſible d'embarquer ſur des canots toutes ſortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'iſle, & deux chemins qui la traverſent de l'Eſt à l'Oueſt, donnent les facilités qu'on pouvoit déſirer pour porter les denrées des plantations aux ambarcadaires. Avec du tems & des richeſſes, ces routes parviendront à un dégré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, ſans des dépenſes trop coûteuſes pour la naiſſance d'un établiſſement. Les corvées dont ces chemins ſont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures ; mais les colons

commencent à bénir la main ſage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier Janvier 1772, la population blanche de la colonie montoit à 2018. perſonnes de tout âge & de tout ſexe. Il y avoit 663 noirs libres, & 12795 eſclaves. Elle avoit pour ſes troupeaux 228 mulets ou chevaux, 2070 bêtes à corne, & 3184 moutons ou chevres; 38 ſucreries qui occupoient 978 carreaux de terre; 5,395,889 pieds de caffé; 1,321,600 pieds de cacao; 367 quarrés de coton, formoient ſes cultures. Elles étoient partagées en ſept cens ſix habitations. Leur produit actuel eſt de quatre millions de livres. Ce revenu doit augmenter pendant quelque tems d'un huitième chaque année.

Il régnoit généralement dans les iſles un préjugé contre Sainte-Lucie. La nature, diſoit-on, lui avoit refuſé tout ce qui peut conſtituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, ſon terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenſes qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de ſon climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le déſeſpoir y feroient paſſer. Ces idées étoient univerſellement reçues.

Des expériences heureufes doivent détromper les plus prévenus. Le fol de Sainte-Lucie n'eft point mauvais fur les bords de la mer, & il devient meilleur à mefure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché avec fuccès, à l'exception de quelques montagnes hautes & efcarpées, fur lesquelles on remarque aifément des traces d'anciens volcans. Il refte encore dans une profonde vallée huit ou dix étangs, dont l'eau bout de la manière la plus effrayante, & conferve de fa chaleur plus de fix mille toifes après être fortie de fes réfervoirs. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'ifle de grandes plaines ; mais beaucoup de petites, où l'on peut pouffer la culture du fucre jusqu'à quinze millions de livres pefant. La forme étroite & allongée de cette poffeffion, en rendra le tranfport aifé, dans quelques lieux que les cannes foient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'eft que ce qu'il étoit dans les autres ifles, avant qu'on les eût habitées, d'abord impur & peu fain ; mais à mefure que les bois font abattus, que la terre fe découvre, il devient moins dangéreux. Celui qu'on refpire fur une partie des côtes, eft plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivières, qui, partant du pied des montagnes, n'ont point affez de pente pour entraîner les fables dont

le flux de l'Océan embaraſſe leur embouchure. Cette barrière inſurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal-ſains. Une raiſon ſi ſenſible avoit ſuffi pour éloigner de cette contrée, le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'iſle en y abordant pour la première fois. Les François, pouſſés dans le nouveau monde par une paſſion plus violente que l'amour de la conſervation, ont été moins difficiles que des ſauvages. C'eſt dans cette étenduë qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils feront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne conſtruiſent des digues, qu'ils ne creuſent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La ſalubrité dont on jouit ſur les rivières du Carénage & du Marigot, qui tombent dans des ances un peu profondes, fait préſumer que cet expédient réuſſiroit.

Le caractère & les lumières de M. le Comte d'Ennery, Fondateur de la Colonie, nous autoriſent à aſſurer, que lorſque cette iſle, d'environ quarante-cinq lieues de circuit, ſera parvenuë à toute la culture dont elle eſt ſuſceptible, elle pourra occuper cinquante mille eſclaves, & fournir au commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de proſpérité ne doit pas même être fort éloignée, puiſque l'activité des cultivateurs eſt débarraſſée de tou-

tes les entrâves qui, par-tout ailleurs, ont rallenti les travaux. Cinquante hommes destinés à maintenir l'ordre public, sont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte-Lucie. Elle ne paye, ni directement, ni indirectement, aucun impôt. Dans ses rades, sont reçus indifféremment, sans droit d'entrée, sans droit de sortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à son gré les marchandises qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut y mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des possessions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Cette faveur signalée aura sans doute un terme; & la colonie sera mise un jour, comme toutes les autres, sous le joug des loix prohibitives. Mais quelques années de paix & de liberté, lui donneront la force de soutenir ce fardeau.

VII. Projets de la France pour s'assurer la possession de Sainte-Lucie.

Avant de l'y soumettre, la métropole prendra les moyens de s'assurer les produits d'une isle qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le port du Carenage.

Ce port fameux réunit beaucoup de commodités. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fond est excellente, la nature y a formé trois Carenages, qui peuvent se passer de quai, & qui n'ont besoin que

de cabeſtan, pour virer en quille bord à terre. Trente vaiſſeaux de ligne y ſeroient à l'abri des ouragans, ſans prendre la peine d'amarrer. Les bâteaux du pays, qui y ont ſéjourné longtems, n'ont jamais été piqués par les vers; cependant on n'eſpere pas que cet avantage puiſſe durer, quelle qu'en ſoit la cauſe. Du reſte, les vents ſont toujours bons pour ſortir; & l'eſcadre la plus nombreuſe ſeroit au large en moins d'une heure.

Une poſition ſi favorable, peut non-ſeulement défendre toutes les poſſeſſions nationales, mais ménacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étenduë de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne ſauroient couvrir tous les lieux. La plus foible Eſcadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la déſolation dans les colonies, qui, paroiſſant les moins expoſées, ſeroient dans la plus grande ſécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croiſière, auſſi diſpendieuſe que fatiguante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui ôſeroit tout ce qu'on peut ôſer en mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'expoſer au danger d'être pris, les vaiſſeaux qui ſont à ſa vuë, n'a jamais paru digne d'attention à la grande Bretagne, aſſez puiſſante, aſſez éclai-

rée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France, ce port possède la plus grande défense maritime; c'est-à-dire, une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs touées, pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ces deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquans de s'y embosser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois; & il seroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'ance du Choc; plage d'un lieue qui n'est séparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette ance. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade; & ce seroit sans perte, de son côté, parce que cette peninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'assaillant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortiers: il ne tireroit pas un coup de canon; il ne hasarderoit pas la vie d'un homme.

S'il suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du

port, il feroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaiffeaux de la nation. Il faut qu'une petite efcadre y puiffe braver les forces Hollandoifes, les réduire à la bloquer, profiter de leur abfence ou d'une faute, ce qui ne fe peut faire fans fortifier le fommet de la peninfule. On ne doit pas fe diffimuler, qu'en multipliant ainfi les points de défenfe, on augmentera le befoin d'hommes; mais s'il y a des vaiffeaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers feront chargés de la défenfe de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le falut de l'efcadre en dépendra. Si le port eft fans bâtimens, la Vigie fera abandonnée ou peu défenduë; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, eft une hauteur nommée le Morne-fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces pofitions heureufes, qu'on trouve rarement, pour y conftruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui fera fans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous fes points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre

en fûreté la ville qu'on doit conftruire fur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'affaillant de pénétrer dans l'ifle, quand même il auroit fait fa defcente au Choc, & qu'il fe feroit emparé de la Vigie. Des combinaifons plus approfondies fur les précautions qu'exigeroit la confervation de Sainte-Lucie, doivent être réfervées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur fur la Martinique.

VIII. Les François s'établiffent à la Martinique fur les ruines des Caraibes.

Cette ifle a feize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, fans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle eft extrêmement hachée, & par tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus fouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent fur ces petits fommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eft couverte, y arrêtent fans ceffe les nuages, y entretiennent une humidité mal-faine, qui achéve de la rendre affreufe, inacceffible, tandis que les deux autres font presqu'entièrement cultivées. De ces montagnes, mais furtout de la première, fortent les nombreufes fources dont l'ifle eft arrofée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiffeaux, fe changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traverfent ; excel-

lentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson, celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635. de Saint-Christophe, pour y établir sa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer sa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la misere, qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long tems dans son Gouvernement de Saint-Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établissement se fit sans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnerent aux François la partie de l'isle qui regarde au couchant & au midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les extrêmi-

nant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble, ils fondirent ſur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conſtruit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils ſe replierent, en laiſſant ſept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers ſur la place. Cet échec les fit diſparoître pour long tems; & ils ne revinrent qu'avec des préſens, & des diſcours pleins de repentir. On les accueillit amicalement; & la réconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, jusqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris, obligeoit les colons des trois habitations, à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à ſa ceinture. Ces précautions ceſſerent, lorsque les deux nations ſe furent rapprochées; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité, pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les ſauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus res-

ferrés, eurent recours à la rufe, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'ôfoient plus employer la force. Ils fe partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chaffeur eût tiré fon coup; & fans lui donner le tems de recharger, ils fondoient fur lui brusquement & l'affommoient. Une vingtaine d'hommes avoient difparu, avant qu'on eût fu comment. Dès qu'en en fut inftruit, on marcha contre les aggreffeurs, on les battit; on brûla leurs carbets; on maffacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François, devenus par cette retraite, feuls poffeffeurs de l'ifle entière, occuperent tranquillement les poftes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux claffes. La première étoit compofée de ceux qui avoient payé leur paffage en Amérique : on les appelloit habitans. Le Gouvernement leur diftribuoit des terres en toute propriété, fous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenfes qu'exigeoient l'utilité & la fûreté communes. A leurs ordres, étoient une foule de libertins,

qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, ſous le nom d'*engagés*. C'étoit une eſpèce d'eſclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient ſervis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du ſucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacoſta, l'un de ces Juifs qui puiſent leur induſtrie, dans l'oppreſſion même où eſt tombée leur nation après l'avoir exercée, planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut ſans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un uſage aſſez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la reſſource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds ſuffiſans pour entreprendre la culture du ſucre. Une de ces calamités, que les ſaiſons apportent, & verſent, tantôt ſur les hommes & tantôt ſur les plantes, fit périr en 1718. tous les cacaotiers. La déſolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur préſenta le caffier, comme une planche après le naufrage.

Le Miniſtère de France avoit reçu des Hollandois en préſent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conſervés avec ſoin dans le Jardin

Royal des Plantes. On en tira deux rejettons. M. Defclieux, chargé de les apporter à la Martinique, fe trouva fur un vaiffeau où l'eau devint rare. Il partagea, avec fes arbuftes, le peu qu'il en recevoit pour fa boiffon; & par ce généreux facrifice, il parvint à fauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompenfée. Le caffé fe multiplia avec une rapidité, avec un fuccès extraordinaires; & ce vertueux citoyen jouit encore avec une douce fatisfaction du bonheur fi rare d'avoir fauvé pour ainfi-dire une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'induftrie.

Indépendamment de cette reffource, la Martinique avoit des avantages naturels, qui fembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune confidérable. De tous les établiffemens François, elle a la plus heureufe fituation, par rapport aux vents qui régnent dans ces mers. Ses ports ont l'ineftimable commodité, d'offrir un afyle fûr contre les ouragans qui défolent ces parages. Sa pofition l'ayant renduë le fiége du Gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une Adminiftration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a conftamment refpecté la valeur de fes habitans, & l'a rarement provoquée, fans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même

même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un Gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons surent maintenir en ce tems d'anarchie, prouverent plus d'aversion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & justifierent, en quelque sorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siécle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des Négres libres, hommes, femmes, enfans, n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14566 esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21640 personnes. Les troupeaux se réduisoient à 3668 chevaux ou mulets, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles sucreries.

IX. Prospérités de la Martinique. Causes de ces prospérités.

Lorsque les guerres longues & cruelles qui portoient la désolation sur tous les continens & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long tems égarée, la Martinique sortit de l'espèce de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissemens nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions ; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & septentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 sucreries, 11953232 pieds de caffé, 193870 pieds de cacao, 2068480 pieds de coton, 39400 pieds de tabac, 6750 pieds de rocou. Ses vivres consistoient en 4806142 bananiers, 34483000 fosses de manioc, 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout

fexe. Leur travail avoit élevé fa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la confommation que l'Europe faifoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de feize millions de livres.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres ifles, lui valoient la commiffion & les frais de tranfport, parce qu'elle feule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixième de leurs productions, dont l'enfemble formoit une maffe de dix-fept à dix-huit millions. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laiffé pour l'accroiffement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en efclaves, en autres objets de premier befoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans fa dépendance, fans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichiffoient toutes par fon fecours, & leur profit tournoit à fon utilité.

Ses liaifons avec l'ifle Royale, avec le Canada, avec la Louifiane, lui procuroient le débouché de fon fucre commun, de fon caffé inférieur, de fes firops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la moruë, des légumes fecs, du bois de fapin, & quelques farines. Dans fon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Efpagnole, tout

composé de marchandises de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne vouloit pas s'exposer. Ce trafic, moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ses effets. Il lui rendoit un bénéfice de quatre-vingt-dix pour cent, sur une valeur de quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Dix-huit millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étenduë de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cents bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particulière de l'isle aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux isles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à soixante-dix tonneaux, montés par six cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens esclaves formés de longue main à la marine.

Dans les premiers tems, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique, qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du Nord & du Nord-Est qui régnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entr'elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles, étoient souvent retenuës dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le tems de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages, & une augmentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce, qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages celui d'accélérer ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient; c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chère pour les colons. Le bénéfice du

marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore; c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point, dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens, & beaucoup d'autres, si-

rent désirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le Fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sûreté si généralement connuë, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la République ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquens & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieuë, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivières qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications, assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & malsain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire, qui de tout tems opprima la marine marchande. Ainsi le Fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint-Pierre.

Ce Bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore

dix-fept cens quarante-huit maifons, eft fitué fur la côte occidentale de l'ifle, dans une ance ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie eft bâtie le long de la mer fur le rivage même; on l'appelle le mouillage: c'eft-là où font les vaiffeaux & les magafins. L'autre partie du bourg eft bâtie fur une petite colline peu élevée: on l'appelle le Fort, parce que c'eft-là qu'eft placée une petite fortification, qui fut conftruite en 1665, pour réprimer les féditions des habitans contre la tyrannie du monopole, mais qui fert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg font féparées par un ruiffeau, ou par une rivière guéable.

Le mouillage eft adoffé à un côteau affez élevé, & coupé à pic. Enfermé pour ainfi dire par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'Eft, les plus conftans & les plus falutaires dans ces contrées; expofé fans aucun fouffle rafraîchiffant aux rayons du foleil qui lui font réfléchis par le côteau, par la mer, & par le fable noir du rivage, ce féjour eft brûlant & toujours mal-fain. D'ailleurs, il n'a point de port; & les bâtimens qui ne peuvent tenir fur fes côtes durant l'hivernage, font forcés de fe réfugier au Fort Royal. Mais ces défavantages font compenfés; foit par les facilités que préfente la rade de Saint-Pierre pour le débarque-

ment & l'embarquement des marchandifes; foit par la liberté que donne fa pofition de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce Bourg eft le premier de l'ifle qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'eft moins cependant à cette ancienneté qu'à fes commodités, qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitans fitués fur des côtes orageufes & conftamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes fans fe déplacer. Les Agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'ifle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne foi feule étoit l'ame de ces liaifons. La plupart de ces Commiffionnaires ne favoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiftres. Ils tenoient dans un coffre, un fac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent néceffaire pour les achats. Quand le fac étoit épuifé, le Commiffionnaire ne fourniffoit plus; & le compte fe trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable

dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en uſage au commencement du ſiècle. Il exiſte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que ſon utilité même.

Ces hommes ſimples furent remplacés ſucceſſivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paſſer quelques-uns dans la colonie, lorſqu'elle étoit ſortie des mains des compagnies excluſives. Leur nombre s'accrut à meſure que les denrées ſe multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les Agens néceſſaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déjà de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour-ainſi-dire, dans leur dépendance, par le beſoin qu'il pouvoit avoir de leur ſecours. Que le tems de la recolte ſoit retardé; que le feu prenne à une piéce de cannes; qu'un moulin ſoit démonté: que des édifices croulent; que la mortalité ſe mette dans les beſtiaux ou parmi les eſclaves; que les ſécheresses ou les pluies ruinent tout: où trouver les moyens de ſoutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils cau-

sent ? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours ; le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux Commissionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitans riches qui sembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce Comptoir. Les Capitaines marchands trouvant un port, où, sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, déserterent le Fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presqu'arbitrairement imposé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers, ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui, s'étant établis dans le seul port fréquenté, se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter ; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadeloupe,

la Grenade, ſuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes beſoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces proſpérités. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint-Pierre, ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entièrement interrompuë, & ſon propre cabotage, journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes dont ils couroient les riſques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tomberent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les événemens tromperent les premiers efforts que l'on fit.

Il n'y avoit pas deux ans que les hoftilités avoient ceffé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faifoit avec les Américains Efpagnols. Cette révolution ne fut point l'éffet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à fe défendre, on méprife des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions fouvent injuftes. Ce fut la fubftitution des vaiffeaux de regiftre aux flottes, qui mit des bornes très étroites aux entreprifes des interlopes. Dans le nouveau fyftême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain ; ce qui jetta dans le prix des marchandifes une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier qui n'étoit engagé dans fon opération que par la certitude d'un gain fixe & conftant, ceffa de fuivre une carrière qui ne lui affuroit plus le dédommagement du risque où il s'expofoit.

X. Décadence de la Martinique. Quelle en eft l'origine.

Mais cette perte fut moins fenfible pour la colonie, que les traverfes qui lui vinrent de fa métropole. Une adminiftration peu éclairée embarraffa de tant de formalités, la liaifon réciproque & néceffaire des ifles avec l'Amérique feptentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755. que quatre bâteaux au Canada. La direction des Colonies en proie à des commis avides & fans talent, fut promp-

tement dégradée, avilie, & proſtituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés ; & il ne s'informoit pas ſi c'étoit cette colonie ou les autres, qui ſommoient & qui produiſoient. Les Négres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix ; mais il y en reſtoit peu. La plus grande partie paſſoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux iſles neutres ; qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouiſſoient, préféroient les eſclaves de traite Françoiſe, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une aſſez longue expérience, que les Négres choiſis, qui coûtoient le plus cher, enrichiſſoient les terres, tandis que les cultures dépériſſoient dans les mains des Négres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuiſibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ſes pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une ſuite de calamités l'avoit forcée à contracter ; lorsqu'elle vit renaître le plus grand

de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique fous le joug des Anglois. Elle fut reftituée au mois de Juillet 1763, feize mois après avoir été conquife; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens acceffoires de profpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de fon commerce interlope aux côtes efpagnoles. La ceffion du Canada lui ôtoit tout efpoir de rouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs paffageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans fes ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenus des poffeffions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdifoit toute liaifon avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien efpérer.

XI. Etat actuel de la Martinique.

La colonie toute nuë, pour-ainfi-dire, & réduite à elle-même, réunit cependant d'après le dénombrement du premier Janvier 1770, dans l'étenduë de vingt-huit paroiffes 12450 blancs de tout âge & de tout fexe; 1814 noirs ou mulâtres libres; 70553 efclaves; 443 Négres marons ou fugitifs. Le nombre des naiffances fut en 1766, dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq par-

mi les noirs. De cette obſervation, ſi elle étoit conſtante, il réſulteroit que le climat de l'Amérique eſt beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens; puiſque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miſères de l'eſclavage, que ceux-ci dans l'aiſance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique, y étouffera tôt ou tard celles des blancs; & vengera peut-être enfin la race des victimes, ſur la génération des oppreſſeurs.

Les troupeaux de la colonie ſont composés de 8283 chevaux ou mulets; de 12376 bêtes à corne; de 975 cochons; de 13544 moutons ou chevres.

Elle a pour ſes vivres 17930596 foſſes de manioc; 3509048 bananiers; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates.

11444 Carreaux de terre plantés en cannes; 6638757 pieds de caffé; 871043 pieds de cacao; 1764807 pieds de coton; 59866 pieds de caffier; 61 pieds de rocou, forment ſes cultures.

Ses prairies ou ſavanes occupent 10672 carreaux de terre; il y en a 11966 en bois; & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où l'on cueille le caffé, le coton, le cacao, d'autres objets moins importans, eſt de 1515. Il n'y en a que 286, où

où l'on faſſe du ſucre. Elles occupent 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 Août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 ſucreries de plus.

En 1769, la France a reçu de la Martinique ſur cent deux navires 177,116 quintaux de ſucre blanc, & 12,579 quintaux de ſucre brût; 68,518 quintaux de caffé; 11,731 quintaux de cacao; 6,048 quintaux de coton; 2,518 quintaux de caſſe; 783 barriques de taffia; 307 barriques de ſirop; 150 livres d'indigo; 2147 livres de confitures; 47 livres de cacao en pâte; 282 livres de tabac rapé; 494 livres de carret; 3273 livres de graines de bas daine, 234 caiſſes de liqueurs; 234 caves de ſirop clarifié; 451 quintaux de bois de teinture; 12108 cuirs en poil. Ces productions réunies ont été achetées dans la colonie même, 12,265,862 liv. 14 ſols. Il eſt vrai qu'elle a reçu de la métropole pour 13,449,436 liv. de marchandiſes : mais une partie de ces effets a été envoyée aux côtes Eſpagnoles & une autre partie a paſſé dans les établiſſemens Anglois.

Tous ceux qui, par inſtinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de la patrie, ne voyent point ſans douleur que d'une auſſi belle colonie que la Martinique, il ſort ſi peu de denrées, dont même quelques-unes lui ont été

portées d'ailleurs. On fait, il eſt vrai, que le centre de cette iſle, rempli de rochers affreux, n'eſt point propre à la culture du ſucre, du caſſé, du coton ; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions ; & que ſi elles y réuſſiſſoient, les frais de tranſport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le ſuccès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand eſpace d'excellentes prairies ; & le ſol n'attend que la faveur du Gouvernement, pour fournir aux habitans ce genre de fécondité réproductive des beſtiaux ſi néceſſaires à la culture & à la ſubſiſtance. L'iſle a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns ſont alternativement en proie à la ſécheresse ou à la pluie. Il y en a de marécageux, presqu'entièrement noyés par la mer ; d'autres où il ne croit que de ces plantes aquatiques, connuës ſous le nom général de mangles, mais de pluſieurs eſpèces qui ne ſe reſſemblent pas. Ailleurs le terrein eſt ſi pierreux, qu'il ſe refuſe à tous les travaux, ou ſi fort épuiſé par le défaut d'engrais qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur.

A ces inconvéniens qui ſortent de la nature même des choſes, s'eſt joint un fléau terrible : ce ſont des fourmis d'une eſpèce anciennement inconnuë en Amérique. Depuis quelque tems, elles ravageoient ſi cruellement la Barbade, qu'il

y fut délibéré, ſi l'on n'évacueroit pas une iſle autrefois ſi floriſſante. Cette calamité y avoit beaucoup diminué; lorsqu'en 1763, elle ſe fit ſentir à la Martinique. Les maux que ces inſectes ont cauſé à pluſieurs parties de la colonie, ſont inexprimables. Toutes les plantes utiles y ont péri; les quadrupedes n'ont pu y ſubſiſter; les plus gros arbres ont été tellement infectés que les oiſeaux les moins délicats ne s'y repoſoient plus. Ce n'étoit pas ſans les plus grandes précautions qu'on empêchoit que les enfans ne fuſſent dévorés; que les femmes parvenoient à faire leurs couches; que les hommes pouvoient vivre. On craignoit que cette eſpèce innombrable & dévorante n'envahît la Martinique entière. Heureuſement un germe de deſtruction ſi effrayant, s'eſt arrêté, & paroît tendre d'une manière ſenſible à ſon anéantiſſement; mais les terres imbuës de ce venin ſe refuſent à la culture du ſucre, & ne ſe prêtent qu'à celle du caffé.

Antérieurement à ce malheur, les obſervateurs, qui connoiſſoient le mieux la colonie, s'accordoient tous à dire, que ſes cultures étoient ſuſceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pouvoit-être à peu-près d'un quart. Sa ſituation actuelle éloigne prodigieuſement de ſi douces eſpérances.

XII.
La Martinique peut-elle améliorer son état?

Les propriétaires des terres y peuvent être divifés en quatre claffes. La première poffède cent grandes fucreries, exploitées par douze mille noirs. La feconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troifième, trente-fix, exploitées par deux mille noirs. La quatrième, livrée à la culture du caffé, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en efclaves des deux fexes, eft employé pour le fervice domeftique, pour la pêche ou pour la navigation.

La première claffe eft toute compofée de gens riches. Leur culture eft pouffée auffi bien qu'elle puiffe aller : & leurs facultés la maintiendront fans peine dans l'état floriffant où ils l'ont portée. Les dépenfes même qu'ils font obligés de faire pour la réproduction, font moins confidérables que celles du colon moins opulent, parce que les efclaves qui naiffent fur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruifent.

La feconde claffe qu'on peut appeller celle des gens aifés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit befoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eûffent-ils les moyens d'acheter les efclaves qui leur manquent, ils en feroient détournés par une funefte

expérience. Rien de ſi mal entendu que de placer un grand nombre de Négres à la fois ſur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occaſionne à ces malheureux ; la peine de les former à une travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût ne peuvent que rebuter un colon par les ſoins fatiguans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif eſt celui qui peut augmenter ſon attelier d'un ſixième d'eſclaves tous les ans. Ainſi la ſeconde claſſe pourroit acquérir quinze cents eſclaves par an, ſi le produit net de ſa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter ſur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroiſſent pas diſpoſés à lui en accorder ; & ceux qui faiſoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oiſifs ou haſardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troiſième claſſe qui eſt à-peu-près indigente, ne peut ſortir de ſa ſituation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'eſt beaucoup qu'elle puiſſe ſubſiſter par elle-même. Il n'y a que la main bienfaiſante du Gouvernement, qui puiſſe lui donner un vie utile pour l'Etat, en lui prêtant ſans intérêt, l'argent néceſſaire pour monter convenablement

ſes habitations. La recruë des noirs peut s'y éloigner ſans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe; parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera acquiſition.

La quatrième claſſe, livrée à des cultures moins importantes que les ſucreries, n'a pas beſoin de ſecours auſſi puiſſans pour recouvrer l'état d'aiſance d'où la guerre, les ouragans, & d'autres malheurs l'ont fait déchcoir. Il ſuffiroit à ces deux dernières claſſes, d'acquérir chaque année quinze cens eſclaves, pour monter au niveau de la proſpérité que la nature permet à leur induſtrie.

Ainſi, la Martinique pourroit eſpérer de ranimer ſes cultures languiſſantes, & de recouvrer le premier éclat de ſon induſtrie, ſi elle recevoit tous les ans trois mille Négres. Mais elle eſt hors d'état de payer ces recruës, & les raiſons de ſon impuiſſance ſont connuës. On ſait qu'elle doit à la métropole comme dettes de commerce, environ un million. Une ſuite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions, aux négocians établis dans le Bourg de Saint Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occaſion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquiſition d'un grand nombre d'habitations, l'ont renduë in-

folvable. Cette fituation défefpérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétabliffement, ni l'ambition de remplir toute la carrière de fortune qui lui étoit ouverte.

Encore eft-elle expofée à l'invafion. Mais quoique cent endroits de fes côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une defcente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impoffibilité de tranfporter à travers un pays extrêmement haché, fon artillerie & fes munitions au Fort Royal qui fait toute la défenfe de la colonie. C'eft vers ce parage feul qu'il tournera fes voiles.

XIII. La Martinique peut-elle être conquife?

Au devant de ce chef-lieu, eft un port célèbre fitué fur la partie latérale d'une large baye, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en contant des bordées, qui doivent décider du fort de tout vaiffeau forcé d'éviter le combat. S'il a le défavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'effuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée; il tombera dans les mains d'un affaillant qui faura louvoyer plus heureufement. La Fortereffe même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une efcadre; comme elle l'a été cent fois de la prife des navires marchands.

L'intérieur du port eft détérioré, depuis que pour oppofer une digue aux Anglois dans la

dernière guerre, on y a fait couler à fond les carcaſſes de plufieurs navires. On a relevé ces bâtimens : mais il reſte beaucoup de dépenſes à faire, pour voir diſparoître les amas de ſable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choſes dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne ſouffriront, ni délai, ni retardement; puisque le port, quoique d'une grandeur médiocre, eſt le ſeul où les vaiſſeaux de tous les rangs puiſſent hyverner; le ſeul où ils trovveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à ſe procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue, par un canal très bien entendu.

C'eſt à ſon voiſinage que l'aſſaillant fera toujours ſon débarquement, ſans qu'il ſoit poſſible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne ſeroit pas longue; & l'on ſeroit bientôt réduit à s'enſevelir dans des fortifications.

Autrefois elles ſe réduiſoient à celles du Fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir ſous une chaîne de montagnes des dépenſes extravagantes. Tout l'art des habiles Ingénieurs, n'a pu donner une grande force de réſiſtance à des ouvrages conſtruits au hazard par l'incapacité même, ſans aucun plan ſuivi. Il a fallu ſe borner à ajouter un chemin couvert,

un rempart, & des flancs, aux parties de la place qui en étoient ſuſceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuſer dans le roc, qui ſe prête aiſément à tout ce qu'on en veut faire, des ſouterreins aërés, ſains, propres à mettre en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui, après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ces ſouterreins, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un Gouvernement patriotique, du moins à quelque Miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter, ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds, que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon & du Cartouche, qui tous plongent ſur le Fort Royal.

Sur cette élévation, a été conſtruite une Citadelle compoſée de quatre baſtions. Ceux

du front, le chemin couvert, les citernes, les magafins à poudre: tous ces moyens de défenfe font prêts, & le refte ne peut tarder à être achevé. Bien-tôt il ne reftera à conftruire que les cazernes, & quelques autres bâtimens civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies, pour réduire l'ennemi à aller faire fa defcente plus loin que l'ance à la cafe où il a pris terre à la dernière invafion, n'opéreroient pas l'éffet qu'on s'en eft promis; la colonie oppoferoit une réfiftance d'environ trois mois. Quinze cens hommes défendront Garnier trente ou trente-fix jours contre une Armée de quinze mille hommes; & douze cens hommes fe foutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le Fort Royal, qui ne peut être affailli qu'après la prife Garnier. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépenfe de fept à huit millions de livres.

Une dépenfe fi confidérable a paru déplacée à ceux qui croyent que c'eft à la marine feule de protéger les colonies. Dans l'impuiffance où l'on étoit, difent-ils, d'élever en même tems des fortifications & de conftruire des vaiffeaux; il falloit préférer les moyens de première néceffité, à des reffources qui ne font que du fecond ordre. S'il eft fur-tout dans le caractère de l'impétuofité Françoife d'attaquer plutôt que de fe défendre, c'eft à elle de dé-

truire des Forteresses & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre, au lieu de l'attendre. Toute Puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmentent la population & la circulation; tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la Cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique; c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le tems de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les siéges. Il marche toujours en règle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus précieuse que le tems. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique; mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'Etat, & non pas un mercénaire aux gages du Prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est tems de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

Cette isle, dont la forme est fort irréguliere, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. XIV. Calamités qu'éprou-

vent les premiers François qui s'établissent à la Guadeloupe.

Elle eſt coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, ſur une largeur de quinze à quarante toiſes. Ce canal connu ſous le nom de rivière ſalée, eſt navigable; mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'iſle qui donne ſon nom à la colonie entière, eſt hériſſée dans ſon centre de rochers affreux où il règne un froid continuel, qui n'y laiſſe croître que des fougères & quelques arbuſtes inutiles couverts de mouſſe. Au ſommet de ces rochers, s'éleve à perte de vuë, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphrière. Elle exhale par des ouvertures, une épaiſſe & noire fumée, entremêlée d'étincelles viſibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des ſources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arroſent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boiſſon ſi renommée, que les Galions qui reconnoiſſoient autrefois les iſles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs proviſions, de cette eau pure & ſalubre. Telle eſt la portion de l'iſle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été ſi bien traitée par la nature. Elle eſt, à la vérité, moins hachée & plus unie; mais les fontaines & les rivières

lui manquent. Son fol n'eft pas auffi fertile, ni fon climat auffi fain & auffi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette ifle : lorsque cinq cens cinquante François, conduits par deux gentilhommes nommés Loline & Dupleffis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été fi mal choifis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traverfée; & on en avoit embarqué fi peu, qu'il n'en refta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint-Chriftophe en refufa, foit par difette, foit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne reftoit de reffource à la colonie, que dans les fauvages; mais le fuperflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magafins, ne pouvoit être confidérable. On ne voulut pas fe contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La réfolution fut prife de les dépouiller; & les hoftilités commencerent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne fe croyant pas en état de réfifter ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la fupériorité de fes armes, détruifirent leurs vivres, leurs habitations, & fe retirerent à la grande terre ou dans les ifles

voiſines. C'eſt de-là que les plus furieux repaſſant dans l'iſle d'où on les avoit chaſſés, alloient s'y cacher dans l'épaiſſeur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fléches empoiſonnées, ils aſſommoient à coûp de maſſue tous les François qui ſe diſperſoient pour la chaſſe ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les caſes, & ravageoient les plantations de leurs injuſtes raviſſeurs.

Une famine horrible fut la ſuite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, & à manger leurs propres excrémens, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Pluſieurs qui avoient été eſclaves à Alger, déteſterent la main qui avoit briſé leurs fers; tous maudiſſoient leur exiſtence. C'eſt ainſi qu'ils expierent le crime de leur invaſion, jusqu'à ce que le Gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les ſauvages, à la fin de 1640. Quand on penſe à l'injuſtice des hoſtilités que les Européens ont commiſes dans toute l'Amérique; on eſt tenté de ſe réjouir de leurs déſaſtres, & de tous les fléaux qui ſuivent les pas de ces féroces oppreſſeurs. L'humanité, briſant alors tous les nœuds du ſang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémiſpère, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les ſauvages Indiens, la parenté, qui unit tous

les hommes, celle du malheur & de la pitié.

Cependant, le fouvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une ifle envahie, excita puiffamment aux cultures de première néceffité, qui amenerent enfuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt groffi par quelques colons de Saint-Chriftophe mécontens de leur fituation; par des Européens avides de nouveautés; par des matelots dégoûtés de la navigation; par des Capitaines de navire qui venoient, par prudence, confier au fein d'une terre prodigue, un fond de richeffe fauvé des caprices de l'Océan. Mais la profpérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traverfée, par des obftacles qui naiffoient de fa fituation.

XV. La colonie de la Guadeloupe ne fait pas de grands progrès.

La facilité qu'avoient les Pirates des ifles voifines de lui enlever fes beftiaux, fes efclaves, fes récoltes même, la réduifit plus d'une fois à des extrémités ruineufes. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur fucre dans des jaloufies d'autorité, mirent fouvent fes cultivateurs aux mains. Les avanturiers qui paffoient aux ifles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, fe laifferent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de fes rades. La protection de ces intrépides corfaires, amena dans

cette isle tous les négocians qui se flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devoit introduire le Gouvernement civil & militaire des Antilles, à la Martinique. Dès-lors, le Ministère de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies qui n'étoient pas autant sous sa direction; & n'attendant parler que de cette isle, y versa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit en 1700, pour toute population que 3825 blancs; 325 sauvages, Négres, ou mulâtres libres; 6725 esclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries; 66 indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle possédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux. Mais autant ses premiers essais furent lents & bornés; autant ses progrès furent rapides & multipliés dans la suite.

A la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 esclaves, de tout âge & de tout sexe. 334 sucreries; 15 quarrés d'indigo; 46840 pieds de cacao; 11700 pieds de tabac; 2,257,725 pieds de caffé;

12,748,447

12,748,447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres, elle cultivoit 19 quarrés de riz, ou de mays; & 1219 de patates & d'ignames; 2,028,520 bananiers; 32,577,950 fosses de manioc. Ces détails sont la partie de l'histoire du nouveau monde, la plus essentielle pour l'Europe. Caton le Censeur les eût écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Osons en poursuivre le cours. Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux; 2924 mulets; 125 bourriques; 13716 bêtes à corne; 11162 moutons ou chêvres; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'Avril 1759, elle fut conquise par les Anglois.

La France s'affliga de cette perte; mais la colonie eut des raisons de se consoler de sa disgrace. Durant un siége de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques, enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours; & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois, que la neutralité amenoit sur ses rades; elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au tems des reproductions de la culture.

XVI. Les Anglois font la conquête de la Guadeloupe, & l'élevent à un haut dégré de prospérité.

Les conquérans la délivrerent de cete inquiétude. A la vérité, les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, résident en Europe, envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire, & retirent, par le retour de leur vaisseau, la récolte entiére de leurs fonds. Un Commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, est chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplierent tellement leurs expéditions que la concurrence excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagemens. Une grande quantité de Négres y furent transportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires, qui se sont

copiés les uns les autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadeloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'ils en étoient reſtés les maîtres. Les regiſtres des douanes, dont il eſt difficile de conteſter l'autorité, puiſqu'il n'y avoit aucune raiſon de fraude, atteſtent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit aſſez pour donner à la nation victorieuſe l'eſpérance la mieux fondée de retirer de grands profits de ſa nouvelle conquête. Mais ſon ambition fut trompée ; & la colonie, avec ſes dépendances, fut reſtituée à ſon ancien Poſſeſſeur au mois de Juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadeloupe, pluſieurs petites iſles, qui, compriſes dans le diſtrict de ſon Gouvernement, étoient tombées avec elle ſous le joug des Anglois. Telle eſt la Déſirade, que la mer ſemble en avoir détachée, & qu'elle en ſépare par un canal aſſez étroit. C'eſt une eſpèce de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems préciſément elle a commencé à être habitée. On ſait ſeulement que ce petit établiſſement eſt aſſez moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, ſont deux très petites iſles, qui, avec un iſlot, forment un triangle, & un aſſez

bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de faire des citernes. On y retourna en 1652, & l'on y établit des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de caffé, & quatre-vingt-dix milliers de coton.

C'est peu de chose, & c'est encore plus que ne fournit Saint-Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint-Vincent, à la Dominique; & ne furent remplacés qu'assez longtems après. En 1753, les colons n'étoient qu'au nombre de 170, & n'avoient pour fortune que 54 esclaves, & 64000 cacaoyers. Depuis la dernière paix, la population des blancs s'est élevée à quatre cens, & celle des noirs à cinq cens. Les cultures ont augmenté dans les mêmes proportions. Le sol de cette isle peu étenduë, est fort montueux, & excessivement ingrat; mais on y trouve la commodité d'un bon port. La misère des habitans est si connuë, que les corsaires Anglois, qu'on y a vu souvent relâcher dans les dernières guerres, y ont toujours fidèlement payé le peu de rafraîchissemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force

de les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis, & dans l'ame des corsaires ! Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitemeut. Le pirate armé, qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

Marie Galante fut enlevée à ses habitans naturels en 1648. Les Francois, que la violence y avoit établis, y furent longtems inquiétés par les sauvages des isles voisines; mais ils sont enfin paisibles possesseurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette isle, moins grande qu'elle n'est fertile, cultive 21 sucreries, 7000 pieds de cacaoyer, 562,700 de caffé, 4,621,700 de cotonnier. Si ces supputations fréquentes fatiguent un lecteur oisif, qui n'aime point à compter ses revenus, de peur de trouver des bornes à ses dépenses; on espére qu'elles ennuyeront moins des calculateurs politiques, qui, trouvant dans la population & la production des terres, la juste mesure des forces d'un Etat, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espèce, qu'on peut juger avec quelque exactitude, de l'Etat actuel des Puis-

ſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſemens en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquens, de peintures ingénieuſes, amuſent & trompent la multitude ſur les pays éloignés. Il eſt tems d'apprécier la vérité, le réſultat de leur hiſtoire, & de ſavoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ſont. Car l'hiſtoire du paſſé n'appartient guère plus au ſiècle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter ſi ſouvent, un dénombrement de Négres & d'animaux, de terres & de productions, en un mot des détails, qui, malgré la ſécherèſſe qu'ils offrent à l'eſprit, ſont pourtant les fondemens phyſiques de la ſociété. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous préſente nos richeſſes ? Réſumons & ſupputons celles de la Guadeloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette iſle, en y renfermant les petits établiſſemens dont on vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout ſexe; 752 noirs ou mulâtres libres; 72761 eſclaves: ce qui fait une population totale de 85376 perſonnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux; 4854 mulets; 111 bourriques; 17378 bêtes à

corne; 14895 moutons ou chevres; 2669 cochons.

Elle a pour ses vivres 30,476,218 fosses de manioc; 2,819,262 bananiers, 2118 carreaux de terres plantés en ignames & en patates.

Dans ses cultures on compte 72 pieds de roçou; 327 pieds de caffier; 134,292 pieds de cacao; 5,881,176 pieds de caffé; 12,156,769 pieds de coton; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre, il y en a 20247 en prairies; & 6405 d'incultes ou abandonnés.

1582 Habitations seulement, cultivent le coton, le caffé, le cacao, les vivres; on ne fait de sucre que dans 401. Ces sucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent.

Les productions de la Guadeloupe, en ajoutant celles qu'y versent les petites isles qui lui sont soumises, devroient former un objet très-considérable. Cependant il n'a été porté dans la métropole, en 1768, que 140,418 quintaux de sucre blanc; 23603 quintaux de sucre brut; 34205 quintaux de caffé; 11955 quintaux de coton; 456 quintaux de cacao; 1884 quintaux de gingembre; 2529 quintaux de bois de campêche; 24 caisses de confitures; 165 caisses de liqueurs; 34 barriques de taffia; 1202 cuirs

en poil. Toutes ces denrées n'ont éte vendues dans la colonie que 7,103,838 livres ; & les marchandises qu'elle a reçues de France, ne lui ont coûté que 4,523,884 livres. Il est aisé de juger par-là, combien il a du sortir de productions en fraude ; puisqu'il est démontré que les récoltes de la Guadeloupe sont plus abondantes, que celles de la Martinique.

Les causes de cette supériorité sont sensibles. La Guadeloupe occupe un plus grand nombre de ses esclaves à la culture que la Martinique, qui, se trouvant à la fois marchande & agricole, employe nécessairement beaucoup de Négres dans ses bourgs & sa navigation. La Guadeloupe a moins d'enfans, parce qu'on n'a porté dans ses atteliers récemment formés, que des hommes faits ou presque faits, & que les femmes d'Afrique n'accouchent guère que deux ans après leur arrivée en Amérique; soit que le changement de climat & d'alimens ait altéré leur constitution ; soit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reste de pudeur dont elles sont plus susceptibles qu'on ne le pense. Enfin, une grande quantité de ces noirs a été placée sur un terrein neuf; & un sol qu'on défriche, rend toujours des récoltes plus abondantes, que des champs épuisés par une longue exploitation.

Mais, si l'on en croit quelques observateurs,

la colonie doit s'attendre à voir décroître ses cultures. La partie connuë sous le nom de la Guadeloupe, étoit depuis longtems, disent-ils, dans son plus haut dégré de rapport; & la grande terre, qui est aujourd'hui presque toute nouvellement défrichée, fournit à-peu-près les trois cinquièmes des produits de l'établissement entier. Or, il est impossible que cette portion de l'isle puisse se soutenir dans l'état florissant où un heureux hazard l'a portée. Ses terres sont naturellement arides, déja appauvries par une culture forcée, & d'autant plus exposées aux sécheresses communes dans des climats, qu'il y reste à peine un arbre. L'exploitation en est d'ailleurs difficile & dispendieuse. Ce ne seroit qu'en augmentant chaque jour son travail, ses dépenses, & en reversant continuellement sur son sol le produit net de ses récoltes, qu'elle parviendroit à obtenir la même quantité de reproductions.

Cependant beaucoup de gens pensent que la Guadeloupe peut augmenter ses revenus d'un sixième, & que l'époque de cet accroissement ne doit pas être fort éloignée. La colonie n'a pas de dettes considérables. Avec moins de besoins que les isles où la richesse a depuis longtems multiplié les désirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Sa situation, au milieu des établisse-

mens Anglois & Hollandois, lui donne la facilité de leur livrer en fraude la moitié de ses sucres & de ses cotons, à un prix plus haut qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la métropole, & d'en recevoir en échange des esclaves & quelques autres marchandises qu'elle obtient à meilleur marché. La réunion de ces circonstances, fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de sa prospérité, sans le secours & malgré les entrâves du Gouvernement.

XVII. **Changement fait à l'administration de la Guadeloupe, depuis qu'elle est rentrée sous la domination de la France.**

L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération qu'inspire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors, cette isle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles du Vent. On la délivra de cette dépendance, en lui nommant un Gouverneur, un Intendant. Ces nouveaux Administrateurs voulant signaler leur arrivée par quelque changement, au lieu de laisser reprendre aux denrées de cette isle la route qu'elles avoient toujours suivie, formerent le plan de les faire passer directement en Europe. Ce systême plut à des habitans qui devoient à la Martinique deux millions, qu'ils n'étoient pas pressés de payer; & l'on trouva le secret de

le faire adopter au Miniſtère de la métropole. Dès-lors toute communication fut ſévèrement interdite aux deux colonies, qui devinrent auſſi étrangères l'une à l'autre, que ſi elles avoient appartenu à des Puiſſances rivales ou même ennemies.

Jusqu'alors les liaiſons directes de la Guadeloupe avec la France s'étoient bornées au commerce de ſix ou ſept vaiſſeaux par an. Ce nombre augmenta, mais non jusqu'à décharger la colonie de la totalité de ſes productions. On précipita un projet qui auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques, qui veulent être préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadeloupe ſont mauvaiſes. Le cabotage ſur ſes côtes eſt difficile. Les marchandiſes y éprouvent des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raiſons jointes à d'autres, avoient empêché les négocians de la métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les inconvéniens & les frais où les expoſoient les voies détournées. Il ſe mêloit du préjugé dans leur répugnance; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaiſſeaux d'Europe dans la colonie par quelques privilèges, par quelques faveurs qui balançaſſent les in-

convéniens qui les en éloignoient. Avec ces ménagemens, la révolution feroit arrivée par dégrés, &, pour-ainfi-dire, d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France pour écarter ceux de la Martinique, & non pas écarter les navires de la Martinique, pour faire venir enfuite ceux de France qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce folitairement envifagé. Peut-être étoit-il en oppofition avec des intérêts politiques beaucoup plus importans. On en jugera.

La France n'a pas eu jusqu'ici la force de protéger efficacement fes colonies, ni d'inquiéter celles de la Puiffance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut fe procurer ce double avantage, que par une marine égale à celle d'un peuple, qui fe déclare lui-même fon ennemi naturel. Jusqu'à cette époque, d'où fa fituation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que fes établiffemens du nouveau monde foient, pour-ainfi-dire, en état de fe fuffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorsque la Martinique étoit le centre de toutes les poffeffions du vent. De cette ifle, remplie de négocians, de gens de mer, & la plus heureufement fituée des ifles Françoifes, par rapport aux vents qui régnent dans ces parages, partoient des

ſecours d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des eſcadres deſtinées à traverſer cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux eſſaims de corſaires ſortis de ſes ports, réduiſoient le commerce de la Grande-Bretagne à ne marcher que ſous convoi ; & comme les convois ne pouvoient ſe ſuccéder aſſez régulièrement pour former un approviſionnement continu à un climat où le comeſtible ne peut ſe garder longtems, les iſles Angloiſes étoient ſouvent réduites à une grande diſette. Les provinces de l'Amérique Septentrionale cherchoient, il eſt vrai, à remplir ce vuide ; mais comme le peu de prix de leurs cargaiſons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur François pouvoit s'aſſurer par la petite guerre, deux cinquièmes ſur leur navigation aux colonies méridionales. Auſſi la vigilance & l'habileté des Anglois n'ont pas empêché que les corſaires de la Martinique n'aient pris durant la dernière guerre quatorze cens bâtimens.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadeloupe avoit une part acceſſoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approviſionnement des deux iſles, & à la ruine de celles

de l'ennemi, feront tout-à-fait perdus, par le mur de féparation élevé par la métropole entre les colonies. On n'y verra plus ni négocians, ni matelots, ni navires fixés; & fi les hoftilités recommencent, il ne fera pas poffible d'y faire le moindre armement. C'eft à la Cour de Verfailles de juger, fi la navigation directe des ports du Royrume à la Guadeloupe, peut la dédommager de ce facrifice.

XVIII. Mefures prifes par la France pour la défenfe de la Guadeloupe.

Mais la France peut-elle s'affurer de jouir longtems & tranquillement de cette poffeffion? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les efclaves & les beftiaux, il feroit impoffible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui oppofât une armée. Le Fort Louis, qui défend cette partie de l'établiffement, n'eft qu'une miférable fort à étoile, incapable d'une réfiftance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit fe promettre, ce feroit d'empêcher que la dévaftation ne s'etendît plus loin. La nature du pays offre plufieurs pofitions plus heureufes les unes que les autres, pour arrêter fûrement un affaillant, quelle que foit fa valeur, quelles que foient fes forces. Il feroit donc forcé de fe rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe, proprement dite.

Sa defcente ne pourroit s'opérer qu'à la baie

des Trois-rivières & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits feroient plus avantageux au fuccès de fon entreprife, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du Fort Saint-Charles de la Baffe-terre, & qu'ils lui préfenteroient moins d'obftacles à furmonter.

Qu'il préfere de ces deux plages celle qui lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivières, de chemins creux, de gorges, d'efcarpemens, qu'il faudra paffer fous le feu des partis François. Lorsque, par la fupériorité de fes forces, il aura vaincu ces difficultés, il fera arrêté par la hauteur du grand camp; c'eft un plateau que la nature a entouré de la rivière du Gallion, & de ravines effroyables; l'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrâfures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il etoit poffible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne préfume pas qu'un général intelligent pût jamais fe déterminer à laiffer derrière lui un pofte de cette nature: fes convois feroient trop expofés, & il ne pourroit que difficilement fe procurer tout ce qui eft néceffaire pour fes opérations du fiége du Fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de

mettre en ſûreté la Guadeloupe, euſſent été gens de guerre, ou même ſimplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la poſition qui ſe trouve entre la rivière du Cenſe & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un baſſin capable de contenir une quarantaine de navires, qui eût inquiété les vaiſſeaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'inſulte. Ses fronts, du côté des rivières du Cenſe & du Gallion euſſent été inacceſſibles, étant aſſis ſur le ſommet de deux eſcarpemens fort roides. Le quatrième front auroit été le ſeul attaquable, & il étoit aiſé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En ſe déterminant à la poſition actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y conſtruiſit auroient dû au moins ſe flanquer, ſe défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna ſi fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtemens par le pied.

Tel étoit le Fort Saint-Charles, lorſqu'en 1764 on voulut s'occuper du ſoin de le mettre en état de défenſe. Peut-être eût-il convenu de le raſer, & de placer les nouvelles fortifi-

cations

cations sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles ; d'y ajouter deux bastions du côté de la mer ; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés & partie en pente douce ; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derrière elles de bonnes tenailles, avec caponnières & poternes de communication au corps de la place ; deux redoutes, l'une sur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la rivière du Gallion, & dont le terre-plein est défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait sur le sommet de l'escarpement du bord opposé de la même rivière ; des fossés larges & profonds ; une citerne & un magasin à poudre, à l'épreuve de la bombe ; enfin, assez de souterreins pour loger le tiers de la garnison. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au Fort, mettront un Commandant actif & expérimenté, en état de soutenir avec deux mille hommes, un siége de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puisse être de la résistance qu'opposera la Guadeloupe aux attaques de ses ennemis, il est tems de s'occuper de Saint-Domingue.

XIX. Etabliſſement de François à Saint-Domingue.

Cette iſle a cent ſoixante lieues de long. Sa largeur moyenne eſt à-peu-près de trente, & ſon circuit de trois cens cinquante, ou de ſix cens, en faiſant le tour des ances. Elle eſt coupée dans toute ſa longueur qui va de l'Eſt à l'Oueſt, par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéâtre, forment une des plus belles perſpectives du monde. Pluſieurs de ces montagnes étoient autrefois, & ſont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuſes, ſont ouvertes à la culture. Preſque toutes, forment des vallons d'une température délicieuſe. Mais les pleines à qui la nature a donné la fertilité pour appanage, exhalent un air brûlant qui devient presque inſupportable, dans les lieux, ſur-tout, où la côte rétrécie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du ſoleil.

L'Eſpagne occupoit, ſans fruit comme ſans partage, cette grande poſſeſſion, lorſque des Anglois & des François qui avoient été chaſſés de Saint-Chriſtophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte ſeptentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils ſentirent que pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient ſe ménager un lieu ſûr pour leur retraite. On jetta les yeux ſur la Tortue, petite iſle ſituée à deux lieues

de la grande; & vint-cinq Efpagnols qui la gardoient, fe retirerent à la première fommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres abfolus d'une ifle qui avoit huit lieues de long fur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de rivière & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroiffoit inacceffible; celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher, qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'ifle.

Cette heureufe pofition attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chaffer des bœufs fauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en courfe, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le fouvenir durera longtems.

Cet établiffement allarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle effuyoit déjà, des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la deftruction de la nouvelle colonie.

Le général des Galions choisit pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitans de la Tortue, étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familière à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations; & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les Aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même tems qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cens hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce Chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée huit ans; & pour ne plus la perdre on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatrio-

tes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est-là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des Monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un Capitaine; & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le Chef à s'emparer de toute la puissance, & la Monarchie alors n'est plus que Despotisme. Mais il faut des siécles & de grands Etats, pour donner carrière à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées, n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le Commandeur de Poinci, Gouverneur-Général des isles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint-Christophe quarante François, qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenuë par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les

corſaires qui ſortoient tous les jours de la Tortue, lui cauſoient des pertes ſi conſidérables, qu'il crut que ſa tranquillité, ſa gloire, & ſes intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer ſous ſa domination. Trois fois il réuſſit à s'en remettre en poſſeſſion, & trois fois il en fut chaſſé. Elle reſta enfin en 1659 aux François, qui la garderent jusqu'à ce qu'ils ſe virent aſſez ſolidement établis à Saint-Domingue, pour ſe dégoûter d'un ſi petit établiſſement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'eſt pas qu'on ne vît errer d'une iſle à l'autre aſſez de chaſſeurs & de pirates; mais le nombre des cultivateurs, qui étoient proprement les ſeuls colons, ne paſſoit pas quatre cens. On ſentoit la néceſſité de les multiplier: & le ſoin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

XX. Meſures de la France pour tirer partie de cette colonie.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, ſans le ſecours, ou malgré les traverſes de la fortune, avoit ſervi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorsqu'en 1656 il paſſa dans le nouveau-monde. Avec les meilleures combinaiſons, il échoua dans ſes premières entrepriſes; mais la fermeté qu'il montra dans ſes malheurs, donna plus

d'éclat à sa vertu ; & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer, ajoûterent à l'opinion qu'on avoit de son génie. L'estime & l'attachement qu'il avoit inspiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagerent le Gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agissoit de soumettre à l'ordre des ames féroces, qui avoient vécu jusqu'alors dans l'indépendance la plus absolue ; de fixer au travail des brigands qui ne se plaisoient que dans la rapine & dans l'oisiveté ; d'assujettir au privilége d'une compagnie exclusive, formée en 1664 pour tous les établissemens François, des hommes qui étoient en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices ; il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitans, dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connuë.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner : & ses lumières n'en offroient à son ame honnête que de nobles & de justes. Les Flibustiers étoient déterminés à chercher des

parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin ; en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie, des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers, ou les chasseurs, qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs, qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de son industrieuse activité.

Ces changemens heureux n'avoient besoin que de prendre de la consistance. Le sage Gouverneur imagina que des femmes pouvoient seules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la prospérité de la colonie, par les doux plaisirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une seule dans le nouvel établissement. Il en demanda. La métropole lui en fit passer cinquante, qu'on s'empressa de rechercher au plus haut prix. Bientôt après, il en reçut un pareil nombre, qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voie de satisfaire la passion

la plus impétueuse, sans entraîner de querelles, & de propager le sang des hommes sans le verser. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes, qui viendroient adoucir & partager leur sort. Ils furent trompés dans leur espérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au service des hommes. Cette manière de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est longtems ressentie, & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cens le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cens. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement, dont l'incendie embrâsa la colonie entière. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la Cour de France, au Gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réussit à faire reconnoître son autorité, qu'en laissant espérer, que les ports qui lui alloient être soumis ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu-à-peu dans sa colonie, le privilège exclusif de la Compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif, souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la Compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens, destinés en apparence à porter ses récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vuë du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non-seulement au prix de l'achat primitif; mais à cré-

dit, ſans intérêt, & même ſans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en ſe contentant de leur promeſſe verbale pour toute ſûreté. La mort le ſurprit en 1675, au milieu de ces ſoins paternels. Il laiſſa pour tout héritage des exemples patriotiques à ſuivre, des vertus humaines & ſociales à cultiver.

Pouancey, ſon neveu, ſuccéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de ſa place: mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas auſſi grand, parce qu'il marcha ſur ſes traces par eſprit d'imitation plutôt que par caractère. Cependant la multitude qui ne fait pas ces diſtinctions, n'accorda guère moins de confiance à l'un qu'à l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la ſtabilité à la colonie, ſans loix & ſans ſoldats. Leur ſens naturel & leur droiture reconnuë terminoient à la ſatisfaction de tout le monde les différents qui s'élevoient entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite perſonnel.

Une conſtitution ſi ſage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1684 que tous les liens ſe relâchoient: & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux

Administrateurs qui furent chargés d'établir la règle & la fubordination à Saint-Domingue. Ces légiflateurs affurerent l'ouvrage de la civilifation, en formant des Tribunaux de Juftice en différens quartiers, fous la révifion d'un Confeil fupérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette Jurisdiction devenant trop étenduë avec le tems : on créa en 1702. un femblable Tribunal au Cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chaffeurs & les corfaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne fe retiraffent chez les Efpagnols & à la Jamaïque, où l'offre féduifante de grands avantages fembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entrâves continuelles. On gagna les premiers à force de careffes, & les feconds par la perfpective d'un changement dans leur fituation, qui étoit vraiment défefpérée.

Les cuirs, fruit unique des courfes des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt

gêné par une Compagnie exclufive. On la fupprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mife en ferme. Les habitans efpérant, pour prix de leur foumiffion, quelque faveur du Gouvernement, offrirent au Roi de lui donner affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils envoyeroient dans le Royaume, à condition qu'ils auroient la difpofition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fifc plus de revenu que les quarante fols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture fi raifonnable. Cette dureté mit au défefpoir le colon, qui dans fon dépit tourna heureufement fon activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richeffes que cette plante avoit données aux Efpagnols dans les premiers tems; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne fait pour quelle raifon, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un feul cotonnier fur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureufes fur les terres des Efpagnols, procurerent quelques Négres. Leur nombre fut un peu groffi par deux ou trois vaiffeaux François, & beaucoup plus par

les prifes qu'on fit fur les Anglois durant la guerre de 1688, par une defcente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des inftrumens, fans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du fucre; mais ils ne fuffifoient pas. Il falloit des richeffes pour élever des bâtimens, pour fe procurer des uftenfiles. Le gain que firent quelques habitans avec les Flibuftiers, dont les expéditions étoient toujours heureufes, les mit en état d'employer les efclaves. On fe livra donc à la plantation de ces cannes, qui font paffer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont, au lieu de mines, que des terres fécondes.

Cependant la colonie qui, même en fe dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précédérent la Paix de Riswick, quelques progrès au Nord & à l'Oueft, n'étoit rien au Sud. Cette partie qui a cinquante lieues de côtes ne comptoit pas cent habitans, tous logés fous des huttes, & plus miférables les uns que les autres. Le Gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un terrein fi grand & fi beau, que d'en accorder en 1698 pour trente ans la propriété à une compagnie qui porta le nom de Saint Louis. Elle devoit, à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, ouvrir un com-

merce interlope avec le continent Espagnol, & défricher les vastes campagnes soumises à son privilège. Ce dernier objet, le plus important, fut bientôt le seul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la Compagnie distribua gratuitement des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, selon ses besoins & ses talens, obtenoit des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de quatre cens cinquante livres. Ce même crédit étoit accordé pour les marchandises, quoiqu'elles dussent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à recevoir toutes les productions du sol au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'isle. Le corps qui faisoit tant de sacrifices n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui avoit assuré d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance, onéreuse au colon, étoit-elle adoucie par la liberté qui restoit de prendre où il voudroit toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer avec ses denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même, en épuisant le pays où il exerce sa tyrannie. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La mauvaise conduite de l'oppresseur, le découragement de l'opprimé, con-

courent au dépériffement de l'induftrie & du commerce, dans les Etats foumis à des privilèges exclufifs. La Compagnie de Saint-Louis eft une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ces fociétés particulières. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profufions de fes Agens, fans que le territoire confié à fes foins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 fes droits au Gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'eft durant la longue & fanglante guerre, ouverte pour la fucceffion d'Efpagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il fembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la Paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de fi belles efpérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le tems, fur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'Oueft. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille; de forte que quoique le cacao ne fe vendît que cinq fols la livre, il étoit devenu une fource abondante de richeffes.

XXI. Malheurs arrivés à la colonie.

Des cultures plus importantes compenfoient cette

cette perte avec usure ; lorsque la colonie se vit menacée d'une subversion totale. Un assez grand nombre de ses habitans, qui avoient consacré vingt & trente ans de travail sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billet de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força de retourner pauvres dans une isle d'où ils étoient partis riches; & les réduisit à solliciter, dans un âge avancé, des places d'économes, auprès des mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vuë de tant d'infortunés fit détester, & le systême de Law, & la Compagnie des Indes, qu'on rendoit responsable d'une si mauvaise opération de finance. Cette aversion, née de la compassion seule, fut bientôt fortifiée par des intérêts personnels très-considérables.

En 1722, on vit arriver les agens de la Compagnie des Indes, qui avoit obtenu le commerce exclusif des Négres à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui, ne pouvant espérer qne le cinquième des esclaves dont elle avoit besoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix excessif. Son méconten-

tement éclata par les actes les plus violens. Des commis, dont l'infolence avoit beaucoup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contrains de repaffer les mers. Les édifices qui fervoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaiffeaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté, d'y faire leurs ventes. Le Gouverneur général qui voulut s'oppofer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit méprifer des ordres qui n'étoient pas foutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'ifle retentiffoient de cris féditieux & du bruit des armes. On ne fait où ces excès auroient été pouffés, fi le Gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confufion dura deux ans. Enfin, les inconvéniens qu'entraîne l'anarchie, ramenerent les efprits à la paix; & la tranquillité fe trouva rétablie fans les remédes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a fi bien mis le tems à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la profpérité, ont été des pas de géant. Les deux guerres malheureufes qui ont troublé fes mers, n'ont fait que comprimer fa force. Elle en eft devenuë plus rapide, après la ceffation des hoftilités. Une plaie eft bientôt

guérie, lorsque la conſtitution du corps n'eſt pas attaquée. Les maladies elles-mêmes ſont des eſpèces de remedes, qui expulſant les humeurs vicieuſes, donnent une vigueur nouvelle à un tempéramment robuſte. Elles rétabliſſent l'équilibre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus régulier & plus uniforme. Ainſi, la guerre ſemble renfoncer & ſoutenir le caractère national chez pluſieurs peuples de l'Europe, que la proſpérité du commerce & les jouiſſances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui ſuivent presqu'également la victoire & les défaites, laiſſent place à l'induſtrie & raniment le travail. Les nations refleuriſſent, pourvu que le Gouvernement veuille ſeconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe eſt ſur-tout applicable à la France, qui ne demande pour proſpérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ſes habitans. Par-tout où la nature leur laiſſe une libre carrière, ils réuſſiſſent à lui donner tout ſon eſſor. Saint-Domingue a ſingulièrement éprouvé tout ce que peut un ſol heureux, une poſition avantageuſe, entre les mains des François.

XXII. Etat actuel de la colonie.

Cette colonie a cent quatre-vingts lieues de côtes ſituées au Nord, à l'Oueſt & au Sud. La partie du Sud s'étend depuis le cap Tiburon jusqu'à la pointe du cap de la Beate, ce qui

ſait environ cinquante lieues de côtes plus ou moins reſſerrées par les montagnes. Les Eſpagnols y avoient bâti dans le tems de leur proſpérité, deux groſſes bourgades, qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laiſſoient vuide, ne fut pas d'abord occupée par les François, qui devoient craindre le voiſinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la nation, ſur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corſaires qui s'aſſembloient ordinairement dans la petite iſle à Vaches, pour courir ſur les Caſtillans & pour y partager enſemble leur butin, enhardirent les cultivateurs à commencer en 1673, un établiſſement ſur la côte voiſine. Preſqu'auſſi-tôt détruit, il ne fut repris qu'aſſez longtems après. La Compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalement ſes progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois de Curaçao, qui, s'étant aviſés d'y faire preſque ſeuls le tranſport des eſclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négocians de la métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie; la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent ſouvent la ſortie longue & difficile.

L'établiſſement qui eſt ſitué au vent de tous les autres, ſe nommé Jaqmel. Quoiqu'aſſez anciennement formé, il n'a que quarante-deux maiſons. Son ſol & celui des peuplades voiſines, extrêmement ſerré par des montagnes, ne lui permettent pas d'aſpirer à une grande opulence. Mais ſous un autre point de vuë, il mérite l'attention du Gouvernement. Sa poſition le met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la métropole voudroit, en tems de guerre, faire paſſer à la colonie, & qui courroient de trop grands riſques en prenant la route du Nord, ſtation naturelle & conſtante des eſcadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre reſſource. La petite iſle Hollandoiſe de Curaçao devient, durant les hoſtilités, un magaſin inépuiſable de vivres. Ses armateurs aſſez forts & aſſez hardis, pour combattre avec ſuccès les petits corſaires de la Jamaïque, les ſeuls navigateurs Anglois qui ayent traverſé jusqu'ici leurs opérations, ont verſé durant les derniers troubles des ſubſiſtances immenſes dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approviſionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on aſſure leur atterrage par des batteries bien dirigées & par la protection d'une ou deux frégates. Ce dépôt alimentera l'Oueſt de Saint-Domingue, par un chemin de huit lieues ſeulement, qui conduit à Léogane

& au Port-au-Prince, & le Sud par de petits bateaux qui rangeront aisément la côte.

Tandis que Jaqmel y entretient l'abondance, Saint-Louis en fait la sûreté. Cette ville, bâtie au commencement du siécle, est située au fond d'une baie qui forme une espéce de port assez bon. Elle n'a que quarante maisons. La nature, qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, sembloit attendre la main de l'art pour fournir à ses habitans de l'eau potable. Enfin, quelques Juifs qui ont des habitations aux portes de Saint-Louis, ont entrepris un aqueduc qu'ils se sont obligés de construire à leurs dépens. La place est le siège du Gouvernement, & reçoit le peu de vaisseaux de guerre qui se montrent dans ces parages. C'est-là son seul avantage. C'est par-là qu'elle protège le commerce & les richesses, qui se trouvent aux Cayes, placées dix lieues plus bas.

Cette ville a été comme jettée sans réflexion, dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes, dont, la profondeur insuffisante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré & si dangéreux durant l'équinoxe, que les bâtimens, qui s'y trouvent alors, périssent très-souvent. La grande quantité de vase qu'y déposent les eaux d'une ravine, appellée la rivière du Sud, s'accroît au point que dans trente ans on ne

pourra plus y entrer. La canal, formé par le voifinage de l'ifle à Vaches, n'y fert qu'à gêner la fortie des navigateurs. Ses ances font le repaire des corfaires de la Jamaïque. C'eft-là que croifant fans voiles, & voyant fans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent fur des bâtimens auxquels la force & le lit conftant des vents ne permettent pas de paffer au-deffus de l'ifle. Si des vaiffeaux de guerre étoient forcés de relâcher dans ce mauvais port; l'impoffibilité de vaincre cet obftacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'ifle, les forceroit à fuivre la route des navires marchands. Ainfi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre à caufe des bas-fonds, ces vaiffeaux qui fe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le défavantage du vent, feroient infailliblement détruits par une efcadre inférieure.

La ville des Cayes eft digne du port. On y voit deux cens quatre-vingts maifons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart entourées d'une eau croupiffante. L'air qu'on refpire dans ce féjour, manque également de reffort & de falubrité. Cette mauvaife température, jointe au vice de la rade, a fait fouhaiter que le commerce de la métropole, avec la colonie, pût fe porter à Saint-Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été fans fuc-

cès; & l'on peut aſſurer qu'ils ne réuſſiront jamais. La raiſon en eſt ſenſible.

Les Cayes ſont environnées d'une plaine de près de ſix lieues de long ſur quatre & demi de large. Cette terre très unie, d'une fertilité prodigieuſe, univerſellement propre à la culture du ſucre, eſt arroſée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque pour être la rivale de la plaine du Cap, que d'avoir autant d'eſclaves. Elle en augmente le nombre tous le jours; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la meſure de ſa fécondité poſſible. Tant d'avantages attirent directement à la ville des Cayes, des hommes qui ne paſſent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce ſeroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établiſſement. Les caprices même de l'induſtrie, méritent l'indulgence du Gouvernement. La moindre inquiétude du négociant, le conduit à la défiance. Les raiſonnemens politiques & militaires, ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies n'ont pas d'autres régles de logique: elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce ne proſpère que dans un terrein qu'il a choiſi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs de quitter

leurs boutiques ; ce feroit une tyrannie abfurde dans une foire. Les Cayes ne font que cela.

Tout ce que le Miniftère de France peut raifonnablement fe propofer, c'eft de fortifier & de purifier un peu ce féjour. On feroit l'un & l'autre, en creufant autour de la ville un foffé dont les déblais ferviroient à combler les lagons intérieurs. Le fol exhauffé par ce travail, fe defsécheroit de lui-même. L'eau de la rivière qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce foffé profond, mettroit la ville, avec le fecours de quelques fortifications, à l'abri des entreprifes des corfaires, affureroit même une défenfe momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une efcadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt fe trouvera bouché ? Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baie des Flamands, fituée à moins de deux lieues au vent des Cayes, femblent y avoir défigné d'avance le Havre dont cette ville a befoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaiffeaux de guerre à couvert de tous les vents; leur offre plufieurs carénages, leur permet de doubler au vent de l'ifle à Vaches, & de conferver avec la ville un cabotage qui, protégé par des batteries bien diftribuées, feroit

respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fond & le calme de la mer, y rendent la piqûre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangéreuse pour les vaisseaux.

Un mouillage plus sain, mais qui ne convient qu'à de petits bâtimens : c'est le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guère empêcher durant la paix, a formé ce port, qui, d'ailleurs est presque sans défense. Après les Cayes, ce bourg est le lieu de la Côte où il se fait le plus d'affaires. Son territoire, & les terres voisines dont il absorbe les productions, abondent sur-tout en indigo; mais il n'en passe en France que très-peu.

La partie du Sud, finit au cap Tiburon. Le petit établissement qu'on y a formé, n'a, au-lieu de port, qu'une rade où la mer est constamment agitée; mais il protege par ses fortifications les navires marchands qui sont obligés de doubler le Cap. Il donne un asyle; soit aux bâtimens neutres, qui, fuyant les corsaires, n'ont pu se refugier à Jaqmel; soit aux vaisseaux de guerre nationaux, qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces supérieures d'une escadre ennemie.

Quoique cette côte foit la moindre des trois qui forment la colonie Françoife de Saint-Domingue, & qu'au dernier Décembre 1766, on n'y comptât que 33663 efclaves, elle eft cependant affez confidérable, pour promettre un jour à la métropole autant de denrées que la plus riche de fes isles du vent. La proximité où elle fe trouve de la Jamaïque, l'expofe actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à fon tour ce boulevard des Anglois; lorsque fon terrein mis en valeur, fon étendue fuffifamment peuplée, des ports fortifiés & gardés, lui auront donné la confiftance qu'une bonne Adminiftration lui doit faire acquérir.

En paffant du Sud à l'Oueft, le premier établiffement qu'on trouve eft celui du cap Dame-Marie. Il eft fi foible encore, que fur vingt lieues de côtes, on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Auffi la déclaration de guerre eft-elle pour eux un fignal de fuite. Cependant ils ont ôfé durant les dernières hoftilités, refter dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris feulement la précaution de fe ménager un fouterrein, où il fe retiroit avec fes efclaves, lorsqu'il fe voyoit menacé par quelque corfaire. Malgré cette attention, des atteliers entiers ont été furpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces fortes d'ac-

cidens dans le quartier voiſin, connu ſous le nom de la grande Ance, ou de Jérémie. Ce bourg ſituée ſur une hauteur où l'air eſt pur, a de jolies maiſons, & donne de grandes eſpérances. L'abondance de ſon coton & de ſon cacao, y a attiré quelques négocians. Les corſaires qui croiſent ſur les Jamaïquains, y conduiſent leurs priſes. La culture & la population y ont fait des progrès, qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une ſemblable deſtinée au petit Goave. Ce lieu ſi célébre du tems des flibuſtiers, n'offre aujourd'hui que des ruines pour veſtiges de ſon premier éclat. Il le dut à une rade où les vaiſſeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il ſeroit encore fameux & fréquenté, ſi la Gonave n'étoit pas à ſon voiſinage, ſi les eaux croupiſſantes de la rivière Abaret, qui ſe perd dans des marécages, n'y rendoient pas mal-ſain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane, ſituée à cinq lieues du petit Goave, a trois cens dix-ſept maiſons: elles forment un quarré long, & quinze ruës larges & bien diſtribuées. On l'a bâtie à une demi-lieue de la mer, dans une plaine étroite, mais féconde, bien cultivée, arroſée par un grand

nombre de ruiſſeaux. Le déſir le plus vif de ſes habitans, ſeroit de faire ouvrir un canal depuis la ville jusqu'au mouillage; ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raiſonnable de faire une place de guerre ſur la côte de l'Oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle eſt aſſiſe ſur un terrein uni; rien ne la domine, & les vaiſſeaux ne peuvent l'inſulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un foſſé profond qui ſe rempliroit d'eau ſans les moindres frais. Cette dépenſe ne coûteroit pas, à beaucoup près, autant que les travaux qui ont été entrepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel ſuccès.

La première partie de l'iſle que les François cultiverent, fut celle de l'Oueſt, comme la plus éloignée des forces Eſpagnoles, qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le ſiége du Gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont la ſtérilité & le mauvais air dégoûterent dans la ſuite. Léogane qui le remplaça, fut ſacrifiée à ſon tour au Port-au-Prince, qui devint en 1750. le ſéjour d'un Conſeil ſupérieur, du Commandant-Général & de l'Intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cens toiſes, priſes en ligne directe, dominée de deux

côtés, eſt l'emplacement qu'on a choiſi pour la nouvelle capitale. Deux ports formés par des iſles, ont ſervi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé, ne peut plus recevoir ſans danger des vaisſeaux de guerre; & le grand port qui leur eſt deſtiné, auſſi mal-ſain que l'autre par les exhalaiſons des iſles, n'eſt défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi ſupérieur.

Une foible eſcadre ſuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une poſition ſi déſavantageuſe. La Gonave qui diviſe la baie en deux, laiſſeroit à la petite eſcadre une croiſière libre & ſûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vint à elle; ceux de terre, en ouvrant la ſortie du port aux vaiſſeaux qu'on lui oppoſeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'eſcadre Françoiſe.

Que feroit-ce, ſi celle-ci ſe trouvoit la moins nombreuſe? Déſemparée & pourſuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auſſi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de ſa déroute. Si les vaiſſeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourſuivre presqu'en ligne, & d'entrer jusques dans le port du Roi où ils ſe retireroient.

La plus heureufe des ftations en fait de croifière, eft celle qui donne la facilité d'accepter ou de refufer le combat, de n'avoir qu'un petit efpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages fûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir fe cacher fans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers où l'on n'a que des grains à craindre. Tels font les avantages qu'une efcadre ennemie aura toujours fur les vaiffeaux François mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit fans risque venir les y braver. Elle fuffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la fortie, tous les navires marchands qui navigueroient fans efcorte.

Cependant un port fi défavorable a décidé la conftruction de la Ville. Elle occupe en longueur fur le rivage, douze cens toifes, c'eft-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creufée au centre de la côte de l'Oueft. Dans ce grand efpace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toifes, font comme perduës cinq cens cinquante-huit maifons, ou cafes, difperfées dans vingt-neuf ruës. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce féjour une humidité continuelle, fans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins malfaifante, il faut l'en-

voyer chercher dans des lieux éloignés. Ajoutez à cette incommodité, le peu de sûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, est par-tout abordable du côté de la mer. Les isles même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Cette description, dont les gens instruits & sans passion ne contesteront pas la fidélité, montre assez d'elle-même, que le Port-au-Prince a trop fixé l'attention du Gouvernement. Ce seroit une erreur funeste que de s'obstiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art, un poste qu'elle a livré de toutes parts à l'invasion. L'égarement seroit plus grand encore, d'y rassembler, en le laissant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal; tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie. La destination de ce port doit se réduire à l'embarquement des récoltes, que produisent les champs voisins & la riche plaine du Cul-de-sac. Ce débouché n'exige qu'une protection suffisante pour prévenir une surprise, & pour assurer la retraite des citoyens, qui seront toujours prêts à abandonner une place, dont le destin est de se rendre à la première attaque. Saint-Marc n'aura jamais un meilleur sort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur

gueur fur la côte, au fond d'une baie couronnée d'un croiffant de mornes, dont la mer n'eft féparée que par une très-petite plaine. La nature a laiffé cet intervalle de vie & de culture entre l'aridité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique ftériles, ne font pas inutiles. Ils ont la propriété, unique dans la colonie, de fournir des pierres de taille auffi bonnes que celles d'Europe; & la côte même les donne fans beaucoup de travail. On en a bâti la ville, qui ne confifte qu'en cent cinquante-quatre maifons, autrefois défenduës par un retranchement de terre qui n'exifte plus.

Saint-Marc eft très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre, celles qui fe recueillent depuis fes murs jusqu'au mole Saint-Nicolas Sa profpérité augmenteroit confidérablement, fi on réuffiffoit à arrofer la plaine naturellement trop feche de l'Artibonite, qui n'a befoin que de ce fecours pour furpaffer par fa fécondité les meilleures terres.

L'Artibonite tire fon nom d'une rivière qui la partage dans presque toute fa longueur. Les eaux de ce fleuve, quelquefois encaiffé, roulent conftamment fur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long tems l'idée de les fubdivifer. Des opéra-

tions géométriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet appuyé sur la base des connoissances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuosité que prend le cours des eaux quand il est grossi par les pluies, & la mobilité du sol où coule la rivière, ne permettent de toucher à ses bords qu'avec une grande réserve. La plus légere saignée faite mal à-propos, y ouvriroit en peu d'instans, une breche énorme à des inondations effrayantes & destructives pour une vaste plaine.

Cependant tous les propriétaires desirent impatiemment l'entreprise d'un si grand ouvrage. Mais c'est à l'Administration de juger si des associations particulières, qui sollicitent la liberté de faire travailler à des arrosemens qui ne peuvent féconder que leurs terres, ne nuiroient pas au projet d'arroser toutes celles du pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le Gouvernement devroit venir au secours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenses de l'arrosement général. On seroit bien dédommagé de ce sacrifice, par une sixième d'augmentation dans les productions de la colonie. Cet accroissement de fécondité deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possi-

ble de dessécher entièrement cette partie de la côte, qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand, peut seule légitimer ses conquêtes ; si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le tems l'injustice d'une invasion.

L'Ouest de la colonie, qui, au dernier Décembre 1766, comptoit seul 83080 esclaves, est séparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrémité du cap, est un port également beau, sûr & commode. La nature, en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maisi de l'isle de Cuba, semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cens cinquante toises d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain, quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin, qu'on diroit fait exprès pour les carénages, n'a pas le défaut des ports encaissés: il est ouvert aux vents d'Ouest & de Nord, sans que leur violence puisse y troubler ou retarder aucun des mouvemens ou des travaux intérieurs. La peninsule où le port est situé, s'éleve comme par dégrés jusques aux plaines qui reposent sur une base énorme. C'est

pour ainſi dire une ſeule montagne, qui, d'un ſommet large & uni, va par une pente douce ſe rejoindre au reſte de l'iſle.

Le mole Saint-Nicolas fut long tems oublié par les habitans de Saint-Domingue. Des mornes pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'uſage qu'ont fait les Anglois de cette poſition durant la dernière guerre, l'a comme tirée du néant. Le Miniſtère de France éclairé par ſes ennemis même, y a fait paſſer un grand nombre d'Acadiens & d'Allemands, mais qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'eſt le ſort inévitable des nouveaux établiſſemens fondés entre les nouveaux tropiques. Le peu qui y eſt échappé aux atteintes funeſtes du climat, du chagrin & de la miſère, déſerte tous les jours le ſol ſtérile & pauvre de Saint-Nicolas. Il eſt poſſible que la liberté de le fréquenter, accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigration. La facilité qui en réſultera pour les colons, de vendre convenablement les fruits de leur culture, les beſtiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur induſtrie, les fixera peut-être ſur les terres qu'on leur a données. Du reſte, elles ne produiſent de denrées convenables pour l'Europe, que le ſeul coton.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établiſſement qu'on trouve à la côte du Nord,

c'eſt le port de Paix. Il dut ſa fondation au voiſinage de la Tortuë, dont les habitans s'y réfugioient à meſure qu'ils abandonnoient cette iſle. L'ancienneté de ſes défrichemens a rendu ce canton l'un des moins mal-ſains de Saint-Domingue ; & il eſt parvenu depuis longtems au point de richeſſe & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre ſont peu de choſe, quoique l'induſtrie ait été juſqu'à percer des montagnes, pour conduire les eaux & arroſer les terres. Le ſucre n'y eſt pas abondant ; l'indigo, le caffé, le coton, abſorbent les principaux ſoins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme iſolé & ſéparé du reſte de la colonie. La population la plus voiſine de ce lieu retiré, c'eſt le cap François.

Cette ville eſt ſituée au bord d'une grande plaine, qui a vingt lieues de long ſur quatre de large. Il y a peu de pays plus arroſés; mais il ne s'y trouve pas une rivière où une chaloupe puiſſe remonter plus de trois milles. Tout ce grand eſpace eſt coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau, conſtamment bordés de haies de citroniers, aſſez épaiſſes pour ſervir de barrière contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduiſent à pluſieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes-futaies,

qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la disette de bois, dont on se plaint déjà. Quoique les François eussent reconnu de bonne-heure le prix d'un terrein dont la fertilité surpasse l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils cesserent de craindre les irruptions des Espagnols, qui jusqu'alors s'étoient tenus en force dans le voisinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitans de Sainte-Croix & de Saint-Christophe, accéléra les progrès de cet établissement. C'est aujourd'hui le pays de l'univers qui produit une plus grande quantité de sucre.

La plaine qui n'a vers le Nord d'autres limites que la mer, est couronnée au Sud par une chaîne de montagnes, dont la profondeur varie depuis quatre jusqu'à huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repousse les habitans. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, & toutes sont coupées par des intervalles remplis de plantations de caffé, & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieuses, on savoure à loisir les délices d'un printems sans hiver, sans été. L'année n'y a que deux saisons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit continuellement les charmes & les richesses que la

poëfie prodigue dans fes defcriptions. De quelque côté qu'on tourne fes regards, on eft enchanté par la variété des objets colorés d'une lumière pure. Le ciel eft tempéré pendant le jour; les nuits conftamment fraîches, préparent un foleil doux. Les habitans de la plaine où cet aftre darde fes rayons les plus vifs, vont dans ces montagnes refpirer un air frais, boire des eaux falubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un féjour fi délicieux!

Ce fut un de ces hommes, que l'intolérance réligieufe commençoit à profcrire dans leur patrie. Un calvinifte, nommé Gobin, alla planter au cap la première habitation. Les maifons fe multiplierent, à mefure que le territoire fut défriché. Cet établiffement avoit déjà fait affez de progrès dans l'efpace de vingt-cinq ans, pour exciter la jaloufie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Efpagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent en cendres.

On pouvoit tirer de ce défaftre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt, qui eft le premier fondateur des colonies, avoit fait choifir pour l'emplacement du cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du

mouillage ordinaire. Cette position peu saine, avertissoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y songerent pas. C'est dans un gouffre, où la chaleur des rayons est augmentée par la réflexion de montagnes, où le vent n'arrive que du côté de la mer pardessus des marécages; c'est-là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richesse des campagnes voisines, n'a cessé d'aggrandir ce port d'édifices nouveaux & toujours plus rians.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le cap en deux cens vingt-six islets de maisons, qui montent au nombre de huit cens dix. Mais ces rues trop étroites & sans pente, quoique le terrein soit en dos-d'âne, sont toujours bourbeuses; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux des côtés qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

On a projetté plusieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoiqu'ancienne, est à peine applanie: elle a la forme d'un quarré long; le centre en est marqué par une fontaine, qui tarit souvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une église, que son immensité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importation des pierres qu'on

fait venir d'Europe, ne permettront pas si-tôt d'achever. La place de Clugny, qui est un quarré régulier, étoit nécessaire pour faire disparoître un marais infect. Ce desséchement sera utile à la salubrité de l'air. Le Gouvernement, les casernes, un magasin du Roi, sont les seuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil du citoyen aime à se reposer sur deux établissemens, qu'on appelle maisons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils ayent acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont presque tous exposés à des maladies souvent mortelles. Au Cap, ces malheureux sans fortune & sans aveu, sont reçus dans deux hospices, où les hommes & les femmes trouvent séparément tous les secours que leur situation exige, jusqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il est bien honteux qu'une si belle institution n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies des refuges semblables à ceux de Saint-Domingue. Ce sont-là des établissemens qu'on peut appeller vraiment pieux & divins, puisqu'ils sont faits pour la conservation des hommes. Soit par une suite de cette précaution,

ou par le concours d'autres foins, il meurt à proportion moins de monde au Cap, que dans les autres villes fituées fur le bord de la mer. L'attention qu'on a euë de purifier l'air en defféchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à-peu-près parvenuë au plus haut période de fes cultures: tous ces moyens fe font réunis pour corriger les influences nuifibles d'une fituation vicieufe.

Le port du Cap eft digne de recevoir les riches productions des contrées voifines. Il eft admirablement placé pour les vaiffeaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y refpire eft le meilleur de l'ifle. Il n'eft ouvert qu'au vent du Nord-Eft, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, fon entrée étant femée de récifs, qui rompent l'impétuofité des vagues. On en fort aifément, & le débouquement de ces mers fe fait en peu de tems.

A quatorze lieues au vent du Cap, eft le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville fe trouve fituée dans le centre intérieur d'un vafte port, dont la feule ouverture eft formée par un goulet de quinze cens toifes de longueur fur environ cent de largeur. Une rivière l'environne à

l'Oueſt. Le rivage de la mer la termine à l'Eſt. Une très petite peninſule au Nord, ſert d'emplacement au fort. Du côté du Sud, eſt la plaine. La ville n'eſt encore compoſée que de ſoixante-dix maiſons. Elle eſt aſſez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puiſſe irriter la chaleur par la reverbération; mais le voiſinage de quelques marais y rend l'air mal-ſain. Ses fortifications ſont ſuffiſantes, pour arrêter une eſcadre deux ou trois jours.

La ſûreté, la beauté de ſon port, n'empêchent pas que la majeure partie des productions de ſa plaine ne paſſent au Cap. La maſſe du commerce attire toujours à elle les branches voiſines; & les grands ports abſorbent & deſſéchent les petits.

XXIII. Productions & population de la colonie.

Toutes les productions de Saint Domingue ſe réduiſoient en 1720, à 1,200,000 livres peſant d'indigo; à 1,400,000 livres de ſucre blanc; 21,000,000 livres de ſucre brut. Ces cultures s'étendirent, & en 1737 on y ajouta celles du coton & du caffé. En 1754, les denrées de la colonie furent vendues ſur les lieux même, 28,833,581 livres. Il eſt vrai qu'elle reçut de la métropole pour 40,628,780 livres de marchandiſes; mais ſi elle s'endettoit, ce n'étoit que pour hâter ſa proſpérité. Sa population blanche étoit alors de 7758 hommes en

état de porter les armes ; de 2525 femmes, veuves ou mariées ; de 781 jeunes personnes en âge de subir le joug de l'hymen ; de 1691 garçons & de 1503 filles, au-dessous de douze ans. Elle comptoit parmi ses noirs ou mulâtres libres, 1362 hommes qui pouvoient faire la guerre ; 1626 veuves ou femmes mariées ; 1009 garçons & 864 filles, au-dessous de douze ans. Ses atteliers étoient peuplés de 79,785 Négres ; de 53,817 Négresses ; de 20,518 Négrillons ; de 18,428 Négrittes. On exploitoit 344 sucreries en brut, 255 en blanc, 3379 indigoteries ; & on cultivoit 98,946 cacaoyers, 6,300,367 cotonniers, 21,053,842 caffiers. La colonie avoit pour vivres, 5,520,503 bananiers, 1,201,849 quarrés de patates, 226,098 quarrés d'ignames, 2,830,586 fosses de manioc. Ses troupeaux ne passoient pas 63,450 bêtes à poil, & 92,946 bêtes à corne.

A l'époque de 1764, Saint-Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes. 4306 habitoient le Nord, 3470 l'Ouest, & 1010 seulement le Sud. 4114 Mulâtres ou Négres libres, mais enrégimentés, grossissoient ces forces. Il y en avoit 497 au Sud, 2250 à l'Ouest, & 1370 au Nord.

Le nombre des esclaves étoit de 206,000 de tout âge & de tout sexe, répartis de la maniére suivante. 12,000 dans neuf villes, quelques-

ouvriers, & les autres occupés au ſervice domeſtique, 4000 employés dans les bourgs aux tuileries, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de néceſſité première, 1000 deſtinés à cultiver des vivres & des légumes; 180,000 conſacrés aux denrées d'exportation. Depuis ce recenſement, il a été porté tous les ans, environ quinze mille noirs dans la colonie. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide ſe trouvoit plus que rempli par les eſclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus ſervi au luxe des villes, où le nombre de ces ſortes de domeſtiques a même diminué. Ces Négres nouvellement tranſportés, étoient des hommes capables de travail: on les a tous appliqués à la culture qu'ils doivent avoir conſidérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets ſur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'eſt formé quarante nouvelles ſucreries. On en compte aujourd'hui 260 au Nord, 197 à l'Oueſt, 84 au Sud. Les rafineries ſe ſont encore plus multipliées à proportion; & la quantité de ſucre blanc a presque doublé. Le coton a fait de grands progrès dans les vallées de l'Oueſt, & le caffé des progrès prodi-

gieux dans celles du Nord. Il s'est même élevé quelques cacaoyeres dans les bois de la grande ance. La paix a fait refleurir les anciennes branches de commerce ; elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & prospére sous son ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut assurer d'après des instructions très-fidèles, que dans l'année 1767, il est sorti de la colonie 72,718,781 liv. pesant de sucre brut ; 51,562,013 liv. de sucre blanc ; 1,769,562 liv. d'indigo ; 150,000 liv. de cacao ; 12,197,977 liv. de caffé ; 2,965,920 liv. de coton ; 8470 banettes de cuirs en poil ; 10350 côtés de cuirs tannés ; 4108 barriques de taffia ; 21104 barriques de sirop.

Telle est la masse des productions enregistrées aux douanes de Saint-Domingue en 1767, & exportées sur trois cens quarante-sept navires arrivés de France. Les chargemens faits sous voile : l'excédent des poids déclarés : le paiement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un quart des denrées de la colonie, qu'il faut ajouter à l'énumération connue des richesses. Depuis cette époque toutes les cultures de la colonie ont augmenté, & celle du caffé est triplée.

On n'est pas d'accord sur l'augmentation dont elles sont encore susceptibles. Les uns veulent

qu'on puiſſe les doubler, d'autres qu'elles ne puiſſent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'il reſte encore à la culture de grands progrès à faire; & l'on doit les attendre de l'activité de la nation qui poſſéde un fonds ſi propre à ſe perfectionner. Mais peut-elle eſpérer d'en recueillir les avantages? Eſt-elle aſſurée d'en conſerver toujours la propriété? Ces deux queſtions méritent un examen ſérieux.

XXIV. Commerce des François de Saint-Domingue avec les Eſpagnols, établis dans la même iſle.

Le commerce que les François de Saint-Domingue entretiennent avec leur indolent voiſin, eſt plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fourniſſent des bas, des chapeaux, des toiles, des fuſils, de la clincaillerie, quelques vêtemens: & ils reçoivent en paiement des chevaux & des bêtes à corne pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin douze à quinze mille francs que la Cour de Madrid ſacrifie tous les ans pour la ſolde du Gouvernement, du Clergé, des Troupes qu'elle entretient dans le premier établiſſement qu'elle forma dans le nouveau monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaiſes qui conſervent par habitude une valeur fictive au-deſſus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Eſpagnols leurs voiſins. Il faudroit des révolutions qu'il eſt impoſſible de prévoir, pour interrompre

cette communication qui se fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint-Domingue. C'est-là que le besoin mutuel l'emporte sur l'antipathie de caractère, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de division.

XXV. Comment la colonie peut assurer ses liaisons avec l'Europe.

Il seroit à souhaiter pour les colons François, qu'ils fussent aussi sûrs de conserver leurs liaisons avec l'Europe. Si les premiers avanturiers de leur nation qui parurent à Saint-Domingue avoient pu songer à la culture, ils se seroient emparés, comme ils en avoient la facilité, de la partie de l'isle qui est le plus au vent. Elle a des plaines vastes & fertiles. Elle est de toutes parts ouverte à l'Océan. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre; dès le jour qu'on en sort, on les perd de vuë. La route est telle que l'ennemi n'y peut tendre aucune embuscade. Les croisières n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François fut d'attaquer les vaisseaux Espagnols & d'infester le golfe du Mexique, les possessions qu'ils occuperent à Saint-Domingue, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les isles Lucayes, dont les rades cachées ser-

servent de retraite aux corsaires; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers resserrées qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiser.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de ressource effective, qu'une escadre permanente dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuissance du Gouvernement pour donner cette sorte de protection à sa colonie; soit négligence des Amiraux, qui lorsqu'ils ont eu des vaisseaux armés, sont restés dans les ports sans agir : on n'a pas suivi l'unique systême de défense qui convenoit à la métropole pour la sûreté du commerce de Saint-Domingue.

Si le Ministère & la marine changent de principes & de conduite ; il faudra d'abord couvrir les parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France, entrent toujours en tems de guerre, & le plus souvent en tems de paix. Le besoin qu'ils ont de reconnoître le promontoire de la Grange, situé à dix lieues au-dessus, y attire une infinité de corsaires qui manquent rarement leur proie. Deux vaisseaux de force qu'on y placeroit, se rendroient aisément les maîtres de cette croisière. Si, contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plu-

grands moyens, il faudroit bien lui céder la place ; mais il eſt vraiſemblable que ce ne feroit pas pour longtems.

Après avoir favoriſé l'entrée des bâtimens au Cap, il faudroit aſſurer leur ſortie : & voici comment. Un des deux vaiſſeaux de guerre qui devroit être toujours dans le port, prendroit ſous ſon convoi pluſieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger; parce qu'il ne ſe trouve guère ſur ce paſſage des vaiſſeaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être ſans qu'on en ſoit averti.

Tandis qu'une partie de l'eſcadre protégeroit la navigation du Nord, le reſte qui feroit plus conſidérable couvriroit les autres côtes de la colonie. Cette partie auroit ſon point d'appui au Port-au-Prince. Deux de ſes vaiſſeaux le porteroient de-là au mole Saint-Nicolas, auſſi dangereux pour les bâtimens qui vont du Cap à l'Oueſt & au Sud, que peut l'être la Grange pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépaſſeroient jamais la pointe du mole. Ce feroit aux forces placées au Nord à tenir la mer libre jusqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce paſſage forcé tous les armemens de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'eſcadre du Port-au-Prince

feroit encore chargée de se montrer de tems en tems au Sud de l'isle, de protéger ses propres parages, & d'escorter jusqu'au-delà du débouquement tous les bâtimens qui voudroient faire leur retour en France. Elle pourroit même aller croiser sur la Jamaïque, lorsque les circonstances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des surprises de l'ennemi les produits de sa colonie, la métropole doit encore pourvoir à la conservation d'une propriété si féconde.

XXVI. Pour finir les divisions des Espagnols & des François de Saint-Domingue, il faut régler les limites des deux colonies.

Les Espagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'isle, furent autrefois des ennemis assez redoutables. A peine les François se montrerent à Saint-Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers sans aveu, ôserent soutenir la guerre contre un peuple armé sous une autorité régulière. Ils furent avoués de leur patrie, lorsqu'elle les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de Gouverneur de la Tortue & de Saint-Domingue : titre qui fut changé depuis contre celui de Gouverneur général des isles sous le vent. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa cour la conquête de l'isle entière. Il répondoit sur sa tê-

te du ſuccès de l'entrepriſe ; pourvu qu'on lui envoyât une eſcadre aſſez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le Miniſtère de Verſailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laiſſa les François expoſés à des hoſtilités continuelles. Ce n'eſt pas qu'on ne les repouſſât conſtamment avec ſuccès, qu'on ne portât même la déſolation dans le pays ennemi ; mais ces animoſités nourriſſoient dans l'ame des habitans l'amour du brigandage ; les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien adminiſtrée, comme le premier objet de toute ſociété qui poſſéde des terres. La faute qu'avoit faite la France, de ne pas ſeconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'iſle entière, faillit lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette Couronne étoit occupée à ſoutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Eſpagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir ſolidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chaſſer. Le début de leurs opérations leur faiſoit eſpérer un ſuccès complet, lorſqu'ils ſe brouillerent d'une manière irréconciliable. Ducaſſe, qui conduiſoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur diviſion

pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à sang. De-là ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître; lorsque les ordres de sa Cour arrêterent cette expédition.

La Maison de Bourbon monta sur le Trône d'Espagne, & la nation Françoise perdit l'espérance de conquérir Saint-Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspenduës, cesserent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque tems leurs esclaves profitoient des divisions nationales, pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette désertion, qui devoit naturellement augmenter, fut rallentie par l'obligation que contractèrent les Espagnols, de ramener les transfuges à leurs voisins pour la somme de 250 livres par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement observée, elle devint un frein puissant jusques aux brouilleries qui diviserent les deux nations en 1718. A cette époque les Négres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le pro-

jet de chasser entièrement de l'isle, des voisins aussi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas assez longtems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V. ordonna de restituer tout ce qu'on pourroit ramasser d'esclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorsque le peuple soulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne sauroit désapprouver, s'il eût été inspiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haîne nationale. Il sera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'esclavage des Négres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inaccessibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asyle assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est-là, que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une isle que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrosent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique, n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement met-

toit les deux nations aux prises, malgré le Pacte des Couronnes; ce seroit vraisemblablement un feu passager, qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises, de part & d'autre, se réduisoient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, se trouveroit redoutable par sa misère même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un Gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivit au Commandant François, que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre, que, si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre exigeroit-il qu'elle passât toute entière dans les mains du plus laborieux? Mais, quand même la Cour de Madrid pourroit se déterminer à céder un territoire qui lui est à charge, il y auroit encore bien des difficultés à surmonter. La Grande-Bretagne, qui tient aujourd'hui dans ses mains la destinée de l'A-

mérique, consentiroit difficilement à cette augmentation de richesse pour sa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune opposition; ce seroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent Saint-Domingue. Cet ordre sembloit une suite de l'avènement de Philippe V. au Trône, avènement qui imprima aux possessions Françoises, un caractère de stabilité, de légitimité, qu'elles n'avoient pas eu jusqu'alors. On devoit s'attendre, que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre un Roi, décideroit que tout le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au Nord & au Sud, resteroit dans sa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette discussion à un autre tems qui n'est jamais venu. On n'a pas même ouvert une seule conférence, pour débrouiller ce cahos. Cette négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui se sont souvent massacrés, assassinés. Ce germe de discorde & de rage a passé dans tous les cœurs; & les deux nations en 1730, ont pris les armes pour s'exterminer. Les Chefs des deux colonies réussirent alors à calmer cette fureur, par une convention provisoire; mais les successeurs de ces hommes habiles & modérés, auront-ils la même autorité, le même

bonheur? Il s'agit d'étouffer ſans retour, cette guerre inteſtine, en aſſurant d'une manière légale & authentique, les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la juſtice convenables, on doit remonter jusqu'en 1700. A cet époque les deux peuples devenus amis, reſterent de droit, en poſſeſſion de tous les terreins qu'ils occupoient. Les empiétemens qu'ont fait dans le cours de ce ſiécle, les ſujets d'une des Couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés; & les droits des deux Puiſſances ſont reſtés les mêmes; puisqu'aucune convention, ſoit directe, ſoit indirecte, n'y a dérogé.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiècle, les poſſeſſions Françoiſes, qui ſont aujourd'hui bornées ſur la côte du Nord par la rivière du Maſſacre, s'étendoient jusqu'à la rivière d'Yaque. Celles de la côte du Sud, qu'on avoit pouſſées jusqu'à la pointe du cap de la Béate, ont été reſſerrées avec le tems à l'ance Pitre. Comment s'eſt opérée cette révolution inſenſible? Par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu agriculteur a raſſemblé toutes ſes poſſeſſions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le dé-

bit de ses denrées. L'autre, plutôt Pasteur qu'agricole, ayant besoin d'un plus vaste espace pour élever ses troupeaux, s'est emparé de tous les terreins abandonnés. Par la nature des choses, les pâturages se sont étendus, & les champs se sont rétrécis, du moins rapprochés. Il n'est pas juste que le peuple le plus industrieux & le plus utile sur la terre qu'il féconde, soit dépouillé par la nation errante, qui consume sans reproduire.

Les limites des François, dans l'intérieur des terres, seroient plus difficiles à marquer; tant les révolutions fréquentes & journalières qui s'y sont faites, y ont jetté d'incertitude & de confusion. Ce sont, aujourd'hui, les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande Rivière, de l'Artibonite, du Mirebalais, qui séparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François sont réduits par-tout, à l'exception des pointes du mole Saint-Nicolas & du cap Tiburon, à une lisière étroite qui ne s'étend nulle part à plus de neuf lieues & demie de distance, & dans quelques endroits à six lieues au plus. Ce territoire forme une espèce de croissant, dont la convexité produit sur les bords de la mer un développement de deux cens cinquante lieues de côtes, au Nord, à l'Ouest & au Sud. Mais ces bornes ne peuvent subsister, par une raison qui fait disparoître toutes les autres considérations.

Les établiffemens François du Nord, font féparés de ceux de l'Oueft & du Sud, par des montagnes inacceffibles. L'impoffibilité de fe fecourir, les expofe à l'invafion d'une Puiffance également ennemie des deux nations. Le danger commun, qui donne à ces voifins une forte de réprocité d'intérêts, doit engager la Cour de Madrid à règler les limites, de façon que fon Alliée y trouve les commodités dont elle a befoin pour fa défenfe. Le terrein qu'il s'agit de facrifier eft montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France, avec une générofité qui ne leur laiffe aucun regret.

XXVII. Mefures que doit prendre la France, pour garantir fa colonie des invafions étrangères.

Quand la colonie aura toutes fes poffeffions liées & foutenues au dedans par une communication fuivie & non interrompuë, il faudra les fortifier contre les attaques de leur feul ennemi vraiment redoutable: c'eft l'Anglois. S'il veut entamer Saint-Domingue par l'Oueft ou le Sud, il raffemblera fes forces à la Jamaïque. Si c'eft par le Nord, il fera fes préparatifs à la Barbade, ou à quelqu'autre ifle du vent, d'où il peut arriver en fept ou huit jours au cap; au-lieu de cinq ou fix femaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port.

L'Oueft & le Sud ne fauroient être défen-

dus. L'immenſité du terrein empêche de mettre de la liaiſon & du concert dans les mouvemens. Si on diſperſe les troupes, elles deviennent inutiles par la diviſion des forces; ſi on les raſſemble pour ſoutenir des poſtes que leur foibleſſe locale expoſe le plus à l'attaque; on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne feroient qu'un fardeau pour de vaſtes côtes, qui préſentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit ſe borner à conſtruire ou à entretenir des batteries qui protégent les rades, les vaiſſeaux marchands & le cabotage; qui puiſſent éloigner les corſaires, & même garantir de la deſcente d'un ou deux vaiſſeaux de guerre, qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légères, qui ſuffiſent pour ſoutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & ſe contenteront de ne pas ſe rendre ſans être menacées.

Ce n'eſt pas qu'on doive renoncer à toute eſpèce de défenſe. Chaque côte devroit avoir ſur les derrières un lieu d'aſyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ſes inſultes, & capable de repouſſer ſes attaques. Ce devroit être une gorge où l'on pût ſe retrancher & ſe défendre avec avantage. Telle eſt celle de

la Gascogne, dans la côte de l'Ouest. Elle a toutes les forces de position que donne la nature, avec le seul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quartiers. Le réduit, ou rendez-vous général du Sud, établi sur l'habitation Perrein, à dix mille toises des Cayes, est un asyle d'une résistance supérieure. Au centre de tous les mouvemens rétrogrades, il rassemble tout ce qu'on peut désirer pour la défense. La nature, en rétrécissant sa gorge, à couvert ses flancs, & assuré dans ses derrières un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenuë pour le tourner, qui ouvre à ses défenseurs une issuë de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui, n'ayant point de place forte, sera exposé à mille surprises. Ces allarmes redoubleront, si l'on a quelques escadrons de cavalerie légère. On peut s'en procurer à peu de frais. Les Espagnols de Saint-Domingue, vendent à un prix modique, des chevaux andalous très-souples & pleins de feu, qui ne sont pas ferrés, qui paissent toute l'année dans les prairies, où ils dorment en plein champ. Ce sont d'excellens soutiens pour la petite guerre, qui donnera le tems d'attendre les secours qui auront toujours la voie du Nord pour arriver. Les troupes qui

la ſoutiendront, pourront même, s'il le faut, aller contribuer à la défenſe de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne ſe pourra faire que par la mer.

Tous ceux qui connoiſſent l'iſle de Saint-Domingue, ſont inſtruits que les établiſſemens François y forment comme deux colonies différentes, l'une au Sud & à l'Oueſt, & l'autre au Nord, qui n'ont aucune communication utile & réelle par le continent. Ainſi, en ſuppoſant même les Anglois en force & ſolidement établis à l'Oueſt & au Sud; il leur ſeroit impoſſible de ſe porter au Nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter, que par l'étroite liſière qui joint les poſſeſſions Françoiſes de l'Oueſt & du Nord au cap Saint-Nicolas, ou en traverſant les poſſeſſions Eſpagnoles, deux routes également impraticables.

La première eſt un déſert ſtérile, tellement rempli de forêts, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de tems & d'extrêmes fatigues. La ſeconde n'eſt guère moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes Eſpagnoles, hautes, incultes, eſcarpées, & où on ne paſſeroit pas ſans être harcelé. La côte du Nord, inacceſſible par terre, ne peut donc être attaquée que par la mer. Plus riche, plus

peuplée, & moins étenduë que les deux autres, elle eſt plus ſuſceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenſe ſuivie & régulière.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de récifs, offre une terre marécageuſe dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un ſol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenſe naturelle eſt devenuë moins commune, par les coupes de pluſieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne ſont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magaſins & les autres bâtimens en pierre y ſont communs; ils fourniſſent des poſtes à creneler, & aſſurent quelques feux couverts.

Cette première ligne de la plage ſemble faire eſpérer qu'un rivage de dix-huit lieues, ſi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût ſecondé de la valeur Françoiſe, mettroit l'ennemi dans le riſque d'être battu, dès le moment de la deſcente. Si ſes projets étoient connus, ſi ſes diſpoſitions ſur mer indiquoient de loin le lieu de ſon débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience aſſure un avantage infaillible aux eſcadres emboſſées.

Ce n'eſt point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaiſſeaux, couvrent

l'abord des chaloupes ; c'eſt par l'impoſſibilité où l'on eſt d'occuper tous les points de la côte, qu'une eſcadre mouillée a la facilité de faire des deſcentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour-ainſi-dire, autour des ſinuoſités, dans le tems que les canots & les chaloupes, volent par un chemin plus court. L'attaquant ſuit la corde, tandis que le défenſeur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'eſt pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour le mettre en état de réſiſter à une deſcente, il faut d'abord la croire exécutée. On employe alors ſon courage & ſes forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit ſur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable, laiſſera toujours la plaine du cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes dont la hauteur, proportionnée aux différens dégrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pour-

poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des espéces de chaumes ou de guérets à perte de vuë.

La séparation des pieces de cannes, les savanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font non prairies. Au lieu de nos villages, ce sont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaisses & tirées au cordeau, plus imposantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'est-là ce qui fait la plus grande différence de perspective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivières ; quelques ravines ; de foibles monticules ; un sol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de fossés ; un ou deux bois d'une foible épaisseur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui se couvre d'eau dans un orage, & de poussière en douze heures de soleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du Cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campements avantageux ; sans oublier que dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'eſt pas aux écrivains à preſcrire des régles aux gens de guerre. Céſar lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les deſcriptions topographiques, l'appréciation des poſtes, la combinaiſon des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus ſavante théorie : tout eſt ſoumis au coup-d'œil du Général, qui, avec les principes dans ſa tête & les matériaux dans ſa main, applique les uns & les autres aux circonſtances locales & momentanées, où le hazard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il eſt, eſt dépendant de la fortune qui ſubordonnne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les régles ſont hériſſées d'exceptions, que le tact doit preſſentir. L'exécution même change presque toujours le plan & dérange le ſyſtême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le ſuccès éventuel de ſes meſures; une rencontre, un événement imprévus; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piége ou une embuſcade, ſous des tourbillons de pouſſière; la foudre qui épouvante les chevaux; ou qui ſe confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement ſur les eſprits du chef & ſur le ſang des ſoldats: ce ſont autant d'élémens phyſiques ou moraux, qui, par leur inconſtance, entraî-

nent un renverfement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que foit le choix du lieu pour une defcente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en fera toujours l'objet. Le débarquement fe fera fans doute dans la baie du Cap même, où les vaiffeaux feroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions néceffaires pour affiéger cette opulente fortereffe. C'eft auffi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvemens de défenfe doivent tâcher d'éloigner l'affaillant. On cherchera par l'avantage des pofitions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la defcente, il faut chicaner le terrein, en foutenant un commencement d'attaque, fans compromettre la totalité des troupes. On fe poftera de façon à fe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garnifon, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une efpèce de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du fiége, & retarder la prife de la place. Fût-elle emportée, comme il feroit facile en l'évacuant de favorifer l'évafion des troupes, tout ne feroit pas fini. Les montagnes où elles fe réfugieroient, inacceffibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple

chaîne. Les quartiers habités en font comme gardés par des gorges fort ferrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande rivière, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de rivière, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroit être secondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y font plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent ; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, feroit remplacé par les Espagnols, qui, sur les derrières de ces montagnes, élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise, par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer, à Versailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes

de terre dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontière à l'invasion des maîtres de la mer; parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entièrement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une Puissance sans forces maritimes, que des forces éparses & abandonnnées, sur des rivages dévastés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'isle, qu'on se promettoit d'établir solidement sa défense. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obstacles, où chaque marche seroit achetée par des combats, dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les transports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conspireroit à la destruction de l'ennemi. Tel devoit être, pour ainsi dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de cons-

truire. Cette capitale ſituée dans un lieu où l'élévation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comeſtibles les plus néceſſaires, & particulièrement le riz; environnée de troupeaux, qui, paiſſant ſur un terrein le plus favorable à leur multiplication, ſeroient conſervés pour l'inſtant des beſoins; munie de magaſins proportionnés à ſa grandeur & à ſa garniſon: une telle ville auroit changé en un royaume, qui ſe ſoutiendroit long-tems de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le ſuperflu ſans avoir le néceſſaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire ſubſiſter.

Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui diſputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour ſoutenir la défenſive, où les excurſions perpétuelles du centre le réduiroient à ſe borner. Les troupes de l'intérieur de l'iſle, toujours ſûres d'une retraite reſpectable, pourroient être aiſément rafraîchies par des ſecours venus d'Europe, qui pénétreroient ſans peine au centre d'un cercle dont la circonférence eſt ſi vaſte, tandis que toutes les flottes Angloiſes ne ſuffiroient pas à remplir les vuides

que le climat feroit continuellement dans leurs garnifons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vuë le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un fyftême qui réduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défenfe de la colonie. Le nouveau plan n'a pû manquer d'être applaudi par les colons, qui ne voyent jamais fans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garnifons, d'où réfulte moins de fûreté que de dévaftation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées fur un feul point, ils n'auroient plus dans leur voifinage fur les trois côtes, que des troupes légeres, qui, fuffifant pour éloigner des corfaires par des batteries, font d'ailleurs des défenfeurs commodes, prêts à céder fans réfiftance, à fe difperfer, où à capituler au moindre figne d'une defcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, s'eft encore trouvé conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils ont penfé que le petit nombre de troupes dont la colonie eft fufceptible, étant comme perdu dans une ifle auffi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chofe au mole. C'eft Bombardopolis qu'on a choifi, comme le pofte le plus refpectable. Cette nouvelle ville eft placée à l'extrêmité d'une grande plaine, dont l'élévation affure la

fraîcheur. Une ſavane naturelle couvre ſon territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui eſt rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place régulière, auſſi forte qu'on le voudroit : ſi elle ne préſervoit pas les côtes d'une invaſion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir ſolidement.

Il ſeroit à ſouhaiter, diſent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une poſition ſi avantageuſe. C'eſt un tréſor qu'on ne devoit découvrir, qu'en s'en aſſurant la poſſeſſion. Si cette précieuſe clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne ſauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau-monde feroit plus fatal à l'Eſpagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reſte, qu'on ne s'étonne pas de voir ſi peu de ſolidité dans toutes les précautions qu'on a priſes jusqu'ici pour la défenſe de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection ſeront bornées à des moyens du ſecond ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette iſle, on ne pourra ſuivre un plan invariable. Les principes fixes

appartiennent exclusivement aux Puissances qui peuvent compter sur leurs forces navales, pour se garantir de la perte, ou s'assurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de la France ne sont pas gardées par ces arsenaux mouvans, qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur métropole n'a pas encore une marine assez redoutable. Mais, du moins, Gouverne-t-elle ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée? C'est ce que nous allons examiner.

XXVIII. Examen du Gouvernement établi dans les isles Françoises.

Le Gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'esprit national, qui ne s'écarte guère des vrais intérêts de l'Etat, a porté dans le nouveau-monde le droit de propriété, qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, les terreins qu'on a voulu défricher dans ses isles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

XXIX. Le droit de propriété est-il respecté dans les isles Françoises?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui les sollicitoient. Sans égards à leurs talens & à leurs facultés, le crédit de leurs Protec-

teurs régloit la mesure & l'étenduë du terrein qu'ils obtenoient. On stipuloit, à la vérité, qu'ils commenceroient leur établissement dans l'année de la concession, sans discontinuer le défrichement, sous peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misère où la mort de leurs parens les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la récommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection, qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangemens économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cens fosses de manioc, pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins secs

qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Auffi la loi qui faifoit violence à la difpofition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureufement exécutée ; mais comme on ne l'a pas révoquée, elle eft toujours un fléau entre les mains de l'Adminiftrateur ignorant, bizarre ou paffionné, qui voudra s'en fervir contre les habitans. C'eft pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la légiflation. La contrainte des loix agraires, eft encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du Gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guère dans les ftipulations publiques ou particulières. Les nobles fervoient l'Etat, non de leur bourfe, mais de leur perfonne; & ceux de leurs vaffaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, foit en denrées, foit en travaux. Ces ufages deftructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin, ils tombèrent par dégré, à mefure que l'autorité des Rois, fous l'appât de l'affranchiffement des peuples, vint à fapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le Prince devenu feul maître, abolit comme Magiftrat, quelques abus

nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le tems. Celle des corvées s'est maintenuë en quelques Etats, où la noblesse a presque tout perdu sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre de justice. Les suites de cet affreux Systême, ont été encore plus funestes à ses colonies. La culture de ces terres, par la raison du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses Agens, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, souvent inutiles, & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenuë à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux Administrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés, dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger, au prix de celui des impôts.

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépense publique, qui est nécessaire à la conservation de la propriété particulière. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paye pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or toutes les dépenses de Gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle, & de la manière qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

XXX. Les impôts sont-ils convenablement établis dans les isles Françoises?

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse à la différence de situation, qui se trouve entre l'ancien & le nouveau monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures, sont le but principal du travail des terres & des manufactures : on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles, les hostilités anéantissent tout.

Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ſes frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu conſidérables, cultive à proportion auſſi utilement que celui dont les domaines ſont étendus & les tréſors immenſes. Dans les iſles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyen qui doit à un autre citoyen: l'Etat n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ſe ſont tellement obérés par la reſſource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au Miniſtère de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vuës, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation impoſée aux colonies, de tirer tous leurs beſoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été reſtreinte dans quelques établiſſemens, aux eſclaves qui travailloient; &

dans quelques autres, elle eft indifféremment étenduë à tous les efclaves. Les deux difpofitions ont été combattuës par la colonie de Saint-Domingue affemblée. On va juger de la force de fes preuves.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des efclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne font pour lui qu'un fardeau que l'humanité feule lui fait fupporter; les autres ne lui donnent que des efpérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fifc a pû exiger un tribut, d'un objet qui coûte au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'eft-à-dire, qu'elle exifte fur une tête qui n'eft plus. Qu'un efclave meure après que le récenfement a été fait; le colon, malheureux de la diminution de fon revenu, malheureux de la diminution de fon capital, fe voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle fes pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les efclaves même qui travaillent, ne font pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs fur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne fur des terres médiocres ou mauvaifes. Les denrées qui occu-

pent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre; soit à cause de la nécessité de l'ensemble, soit parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie, & substenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation, pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore, pour les habitans absens de la colonie

qu'on

qu'on condamnoit au triple de cet impôt: surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guère à la France que ses marchandises se consommâssent dans le sein du royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'est que par la douceur du Gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui sous un ciel brûlant avoient accru par des travaux hazardeux la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carrière dans le séjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le spectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'Etat se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce ?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La nécessité de vendre, oblige le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance ; & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout est perdu, si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt. La finance est comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation, il

fe corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux abforbans du fifc, qui reçoit toujours fans jamais rendre.

Enfin l'impôt dont il s'agit, eft d'une perception très-difficile. Il faut néceffairement que tout propriétaire qui a des efclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fauffes déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confifquer les Négres non déclarés ; pratique infenfée, puifque le Négre cultivateur eft un capital, & que par fa confifcation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit eft établi. C'eft ainfi que dans des colonies où rien ne peut profpérer fans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre deftructive. Les procès fe multiplient ; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur néceffaires, les frais confidérables & ruineux.

Si l'impôt affis fur la tête des Négres eft injufte dans fon étendue, fans égalité dans fa répartition, compliqué dans fa perception ; l'impôt établi fur les denrées qui fortent des colonies, n'eft guère moins blâmable. Le Gouvernement fe l'eft permis, dans la perfuafion que ce nouveau droit feroit entièrement fupporté par le confommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereufe en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée renchérie diminuera nécessairement ; & si elle diminue, son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagere.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois ; mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence le forcera à prendre sur ses profits le payement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors suffisante, deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fussent que suffisans, c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités,

ou convenir que c'eſt le cultivateur des iſles qui paye l'impôt : qu'il ſoit perçu dans la première, dans la ſeconde ou dans la centième main.

Loin d'attaquer ainſi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités ſeroient néceſſairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la ſemence.

Que ſi la ſituation d'un état arriéré par ſes pertes & par ſes fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux ; on pourroit ſe rapprocher de la meilleure Adminiſtration, en ſupprimant du moins le payement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau ſyſtême ſeroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ſes yeux tout ce qui lui annonce ſa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle : il en craint l'augmentation. Il cherche envain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le pourſuit à travers les tempêtes de l'Océan. Il ronge en murmurant les reſtes de ſon frein, & ne penſe qu'avec dépit à une patrie qui, ſous le nom de mere, lui demande du ſang,

au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ſes entraves. Que ſes richeſſes ne payent tribut à ſa métropole qu'en y débarquant : il ſe croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ſes denrées, ou par le ſurcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que ſur une marchandiſe, qui déſormais ſans risque dans toute ſa valeur ſera parvenue à ſa deſtination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du Prince le risque même du naufrage, en perdant en route une cargaiſon dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit, & la valeur des productions ayant augmenté d'environ vingt & un pour-cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le conſommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'eſt pas poſſible que le colon & le négociant ſe trouvent bien d'une diſpoſition, ſans qu'il lui en revienne, avec le tems, quelque utilité. Auſſi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura

moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conféquent la marchandife pourra être donnée à meilleur marché.

L'Etat même y pourroit trouver un avantage politique fort confidérable. Par le nouvel arrangement, il exifteroit un pays, en apparence, exempt de tout impôt, & jouiffant d'une franchife abfolue. Un pareil événement feroit furtout remarqué, dans un tems où les colonies Angloifes gémiffent fous le poids des taxes nouvelles. Ce contrafte irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un Gouvernement qu'elles ont jusqu'à préfent accufé de tyrannie ; & s'il s'élevoit une révolte dans l'Amérique feptentrionale, cette vafte région craindroit moins de fe mettre fous la protection de la France.

Ce fyftême de modération, que tout femble prefcrire, s'établira fans peine. Toutes les productions des ifles font affujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu fous le nom de domaine d'Occident, & qui eft fixé à trois & demi pour cent avec deux fols pour livre. Leur valeur, qui fert de régle au payement du droit, eft déterminée dans les mois de Janvier & de Juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-deffous du cours réel. Le bureau

d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus confidérable que ne fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoûte à cet impôt celui du même rapport à-peu-près que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui font payés dans l'intérieur de ces ifles, & le Gouvernement fe trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de fes établiffemens du nouveau-monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'Etat, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à fa deftination, qui doit être uniquement la protection des ifles. Les befoins imprévus du tréfor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il eft des inftans où la crife du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remede. La néceffité la plus urgente abforbe toute l'attention. Rien n'eft alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le befoin du moment. Le Miniftère prend & vuide toujours, dans la fauffe efpérance d'un remplacement prochain que de nouveaux befoins ne ceffent de reculer.

D'après ces réflexions, ne feroit-il pas effentiel que la caiffe deftinée à recevoir les droits établis fur les productions des colonies fût entiérement féparée des fermes du royaume ? L'argent, qui y feroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenfes de ces établiffe-

mens. Le colon qui a continuellement des fonds à faire paſſer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres-de-change, dès qu'il feroit aſſuré qu'elles ne ſouffriroient ni délais ni difficultés. Cette eſpèce de banque formeroit promptement un nouveau lien de correſpondance entre les iſles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la ſituation des affaires publiques dans les pays éloignés : elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis longtems, quelque beſoin qu'elle en ait, ſur-tout dans des tems de guerre. Nous ne pouſſerons pas plus loin les diſcuſſions ſur l'impôt : & nous paſſerons à ce qui regarde les milices.

XXXI. Les milices ſont-elles bien ordonnées dans les iſles Françoiſes ?

Les iſles Françoiſes, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquiſes, regardoient comme un privilége le droit de ſe défendre eux-mêmes ; les deſcendans de ces hommes intrépides ſe crurent aſſez forts pour garder leurs poſſeſſions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repouſſer quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des ſoldats auſſi peu diſciplinés que les habitans qu'ils venoient inſulter ?

Tout eſt changé & a dû changer. Lorſqu'on a prévu que ces établiſſemens, devenus conſidérables par leurs richeſſes, ſeroient attaqués

tôt ou tard par des armées Européennes tranſ-portées ſur de nombreuſes flottes, on y a fait paſſer d'autres défenſeurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient inſuffiſans contre les forces terreſtres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ſes efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obſtacle ſuperflu ; & on l'a vu moins diſpoſé à combattre, qu'occupé des ſuites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a ſenti que les fonctions militaires ne convenoient plus à ſon état d'impuiſſance : & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un ſoin qui, glorieux dans ſon principe, étoit dégénéré en une ſervitude onéreuſe. Les milices ont été ſupprimées en 1764.

Cet acte de complaiſance a mérité l'approbation de ceux qui n'enviſageoient cette inſtitution que comme un moyen de préſerver les colonies de toute invaſion étrangère. Ils ont judicieuſement penſé qu'il étoit abſurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli ſous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'expoſaſſent aux mêmes dangers que ces malheureuſes victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour cinq ſols par jour. Un pareil ſacrifice leur a paru contrarier trop la nature, pour qu'il fût

raiſonnable de l'eſpérer; & ils ont applaudi au Miniſtère, qui a ſenti qu'il convenoit de renoncer à une défenſe ſi vaine & ſi onéreuſe.

Les obſervateurs, à qui les établiſſemens du nouveau monde ſont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, diſent-ils, ſont néceſſaires, pour maintenir la police intérieure des iſles, pour prévenir la révolte des eſclaves, pour arrêter les courſes des Négres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corſaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, quel eſt celui qui marchera au ſecours de ſes voiſins? qui l'avertira? qui le commandera? d'où naîtront cette harmonie, ce concours, ſans lesquels rien ne ſe fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles ſont, avoient pourtant échappé à la Cour de Verſailles, l'ont fait revenir promptement ſur ſes pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766, on s'y eſt ſoumis aux iſles du Vent, ſans une réſiſtance bien marquée; quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint-Domingue a reclamé vive-

ment contre cet abus d'une autorité, trop précipitée & trop peu conſtante dans ſes démarches, pour n'être pas expoſée à des murmures.

Un Adminiſtrateur philoſophe, témoin de l'oppoſition que montroient les habitans de Saint-Domingue, au rétabliſſement d'une milice forcée, propoſoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appât de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrolât au plutôt, & n'entraînât le reſte par ſon exemple, à ſolliciter comme un honneur ce qu'on abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il ſoit, quelque efficace qu'il eût été, bleſſoit trop eſſentiellement l'uniformité de Gouvernement, qui doit règner entre des iſles ſoumiſes à la même Puiſſance. Cette diſtinction eût été le germe d'une rivalité, d'une diviſion, qui, tôt ou tard, ſeroient devenuës funeſtes aux colonies ou même à la métropole.

Sans qu'on ait employé ces ménagemens d'une politique adroite, Saint-Domingue à repris le ſervice militaire : mais c'eſt avec une averſion, un éloignement fondés ſur des griefs, qu'on ne ſauroit trop tôt appaiſer. Perſonne n'ignore que les milices gênent extrêmement la liberté civile, dont on eſt plus jaloux dans les colonies, qu'en Europe où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles expoſent le ci-

toyen à une multitude de vexations. Les maux qu'elles ont occaſionnés, ont inſpiré pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, calmer toutes les défiances ſur l'avenir. C'eſt à la condeſcendance, à la modération du Gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons; en faiſant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Si le Souverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le tems, ou dédaignés de la poſtérité. Envain, la flatterie élève aux Princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige : mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le

héros qu'elle éternise. Toutes les voix se réunissent après deux siècles pour célébrer sa mémoire. Du fond de l'Amérique, on reclame son nom. Dans tous les cœurs, il protefte contre les abus de l'autorité ; il prescrit contre les usurpations des droits du peuple ; il promet aux sujets la réparation des maux & l'amélioration du bien ; il demande l'une & l'autre aux Ministres.

XXXII. Le partage des héritages est-il utilement réglé dans les isles Françoises?

Qui le croiroit ? Une loi qui semble dictée par la nature même ; qui se présente la première au cœur de l'homme juste & bon ; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité : cette loi cependant est quelquefois contraire au maintien de nos sociétés ; elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur destination ; &, de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit ? C'est l'égalité de partage entre les enfans, ou les cohéritiers. Cette loi, si naturelle, veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut néceſſaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population ? & comment, sans propriété, fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le Gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient

cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages soudivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étenduë, une division ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur, qui n'a que quelques arpens de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le hasard de la naissance ou de la fortune a mis entre ses mains. En Amérique, la nature des denrées qui sont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur espèce, la quantité d'esclaves, de bestiaux, d'ustensiles nécessaires pour une habitation: tout cela suppose des richesses considérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, si le partage des successions continuë à morceler, à diviser de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laisse une succession de trente mille livres de rente. Sa suc-

ceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations ; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de Négres & de terres ; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entière reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions ; les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la première loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il ſera inſolvable ; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, eſt le ſeul remede à ce déſordre. Il eſt tems que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des établiſſemens de choſes, que de perſonnes. Sa ſageſſe lui inſpirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & ſacrifiés en quelque manière à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de ſubſiſter par le ſeul travail

poſſible à cette eſpece d'hommes, en les plaçant ſur de nouveaux terreins; & elle ſe doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richeſſes par leur induſtrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propoſe. La France devoit profiter de cette occaſion, peut-être unique, pour ſupprimer la loi du partage, en diſtribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs eſpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les ſommes immenſes, qu'on y a jettées ſans fruit. Des hommes habitués au climat; familiariſés avec la ſeule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les ſecours & les conſeils de leur famille; aidés enfin, par les eſclaves que l'Etat leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaſſés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au dégré d'opulence & de proſpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureuſement on ne vit pas que les premières colonies en Amérique avoient dû ſe faire d'elles-mêmes, lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reſſources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à ſoutenir; mais que les nouveaux établiſſemens ne peuvent ſe former que

par

par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est-là l'ordre naturel, que la politique prescrit aux Puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable, & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la Cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'arrêter les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique le tems soit moins favorable que celui qu'on y laisse échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la reproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

XXXIII. A-t-on pourvu sagement au payement des dettes contractées par les isles Françoises?

Les isles Françoises, comme les autres isles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la nécessité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux; & les premiers habitans n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainsi à ces précieux établissemens leur première existence. Ces secours, qu'on a depuis trop facilement ac-

cordés peut-être, ont donné naiſſance à une grande quantité de dettes, qui ſe ſont multipliées, à meſure que les défrichemens ſe ſont étendus.

L'égalité des partages entre différens cohéritiers, a formé des créanciers au dedans des colonies, comme il y en avoit au dehors. A proportion qu'elles s'enrichiſſoient, leurs créances augmentoient en raiſon de la multiplicité des partages. Parvenus au point d'avoir plus de colons que de plantations à faire, la population ſurabondante eſt reſtée dans l'oiſiveté, créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuſe même, à la culture. On vient de propoſer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures : mais, comment éteindre les dettes contractées au dehors?

Les colons, pour ſe libérer, ne devroient, dit-on, dépenſer qu'une partie de leurs revenus, & conſacrer le reſte à l'acquit de leurs engagemens. Eh! ne voit-on pas que ceux qui par le ſurplus de leurs richeſſes, pourroient faire ces économies, ſont ceux, préciſément, qui ne doivent rien : tandis que les débiteurs, par la médiocrité de leurs revenus, ne peuvent retrancher ſur leur dépenſe. D'ailleurs, rien de moins raiſonnable, que d'établir ce ſyſtême de privations dans les colonies. Comme leurs

productions tirent tout leur prix des échanges ; & qu'alors les échanges feroient comme anéantis, puisqu'ils fe trouveroient bornés aux objets peu chers d'une néceffité abfolue; les Américains feroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que fi la métropole vouloit suppléer, par des métaux, au défaut de la vente de fes marchandifes ; tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau monde, reflueroit dans l'autre. Il eft une Puiffance connuë par la fupériorité de fes forces navales, qui, après dix ans d'un pareil commerce, trouveroit dans ces ifles un dédommagement fûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre; & il n'eft pas de la politique de la France, de l'inviter à attaquer fes poffeffions eloignées.

Les commerçans n'ont pas moins d'intérêt que le Gouvernement, à la perpétuité des dettes. Les colonies fe font établies à la faveur du crédit. Les premiers cultivateurs acquittés, il s'eft renouvellé pour leurs fucceffeurs, & les poffeffeurs actuels jouiffent encore du même avantage. Si l'on forçoit la libération, elle pourroit être prompte : mais la culture en fouffriroit ; & quand même elle ne fe dégraderoit pas, elle n'en feroit pas moins privée des prémices des terres vierges, qui font toujours les plus productives. Dès-lors, les négocians trouveroient dans les colonies moins

de denrées à acheter, ils y vendroient de moins, les efclaves, les uftenfiles, toutes les chofes néceffaires aux nouveaux établiffemens, & qui ne font guères moins confidérables que ce qu'il faut pour le befoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le tems, leurs opérations diminueroient encore. On fait le chagrin qu'ils ont, de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même fes produits en Europe, à tirer d'Europe fes confommations, & à reduire fes correfpondans à la fimple commiffion. Si la dépendance, qui eft une fuite néceffaire des dettes, venoit à ceffer; ce ne feroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce feroit la colonie entière qui feroit fes achats & fes ventes dans la métropole: elle deviendroit commerçante. Elle feroit même bientôt fans concurrens; parce qu'elle feule connoîtroit le terme de fes befoins.

Le crédit eft donc vifiblement la bafe des liaifons utiles des commerçans de France avec les colonies; & leur rendre leurs fonds, ce feroit leur ôter leurs bénéfices. Mal-à-propos fe plaignent-ils depuis quarante ans, que les retards qu'ils éprouvent dans les payemens, les ruinent fans reffource. Les fortunes qui fe font multipliées dans les ports de la métropole, par leur communication avec les ifles, dépofent ouvertement contre des reproches fi peu fondés.

Cependant, l'utilité politique, la néceſſité même, des dettes des colonies envers la métropole, ne déchargent pas le particulier de l'obligation d'acquitter ſes engagemens. Le mal qui eſt une ſuite, un effet, ſouvent même une cauſe du bien, ne juſtifie ou n'excuſe jamais l'homme qui le commet. Il eſt indifférent pour l'état, qu'une certaine maſſe de richeſſes ſoit dans les mains de tels ou tels citoyens; mais il n'eſt jamais utile au bien public, que perſonne ſe croie diſpenſé de payer ſes dettes. Le fiſc, lui-même, s'il s'eſt engagé, doit ſe libérer par les voies & les regles de la juſtice. La banqueroute publique de l'état, eſt un ſcandale, une atteinte plus funeſte encore à la morale de la ſociété, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités ſeront citées au tribunal des nations, & que la Puiſſance qui les commet, ſera elle-même jugée par ſes victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées; mais inſenſiblement, & non par des ſecouſſes violentes. Tandis que les anciennes ſe liquideront, il s'en formera de nouvelles, qui continueront, pour ainſi dire, cette chaîne de dépendance, où les fortunes de l'Europe ſe trouvent attachées aux fortunes de ſes colonies. C'eſt par les voies judiciaires, qu'il faut ſatisfaire les créanciers du commerce des iſles. La juſtice réelle eſt uni-

forme. Elle s'arme également en faveur de tous, & contre tous. Si l'éxécution en eſt remiſe, comme elle l'a été jusqu'à préſent dans les colonies, aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénére néceſſairement en tyrannie. Elle eſt ſouvent une vexation pour les débiteurs, qu'on oblige à manquer aux engagemens les plus ſacrés, pour en remplir de moins importans; qu'on contraint à ſacrifier, par des ventes faites hors de ſaiſon, & ſans formalités, une partie de leur revenu & quelquefois de leur fonds. Elle eſt toujours injuſte, pour les créanciers mêmes. Ce n'eſt ni le plus ancien, ni le plus privilégié, ni le plus preſſé qui eſt payé: c'eſt le plus puiſſant, le plus protégé, le plus actif, ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la ſaiſie réelle des habitations, n'eſt pas praticable. La preuve en eſt, que perſonne n'y a eu recours; quoiqu'il y ait toujours eu dans les iſles des débiteurs de mauvaiſe foi, & des créanciers aſſez ardens pour ne pas négliger ce moyen de recouvrement, s'il avoit pû leur réuſſir.

La voie de la contrainte perſonnelle, qu'on a propoſé de ſubſtituer à la ſaiſie réelle, ne ſeroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'eſclaves dans une plantation iſo-

lée, n'y feroit arrêté que difficilement. Son emprifonnement deviendroit auffi ruineux pour fes créanciers & pour la colonie, que pour lui-même. Son abfence mettroit le défordre parmi fes Négres; ils cefferoient de travailler, & ravageroient les habitations voifines.

Mais ne pourroit-on pas faifir & vendre les noirs d'un débiteur? Les efclaves qui cefferoient de travailler fur une plantation, iroient en cultiver une autre, & la colonie n'y perdroit rien.

Cette reffource n'eft que fpécieufe. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractère des Négres. Ce font des efpèces de machines trop difficiles à monter, pour changer impunément d'attelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, font un effort pour ces hommes, déja trop malheureux d'être condamnés au travail, que repouffe leur fenfibilité voluptueufe. Ils ne fauroient fe paffer de leurs maîtreffes & de leurs enfans, qui font leur plus chère confolation, le feul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & fouffrantes, ils languiffent, ils tombent malades, fouvent ils défertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & fans ardeur.

D'ailleurs, eft-il aifé de faifir ces noirs? Cinquante, cent, ou deux cens efclaves ne fe

laiſſeroient pas tranquillement enchaîner par quelques huiſſiers, & ils ſe diſperſeroient bien vîte, ſi on arrivoit en force ſur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs, dans les villes où ils vont vendre des denrées? Bientôt il n'y en paroîtroit plus, & la diſette deviendroit la ſuite d'une déſertion presque univerſelle.

Quand on ſurmonteroit ces difficultés, l'expédient dont il s'agit ne feroit pas moins à rejetter, parce qu'en aſſurant le payement d'un ſeul créancier, il entraîneroit la ruine de pluſieurs. Les moindres ſucreries occupent ſoixante ou ſoixante-dix eſclaves dans les bonnes terres, & jusqu'à quatre-vingt ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, ſans arrêter l'exploitation. Il ſuffit de ſaiſir quinze ou vingt noirs ſur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait inſolvable un colon très intelligent. On dira peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, feroit remplacé par un acquéreur, qui remettroit l'habitation dans toute ſa valeur. Mais perſonne n'ignore qu'il n'y a pas aſſez de numéraire dans les iſles pour payer comptant; qu'on n'y achete qu'à un crédit très long, qui laiſſe encore l'eſpérance tacite d'obtenir des délais.

Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un feul acquéreur.

Quel fera le cultivateur affez téméraire pour former quelque entreprife un peu confidérable, quand il verra fa ruine certaine, fi la fortune & les élémens ne fecondent pas fes travaux au jour marqué par fes engagemens ? La crainte de la mifère & de l'opprobre s'emparera de tous les efprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie ; le crédit fera détruit par le fyftême imaginé pour le rétablir. Ce ne font pas là de vaines terreurs. Les déplorables événemens de 1750, n'atteftent que trop combien elles font fondées. A cette époque funefte & mémorable pour Saint-Domingue, on extorqua du Gouvernement la permiffion de faifir les Négres de culture, pour raifon de dettes. Les premières exécutions qu'on fit en conféquence, quoique fans fuccès, jetterent l'allarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit follicité cette odieufe loi de rigueur, fe crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'affurer le fort des créanciers, fans nuire à la profpérité des colonies, & par conféquent à celle de la Monarchie. Cependant cette conciliation

de l'intérêt public avec l'intérêt des particuliers, doit être dans les ressorts de la politique ; & c'est aux hommes d'état de l'y trouver. Cette loi d'équité sera chérie de ceux même qu'elle gênera, si on l'introduit dans les esprits par la voie de la raison, la seule voie qui soit permise peut-être avec des hommes civilisés, la plus facile du moins & la plus sûre. Le colon, éclairé par le cours des lumières publiques, sentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuse, par l'impossibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le risque de lui prêter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conserver ses fonds, il n'en obtiendra qu'à sa ruine. Sa situation est celle des mineurs, qui ne font jamais que de mauvaises affaires avec des usuriers, accoutumés à se payer d'avance des dangers & des délais.

Mais s'il ne suffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ses devoirs par son intérêt même ; s'il est dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ses engagemens ; pourquoi le législateur n'emprunteroit-il pas le secours de l'honneur, motif si puissant dans les Monarchies, principe & ressort de leur constitution ? L'opinion n'est-elle pas aussi impérieuse que la force ? Notez d'infamie le débiteur infidèle, déclarez-le déchu des distinc-

tions dont il jouïſſoit, incapable d'exercer jamais aucune fonction publique, & ne craignez pas qu'il ſe jouë de cette loi. Mais que les tribunaux de la juſtice ſoient, à cet égard, ceux de l'honneur. Qu'un coupable ſoit jugé & condamné avec les formalités qui conſacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & ſur-tout les colons de l'Amérique, ne ſacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'eſpoir de jouïr de leur fortune. Or il n'eſt point de jouïſſance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu ſont payées. Ce n'eſt pas un excès de délicateſſe, ce n'eſt pas l'amour de la juſtice, qui ramene dans les vingt-quatre heures, un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois ſuſpect. C'eſt l'honneur, c'eſt la crainte d'être exclu de la ſociété. L'homme le plus intéreſſé veut jouïr, & ſans honneur on ne jouït point.

Mais dans quel ſiècle, en quel tems invoque-t-on ici le nom ſacré de l'honneur? N'eſt-ce pas au Gouvernement à donner l'exemple de la juſtice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il poſſible que l'opinion publique tînt pour flétris, des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'Etat ſe permet ouvertement? Lorsque l'opprobre s'introduit dans les grandes maiſons, dans les premières places, dans les camps,

& dans le sanctuaire, fait-on rougir encore? Qui pourra craindre d'être déshonoré, si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; si pour s'élever il faut ramper; pour servir l'Etat, plaire aux grands & aux femmes; & si tous les dons de plaire supposent au moins l'indifférence pour toutes les vertus? L'honneur, qui semble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique? Pourquoi en désespérer avant de l'avoir tenté? Si l'expérience ne réussissoit pas, on pourroit traiter dans les isles Françoises, les débiteurs qui se refuseroient au payement de leurs dettes, comme ils sont traités dans les isles soumises à l'Angleterre & à la Hollande. Les trois nations ont également concentré les liaisons de leurs établissemens du nouveau monde dans la métropole.

XXXIV. La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction?

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premières dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui après avoir longtems erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hazard dans un sol préférable à celui de leurs

pères, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagérent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des Etats subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, Républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaisseaux partis de différens ports, & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espèce d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les Gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une commu-

nication exclusive avec leurs colonies, comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le systême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorsqu'une homme de génie, fort connu par l'étendue de ses idées, par l'énergie de ses expressions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandises que la métropole ne peut fournir que difficilement à un prix excessif, c'est augmenter, a-t-il dit, dans les colonies, une prospérité qui reflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles envoyeront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ses productions. Au bruit de cette opinion, une allarme universelle s'est répanduë dans tous les ports de la monarchie. On a crié que cette concurrence blesseroit les droits les plus sacrés de l'état, qu'elle tariroit les principales sources de son opulence.

Cette contestation a beaucoup occupé les esprits; mais on ne l'a point envisagée sous l'aspect le plus important. Les combattans, & le public qui les a jugés, ne songeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vuë le grand objet politique, qui est la conservation des colonies. Or, on risqueroit de

les perdre, en admettant dans leurs ports les vaiſſeaux étrangers.

L'Angleterre a jetté il y a plus d'une ſiécle, dans les vaſtes ſolitudes de l'Amérique ſeptentrionale, les fondemens d'un empire immenſe, dont les progrès, fort lents d'abord, s'accroiſſent tous les jours avec rapidité. Sa puiſſance, longtems contenuë par un ennemi toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer ſur ſes derrières, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquiſition du Canada, & de la partie plus précieuſe de la Louiſiane. Ce peuple délivré par ces conquêtes, de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner ſon ambition vers les iſles voiſines. Dès-à-préſent il ne lui manque, pour ſuivre le torrent de ſes proſpérités, qu'une population proportionnée à l'étenduë de ſon territoire. Parmi les cauſes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une ſuite de liaiſons avec les colonies Françoiſes, qui manquant préciſément de ce que le Nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroient en achetant ſes productions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ſes forces. La Cour de Verſailles eſt trop éclairée, ſans doute, pour ſacrifier la ſûreté de ſes iſles à l'avantage acceſſoire qu'elles tireroient d'un commerce libre, pour quelques objets peu importans.

Mais autant qu'elle doit fermer à ses rivaux ce chemin des richesses qui mene à la conquête, autant il lui convient d'ouvrir à ses insulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur consommation prélevée, cent mille barriques de sirops & de taffias, dont la valeur est d'environ cinq milions de livres. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre, toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens le moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez opulente pour les payer. Le Gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les sirops & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une

une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée; il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françoises fournissent à leur métropole, des sucres, du caffé, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole, des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions; & qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions

des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces frais intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paye, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des frais. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, & à augmenter les forces d'un Etat. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivières, banir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin

d'ajouter un furcroît de frais aux frais qui déjà précédent la confommation. Voilà pourtant toutes les abfurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées longtems avant d'être fenties. Beaucoup d'erreurs fe font introduites, chez les hommes d'état comme chez le peuple, fans examen. Le Miniftère de France, longtems aveuglé par les ténebres où il laiffoit dormir fa nation, n'a pas encore pû s'éclairer fur l'Adminiftration qui convenoit le mieux à fes colonies. Il ne fait pas encore quel eft le Gouvernement le plus propre à les faire profpérer.

XXXV. L'autorité aux ifles Françoifes eft-elle dans les mains les plus propres à les faire profpérer ?

Les colonies Françoifes établies par des hommes fans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, fembloient, dans l'origine, n'avoir befoin que d'une police févère. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'efprit d'intrigue, naturel à toutes les Cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un afcendant univerfel, fit de tout tems parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes fans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le Miniftère, par un refte de pudeur, craignant de les élever fur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur

fortune au-de-là des mers, où leurs défordres n'étoient pas connus. Une compaffion mal entenduë, une fauffe maxime de Cour, qui fuppofe la fourberie néceffaire & les fripons utiles, fit facrifier de fang-froid à des brigands dignes des prifons, la tranquillité des cultivateurs, la fûreté des colonies, l'intérèt même de l'Etat. Ces Miniftres de rapine & de débauches, étoufferent les germes du bien, & retarderent la profpérité qui naiffoit d'elle-même.

La püiffance abfolue porte dans fa nature un poifon fi fubtil, que les Defpotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vuës honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils réfifter à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever fa baffeffe fur la fervitude générale, & d'avancer fa fortune dans les maux publics?

Le peu de Gouverneurs qui échapperent à la corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une Adminiftration fans limites, paffoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne font pas des hommes qui doivent Gouverner les hommes, c'eft la loi. Otez aux Adminiftrateurs cette mefure commune, cette régle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de fûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne ver-

ra qu'une foule de décifions contradictoires; que des réglemens paffagers qui s'entrechoqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaifon entr'eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux conftitué par fa nature, on verroit bientôt que ce ne feroit pas affez d'être jufte, pour le bien conduire. La fageffe des meilleures têtes n'y fuffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même efprit, & que l'efprit de chacune ne feroit pas toujours dans la même fituation, l'Etat ne tarderoit pas à être bouleverfé. Cette efpèce de cahos fut continuel dans les colonies Françoifes; & d'autant plus grand, que les chefs ne faifoient qu'y paroître, pour ainfi dire, & en étoient rappellées avant d'avoir rien vu par eux-mêmes; après avoir marché trois ans fans guide, dans un pays nouveau, fur des plans informes de police & de loix, ces Adminiftrateurs étoient remplacés par d'autres, qui dans un terme auffi court, n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir affez leurs projets, pour leur donner ce caractère de juftice & de douceur qui en affure l'exécution. Ce défaut de régle & d'expérience, intimidoit fi fort un de ces Magiftrats abfolus, que, par délicateffe, il n'ofoit prononcer fur les chofes les plus com-

munes. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît les inconvéniens de ſon indéciſion ; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne ſe croyoit pas les lumières d'un Légiſlateur, & il ne vouloit pas en uſurper l'autorité.

Cependant il étoit aiſé de tarir la ſource de ces déſordres ; en mettant à la place du Gouvernement millitaire, violent en lui-même, & fait pour des tems de criſe & de péril, une légiſlation modérée, fixe & indépendante des volontés particulières. Mais ce projet, mille fois propoſé, déplut aux Gouverneurs, jaloux d'un pouvoir abſolu, qui, redoutable en lui-même, eſt toujours plus odieux dans un ſujet. Ces eſclaves échappés à la tyrannie ſecrette de la Cour, n'aimoient rien tant que cette juſtice Aſiatique, dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des Gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en ſe réſervant le droit de faire le bien, ils laiſſoient à leurs ſucceſſeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous ſe déclarerent hautement contre un plan de légiſlation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples : & la Cour eut la foibleſſe de céder à leurs inſinuations où à leurs conſeils, par une ſuite de cette pente que les Princes & leurs Miniſtres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut

faire assez pour ses colonies, en leur donnant un Intendant qui devoit balancer le Commandant.

Ces établissemens éloignés, qui jusqu'à ce moment avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur division & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoient les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espèce de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vuës bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire. Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ces délégués, comme la preuve la plus décisive d'une Administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs Gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les oc-

cuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir abfolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils font dans l'ufage de connoître des dettes civiles. Le débiteur eft mandé, condamné à la prifon ou au cachot, & forcé de payer, fans d'autres formalités: c'eft ce qu'on appelle le Service ou le Département Militaire. Les Intendans décident feuls de l'emploi des Finances, & en réglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles foit que la Juftice n'en ait pas encore pris connoiffance, foit qu'elles aient été déja portées aux tribunaux même fupérieurs : c'eft ce qu'on appelle Adminiftration. Les Gouverneurs & les Intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différends qui s'élevent au fujet des anciennes poffeffions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons; & dès-lors rend précaire le fort de toutes les propriétés. On ne fauroit imaginer un plus grand défordre.

Dans la méchanique, plus les puiffances réfiftantes font éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées; de mê-

me, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un Gouvernement violent & absolu. S'il en est ainsi, le Chevalier Perry, n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissemens. Il vaut mieux que la terre reste dépeuplée, ou peu habitée, que de voir quelques Puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le système d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la manière de les gouverner. L'esprit de lumière qui caractérise ce siècle, quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices, inséparables du luxe ; à la liberté de penser & d'écrire, les mauvaises mœurs, qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumière qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramenera le Gouvernement à ses vrais intérêts. Il sentira qu'il n'y a point eu de justice dans ses colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fût entièrement confié à des tribunaux. Si ces corps sans cesse asservis, sans cesse opprimés, n'ont pas paru mériter jusqu'ici cette confiance; il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame se remplira du saint enthousiasme du bien public, lorsqu'ils pourront s'y livrer sans crainte &

ſans inquiétude. Ce zèle vraiment patriotique s'allumera de lui-même ; ſi ces corps ſont compoſés de Magiſtrats, nés dans les colonies.

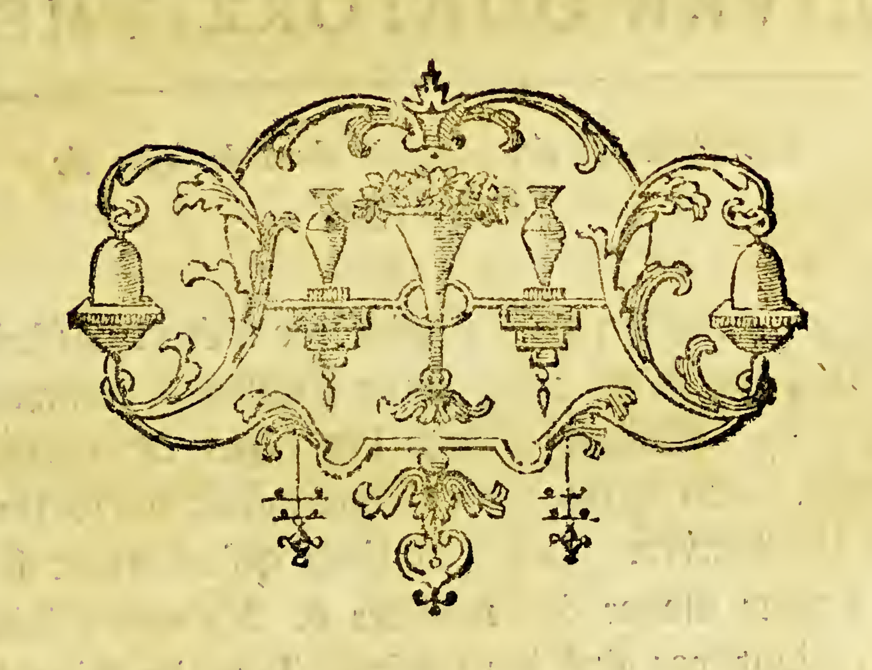
Rien ne paroît plus conforme aux vuës d'une politique judicieuſe, que d'accorder à ces inſulaires le droit de ſe gouverner eux-mêmes, mais d'une manière ſubordonnée à l'impulſion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéït à toutes les directions du vaiſſeau qui la remarque. Peut-être dira-t-on que le peuple ſe renouvellant ſans ceſſe dans ces iſles éloignées, par l'inſtabilité que le commerce y donne aux richeſſes, cette fermentation y jette beaucoup d'écume ; & qu'on n'y verra que bien tard aſſez de mœurs & de lumières pour y faire naître cet eſprit de patrie & ce ton de gravité qui ſoutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection ſembleroit fondée, ſi l'on ne conſultoit que le caractère des Européens, pouſſés en Amérique par leurs beſoins ou par leurs vices ; devenus par ces tranſplantations volontaires ou forcées, étrangers partout ; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui réſulte de l'abus de l'eſclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fair oublier leur pre-

mière obſcurité. Mais cette claſſe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une adminiſtration qu'on laiſſeroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies : puisque la juſtice ſuit naturellement la propriété, & que perſonne n'a plus d'intérêt & de droit au bon Gouvernement d'un pays que ceux à qui la naiſſance y donne de plus grandes poſſeſſions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchiſe, de l'élévation, un certain amour de la juſtice qui naît de ces belles qualités ; touchés des marques d'eſtime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du ſoin de règler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce ſol fertile, ſe feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une ſociété civiliſée. Au milieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche eſt un accuſation de dureté contre ſes Miniſtres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inſpire toujours à des enfans. Au lieu de cet empreſſement ſecret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repouſſer une invaſion. Si la crainte retient les hommes ſous les yeux d'un Maître puiſſant & terrible, il n'y a que l'amour qui

puiſſe leur commander au loin. C'eſt le ſeul reſſort peut-être qui agiſſe dans les Provinces frontières d'un grand Etat : quand la molleſſe & la cupidité ſe taiſent dans la Capitale devant l'autorité qui menace. L'amour eſt un ſentiment qu'on ne ſauroit trop ménager, trop étendre. Mais ſi le Prince ne ſait, ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas longtems. Alors, plus de joie dans les fêtes publiques, plus de tranſports dans les réjouiſſances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vuë de l'idole adorée. La curioſité mene & preſſe la foule à tout ce qui fait ſpectacle ; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des eſprits. Elle ſe communique d'une Province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, ſont dans l'allarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les haſarde, bleſſent tous les cœurs, & tombent ſucceſſivement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi, s'aiguiſent contre ces ſujets précieux à l'Etat. Ceux même qui n'ont pas ſu les défendre du-

rant la guerre, vont les épouvanter dans la paix. Eſt-ce ainſi que l'on conſerve & qu'on fait proſpérer des colonies? Rome apprit de ſes ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Que la France apprènne de ſa rivale l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

Fin du Livre treizième.



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.
Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.

Etablissemens des Anglois dans les isles de l'Amérique.

XXXVI. Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissemens dans les isles de l'Amérique?

LA situation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorsqu'en 1625 cette Puissance commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement a la subsistance du royaume: une gran-

de partie de fes greniers étoient approvifionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'induftrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle fe réduifoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matière première étoit défenduë : mais un peuple infulaire, qui fembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas fu donner à fes étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit & la confommation. Elles alloient recevoir la teinture & le luftre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repaffoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au fervice des compagnies exclufives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, fans en excepter celle des draps, dont les autres enfemble ne formoient qu'un dixième dans la maffe des richeffes vénales de la nation. Celles-ci fe trouvoient ainfi concentréee dans les mains de trois ou quatre cens perfonnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandifes, foit à l'entrée foit à la fortie du Royaume. Le privilége de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la Cour vendoit les provinces. Londres feul, avoit fix fois plus

de vaiſſeaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort conſidérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuſe qui a précédé la régie dans tous les Etats, mais qui ne s'eſt perpétuée que dans les Gouvernemens abſolus. La dépenſe étoit proportionnée à la modicité du fiſc. La flotte n'étoit pas nombreuſe; & les bâtimens qui la compoſoient étoient ſi foibles, qu'au beſoin, les navires marchands étoient convertis en vaiſſeaux de guerre. Cent ſoixante mille hommes de milice, qui compoſoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes ſur pied durant la paix; & le Prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens ſi bornés au-dedans, la nation ne devoit guères s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes racines de proſpérité. Ces établiſſemens durent leur origine à des événemens, dont la cauſe avoit des ſources bien éloignées dans le paſſé.

XXXVII. Cauſes qui hâterent la population des iſles Angloiſes.

Quand on connoît l'hiſtoire & la marche du Gouvernement Anglois, on ſait que l'autorité Royale ne fut longtems balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires, appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple,

peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'efclavage; & ils luttoient fans ceffe contre la Couronne, avec plus ou moins de fuccès, fuivant le caractère des chefs & le hazard des circonftances. Ces querelles politiques faifoient verfer des torrens de fang.

Le royaume étoit épuifé par des guerres inteftines de deux cens ans; lorsque Henri VII en prit les rênes au fortir d'un champ de bataille, où la nation, divifée en deux camps, avoit combattu pour fe donner un maître. Ce Prince habile profita de la laffitude où de longues calamités avoient laiffé fes fujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du Gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les refferrant fans ceffe. Il étoit fecondé, dans cette entreprife, par la faction qui lui avoit mis la couronne fur la tête, & qui étant la moins nombreufe, ne pouvoit efpérer de fe maintenir dans les principaux emplois où elle fe voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de fon chef. On donna de la folidité à ce plan, en autorifant pour la première fois la Nobleffe, à aliéner fes terres. Cette faveur dangereufe, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produifit une grande révolution dans les fortunes: les fiefs immenfes des Barons fe diffiperent par dégrés, & les poffeffions des communes s'étendirent.

Les droits, qui ſuivent les terres, s'étant diviſés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de pluſieurs, contre l'autorité d'un ſeul. Les Monarques profiterent de cette époque favorable à leur aggrandiſſement, pour Gouverner ſans obſtacle & ſans contradiction. Les Seigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes ſe crurent aſſez honorées d'impoſer les taxes nationales. Le peuple un peu ſoulagé de ſon joug par ce leger mouvement dans la conſtitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ſes idées, au ſoin de ſes affaires ou de ſes travaux, étoit dégoûté des ſéditions par le dégât & les miſères qui l'en puniſſoient. Ainſi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le ſouverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confuſion des guerres civiles, le Monarque ſeul arrêtoit tous les regards. La majeſté du trône, qui concentroit ſur lui toute ſa ſplendeur, ſembloit la ſource de l'autorité, dont elle ne devoit être que le ſigne viſible & l'organe permanent.

Telle étoit la ſituation de l'Angleterre; lorsque Jacques premier y fut appellé d'Ecoſſe, comme ſeul héritier de deux royaumes, que ſon avénement réunit ſous la même main. Une Nobleſſe inquiette, agitant de ſes fureurs ſes

barbares vaſſaux, avoit mis le trouble & le feu des ſéditions, dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'iſle en deux états. Le Monarque avoit pris, dès ſon enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le Déſpotiſme de la Monarchie abſoluë. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe: égal des autres Souverains, comment le nouveau Roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédéceſſeurs en avoient joui, depuis un ſiècle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce Prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui ſeul l'eſprit de raiſon, de ſageſſe, de conſeil; & ſembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation, dont il ſuivoit les dogmes, ſans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes, qui feroient du Gouvernement un Myſtère de Réligion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois ſur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient ſi fort enracinés dans ſon eſprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaiſe éducation, qu'il ne penſoit pas même à les appuyer d'aucune des reſſources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce ſyſtême,

avec la difpofition générale des efprits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naiffance de l'Amérique, avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embraffoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés; elle ouvroit une porte à l'induftrie & aux lumières. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les fciences acquéroient la folidité que donne l'efprit calculateur du commerce. La politique aggrandiffoit la fphère de fes vuës. Cette fermentation univerfelle, élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le coloffe monftrueux du Gouvernement gothique, endormis depuis plufieurs fiècles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à fe remuer; à former des entreprifes. Dans le continent, où le prétexte de la difcipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des Princes acquirent une autorité fans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté, fi naturel à l'homme qui fe fent ou qui penfe; excité dans le peuple, par les novateurs en matière de Réligion; réveillé dans les efprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'an-

tiquité, qui puisérent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haîne excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'Etat. Mais, on ne vit pas plutôt une branche étrangère sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un Monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se Gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives, entre la Cour & le Parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le Prince prétendoit qu'on lui devoit une obéïssance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base à la constitution. Les citoyens reclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence du Gouvernement, autant & plus que le Monarque. L'un est la matière, l'autre la forme. Or la matière peut & doit changer de forme, pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du Prince ; le

Roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans Monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit; on se contrarioit; on se menaçoit. Jacques finit sa carrière au milieu de ces débats, laissant à son fils ses droits à discuter, avec la résolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges, a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, refroidit les esprits, abat le courage, rétrécit le génie, jette une nation entière dans une léthargie universelle. Le mouvement des législations qui tendent à la liberté, est, au contraire, irrégulier & rapide : c'est une fièvre continuë, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulsive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'Administration de Charles premier, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son père. La division commencée entre le Roi & le Parlement, s'empara de toute la nation. La haute Noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confonduë avec le vulgaire, embrassa le parti du Monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours, par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres; ils

attacherent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le Prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le Gouvernement municipal donne un esprit républicain, se déclarerent pour le Parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui, ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissensions, sortit la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractère Anglois ne s'étoit développé d'une manière si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme; & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

XXXVIII. Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.

Dans l'embrâsement univérsel, des esprits moins ardens chercherent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole; on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joi-

gnirent bientôt les Royaliftes opprimés par les Républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit paffer au nouveau monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes paffions donnent de grands défirs, infpirent des projets vaftes; qui bravent les dangers, les hazards & les travaux, dont ils ne voyent que deux iffuës, la mort ou la fortune; qui ne connoiffent que les extrêmités de l'opulence, ou de la misère: également propres à renverfer ou à fervir la patrie, à la dévafter ou à l'enrichir.

Les ifles furent encore l'afyle des négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les pourfuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oifiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette disgrace fut pour eux la route de la profpérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute confidération, dans les Provinces d'où l'ignominie & un abandon univerfel les avoient bannis.

Cette reffource étoit encore plus néceffaire à de jeunes gens que la première effervefcence de l'âge des plaifirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays; la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'a-

me, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'eſtime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de ſageſſe, où ils n'avoient à effacer aucune impreſſion de leurs fautes, ils trouverent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les déſordres de leur conduite; & des hommes ſortis de l'Europe en brigands qui la deshonoroient, y retournerent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur diſpoſition, pour défricher & cultiver leurs terres, les ſcélérats des trois Royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux avoient mérité la mort; mais que par un eſprit de politique humaine & raiſonnée, on faiſoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Tranſportés aux iſles, où ils devoient paſſer un certain nombre d'années dans l'eſclavage; ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent ſur la voie de la fortune. On en vit qui rendus à la ſociété par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations: tant cette modération dans les loix pénales, ſi conforme à la nature humaine qui eſt foible & ſenſible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des Etats civiliſés!

XXXIX. Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Angloises.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissensions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance; & les colons n'avoient pas assez de lumières pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le Gouvernement de l'Angleterre, ses colonies sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modèle de leur mère. Dans chacun de ces établissemens séparés, un Chef représente le Roi; un Conseil tient lieu des Pairs; & les Députés des différens Quartiers, composent la Chambre des Communes. L'Assemblée générale fait les Loix, règle les Impôts, juge de l'Administration. L'exécution appartient au Gouverneur, qui décide aussi provisoirement sur les affaires qui n'ont pas été prévuës; mais avec le Conseil, & à la pluralité des Voix. Quoique les Membres de ce Corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'exposer au ressentiment de l'Assemblée générale qui a le droit exclusif de les destituer.

La Grande Bretagne, pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune Loi qui contrariât les siennes. Les Chefs qu'elle y envoie commander en son nom, jurent avant de partir,

qu'ils ne fouffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce ferment doit empêcher les Commandans de trahir la métropole en faveur des ifles, qui, chargées de règler, de payer les appointemens d'un Gouverneur, peuvent mefurer leurs libéralités fur fa complaifance.

D'un autre côté, cette forte de dépendance tempere l'orgueil du Commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les Commiffaires des plantations, ont fouvent attaqué devant le Parlement, une prérogative qui refferroit leur autorité. Malgré les inconvéniens qui pouvoient en réfulter, il a toujours refpecté ce droit fagement établi. Craignant avec raifon la cupidité qui fait franchir les mers; il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas affez de ces précautions pour la fûreté des colons, que la nation chérit & protege, comme les enfans de fes enfans. Chaque colonie a un ou plufieurs Députés dans la métropole. Leurs fonctions font importantes. Elles tendent à prévenir les abus du pouvoir des Commandans; à folliciter le corps légiflatif pour l'amélioration & la défenfe des établiffemens dont ils répréfentent les droits & les befoins; à combiner l'intérêt particulier du

commerce de la colonie, avec l'utilité générale de la nation. Ces Agens font à Londres, ce que les Députés du Peuple font au Parlement. Ils foutiennent la caufe des Provinces éloignées. Malheur à l'Etat, s'il devenoit fourd au cri des Répréfentans, quels qu'ils foient. Les Comtés fe fouleveroient en Angleterre; les Colonies fe détacheroient en Amérique: les tréfors des deux Mondes feroient perdus pour cette ifle, à qui la nature a donné pour appanage l'empire de la mer.

Sous quel Gouvernement plus doux & plus fage, pourroient vivre des Anglois, qui, des ifles du nouveau monde, tiennent à leur patrie par les liens du fang, & par les nœuds du befoin? Auffi ces colons tranfplantés fur des rivages étrangers, ont-ils fans ceffe les yeux attachés fur une mère qui veille à leur confervation. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vuë le nid de fes aiglons, Londres voit du fommet de fa tour, fes colonies croître & profpérer fous fes regards attentifs. Ses innombrables vaiffeaux couvrant de leurs voiles orgueilleufes un efpace de deux mille lieues, lui forment comme un pont fur l'océan, pour communiquer fans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas befoin pour garder fes poffeffions éloignées, de troupes réglées qui

font toujours un fardeau pefant & ruineux. Deux corps très foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, fuffifent à une nation qui peut tranfporter à tous momens fes foldats où le danger les appelle.

Par ces foins bienfaifans, qu'une politique éclairée puifa dans l'humanité même, les ifles Angloifes furent bientôt heureufes, mais peu riches. Leur culture fe bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans, allerent chercher au Bréfil des cannes à fucre. Elles multiplierent prodigieufement, mais fans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieufe plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit, ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une fuite de voyages à Fernembuc, apprit à cultiver le tréfor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais, qui jusqu'alors avoient feuls fourni le fucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'induftrie leur fembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richeffes.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée, aux profpérités de fes colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées, dans toutes les contrées de l'univers où elles efpéroient de les mieux débiter; & elles recevoient indiftinctement

dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire paſſer ce commerce presque tout entier, dans les mains du peuple, qui, à raiſon du bas prix de l'intérêt de ſon argent, de l'abondance de ſes capitaux, du nombre de ſes navires, de la médiocrité de ſes droits d'entrée & de ſortie, pouvoit faire de meilleures conditions, acheter plus cher, & vendre au plus bas prix. La Hollande étoit ce peuple. Elle réuniſſoit tous les avantages d'une armée ſupérieure qui, toujours maîtreſſe de la campagne, a toutes ſes opérations libres. Elle s'empara bien-tôt du profit de tant de productions, qu'elle n'avoit ni plantées, ni moiſſonnées. On voyoit dans les iſles Angloiſes, dix de ſes vaiſſeaux, pour un navire Anglois.

Ce déſordre avoit peu occupé la nation durant le tems que les guerres civiles l'avoient bouleverſée ; mais auſſi-tôt qu'eurent ceſſé ces troubles & ces orages, qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jetta ſes regards au dehors. Elle vit que ceux de ſes citoyens, qui s'étoient comme ſauvés dans le nouveau monde, ſeroient perdus pour l'Etat, ſi les étrangers qui dévoroient le fruit de ſes colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclore en 1651 ce fameux acte

de navigation, qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions, dans les pays soumis à la nation. Le Gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut pourtant un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur, l'observation de cette loi gênante. Une sorte de relâchement dans son exécution, laissa le tems aux colonies d'accroître les plantations de leurs sucres, par une certaine facilité de les débiter. On les vit s'élever sensiblement sur les ruines des cultures Portugaises. Elles firent de si grands progrès dans l'espace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute sa sévérité, les Anglois se voyoient les maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe; excepté dans la Méditerranée, qui, à cause de l'acte de réexportation que l'acte de navigation occasionnoit, étoit restée fidèle à leur concurrent. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité, ils avoient été obligés de baisser extrêmement les prix; mais l'abondance des récoltes, les dédommageoit a-

vantageusement de ce sacrifice nécessaire. Si le spectacle de la fortune de l'Angleterre encourageoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur consommation, elle s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le seul malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années; ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées & venduës à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en ressentoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-dessous de sa valeur.

XL. Comment diminua la prospérité des isles Angloises.

Malgré ces pirateries passagères, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, la culture s'accrut de plus en plus dans les isles Angloises. Des Etats qui passent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient annuellement en Europe que 30000 barriques de sucre, chacune du poids de douze cens livres. Leurs expéditions de 1708 jusqu'en 1718, furent par année de 53439. Depuis 1718 jusqu'en 1727, elles monterent à 68931, & à 93889 les six années suivantes. Mais depuis 1733 jusqu'en 1737, elles descendirent à 75695; & les années suivantes, elles se fixerent à 70000 barriques.

D'où venoit cette diminution? De la France. Ce Royaume qui, par sa situation locale & par le génie actif de ses habitans, devroit être

être le premier à tout entreprendre, se trouve, par les entraves de son Gouvernement, le dernier à s'instruire de ses avantages & de ses intérêts. La France reçut d'abord son sucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ses lumières : ensuite elle en fabriqua pour sa consommation, & en 1716 elle commença à en porter aux étrangers. La qualité supérieure de son sol ; l'avantage d'exploiter ses terres neuves; l'économie forcée de ses cultivateurs encore pauvres : tout se réunissoit pour la mettre en état d'offrir sa production, à un prix plus bas que ses concurrens. Cet avantage, le plus grand qu'on puisse avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A mesure que sa denrée se multiplioit, son rival voyoit refuser la sienne, qui étoit plus chère. La décadence fut si rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de sucre la plus grande partie de l'Europe, & qui en 1719 en vendoit encore à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733 que 7715, 5211 en 1737, & en 1740 n'en vendoit plus du tout.

Les isles Angloises n'avoient pas attendu que la révolution fût entière, pour former des plaintes. Dès 1731, elles s'étoient adressées au Sénat de la nation, pour l'engager à prévenir par ses soins la perte d'un commerce qui étoit déjà

perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impreſſion. On étoit aſſez généralement perſuadé, que les terres des colonies étoient uſées; & le Parlement lui-même avoit adopté ce préjugé, ſans conſidérer que ſi le ſol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui ſe manifeſte dans les terreins nouvellement défrichés, il lui reſtoit toujours ce dégré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature, ne changent ſa ſubſtance. Lorsqu'on l'eut éclairé par des états, qui démontroient que les dernières récoltes étoient plus conſidérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce, conſiſte à vendre à meilleur marché que ſes rivaux. Les iſles Angloiſes le pouvoient, avant que la métropole eût mis à ſon profit en 1663, une impoſition de quatre & demi pour cent ſur les ſucres qui ſortoient de la Barbade; tribut qui ne tarda pas à ſe répandre ſur ceux des autres établiſſemens. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque tems de ſuccomber à ce fardeau. Mais le beſoin des colonies, les ayant réduites depuis à ſe ſurcharger elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne purent ſoutenir une concurrence qui devenoit tous les jours

plus vive ; & par-tout, elles se virent sensiblement supplantées. Peut-être les eût-on retirées de cet état fâcheux, en supprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en sacrifiant à leur Administration locale, les impôts énormes que payent leurs productions à leur entrée dans la Grande-Bretagne ; mais l'étendue de ses dépenses, & la masse de la dette nationale, ne lui permettant pas sans doute une semblable générosité, le Gouvernement crut faire assez, de donner aux colons en 1739 la liberté d'envoyer directement leur sucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit, en dérogeant ainsi à l'acte de navigation, fut inutile. Les François continuerent à régner dans tous les marchés ; & les colonies Angloises furent réduites à fournir à la consommation de l'empire Britannique, qui ne passoit pas douze mille barriques au commencement du siécle. & qui en 1755 étoit de soixante-dix mille.

XLI. Etablissement des Anglois à la Barbade.

L'Angleterre devoit ce produit, aux anciennes possessions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'isle de la Barbade, qui est située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsque quelques Anglois partis de Saint-Christophe, allerent s'y établir vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres si

gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractère, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement ; car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misère & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition ; ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a pas plus de huit lieues de longueur sur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de sa prospérité en 1676, qui fut l'époque de sa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un si petit espace, ni créer tant de riches productions en si peu de tems. Les travaux dirigés par des Européens, étoient

ſupportés par des eſclaves achetés en Afrique, ou même élevés en Amérique. Cette dernière eſpèce de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice ; elle faillit en cauſer le renverſement.

Des Anglois débarqués ſur les côtes du continent pour y faire des eſclaves, furent découverts par les Caraïbes, qui ſervoient de butin à leurs courſes. Ces ſauvages fondirent ſur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems pourſuivi, ſe jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, ſauva ſes jours, le nourrit ſecrettement, & le reconduiſit après quelque tems ſur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés: la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le ſuivre au vaiſſeau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monſtre vendit celle qui lui avoit conſervé la vie, qui lui avoit donné ſon cœur, avec tous les ſentimens & tous les tréſors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloiſe, un de ſes Poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la poſtérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Pluſieurs langues l'ont fait déteſter des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas aſſez hardis pour entreprendre de ſe venger, communique-

rent leur reffentiment aux Négres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit poffible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les efclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette confpiration fut conduite avec tant de fecret, que la veille de l'exécution la colonie étoit fans défiance. Mais comme fi la générofité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit fon maître. Des lettres auffi-tôt répanduës dans toutes les habitations, arriverent à tems. On arrêta la nuit fuivante les efclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour; & cet acte de févérité fit tout rentrer dans la foumiffion.

Elle ne s'eft pas démentie depuis; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de fes exportations. Son luxe, quelques maladies contagieufes, des ouragans deftructeurs, l'émigration d'un grand nombre de fes habitans qui ont paffé dans d'autres ifles ou dans le continent de l'Amérique feptentrionale, la détérioration de fon terrein auquel les engrais font devenus néceffaires, la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur fol; toutes ces caufes réunies ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille efclaves, occupés à fumer la terre avec du

varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'eſt dans ce varech que ſont plantées les cannes à ſucre. La terre n'y ſert pas beaucoup plus à la production, que les caiſſes dans lesquelles ſont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de ſucre brut, forment le produit de cette pénible culture. Elles ſont portées en Angleterre, où elles ſont venduës environ 6,750,000 livres. Les eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de 800,000 livres, paſſent dans l'Amérique ſeptentrionale.

La colonie de la Barbade eſt la ſeule commerçante, que les Anglois ayent aux iſles du Vent. Presque tous les vaiſſeaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne convient pas, ils paſſent ailleurs; mais il eſt rare qu'ils ne faſſent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des eſclaves eſt de huit à neuf cens livres, ſuivant la nation & l'eſpece dont ils ſont. On ne diſtingue jamais dans ce marché, ni l'âge, ni le ſexe: c'eſt le prix commun de toute une cargaiſon; on ne compte que les têtes. Le payement ſe fait en lettres-de-change ſur Londres, à quatre-vingt-dix jours de vuë.

Ces Négres, que les négocians ont achetés en gros, ils les vendent en détail dans l'iſle

même, ou dans les autres isles Angloises. Le rebut de cette vente est introduit en fraude, dans les isles Espagnoles ou Françoises. Ces liaisons faisoient circuler autrefois cinq à six millions à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, est presque tout étranger, regardé comme marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établissement, consiste en un assez grand nombre de bâteaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à le pêche du poisson volant. La nature & l'art se sont réunis pour fortifier cette isle. Des écueils dangereux rendant inaccessibles les deux tiers de sa circonférence; & sur la partie de côte qui peut être abordée; on a tiré des lignes, défenduës de distance en distance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainsi la Barbade peut encore se faire respecter de ses voisins en tems de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. Elle offre un fonds solide, une base, du moins pour la plus riche des cultures; un entrepôt commode pour le trafic des esclaves; plus de revenu, de population, de commerce & de forces, qu'on ne le devroit attendre de son peu d'étenduë, en la comparant sur-tout avec d'autres isles voisines. Antigoa, presque aussi

grande, n'a ni les mêmes ressources, ni la même importance.

Cette isle qui se borne à vingt milles de long, sur une largeur considérable, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1629 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premières habitations. Quelques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement; mais il est prouvé qu'au mois de Janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

XLII. Etablissement des Anglois à Antigoa.

Ce nombre n'étoit guère augmenté, lorsque le Lord Willoughby, à qui Charles II. venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, comme son Père avoit donné autrefois celle de la Barbade au Comte de Carlisle, y fit passer à ses frais en 1666, un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le Colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'isle, qui étoit ren-

trée au Domaine de la nation, une ſource de proſpérité dans la culture du ſucre. Celui qu'elle produiſit d'abord, fut noir, âcre & groſſier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anſéatiques, où il ſe vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'eſt rébelle, ajouterent à ce ſucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'iſle en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou ſeize mille noirs.

L'abus de l'autorité, ſi commun chez la plupart des nations, mais ſi rare chez les Anglois, ſe fit cruellement ſentir à Antigoa; & ce ne fut pas impunément. Son Gouverneur, le Colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs & les bienſéances, ne connoiſſoit ni frein, ni meſure. Les Membres du Conſeil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils déteſtoient, ſommerent en 1710 les colons, de protéger leurs répréſentans, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Auſſi-tôt on prend les armes; le tyran eſt attaqué dans ſa maiſon, & meurt percé de pluſieurs coups. Son cadavre jetté nud dans la ruë, eſt mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole plus touchée

des droits ſacrés de la nature, que jalouſe de ſon autorité, détourne les yeux d'un attentat que ſa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'eſt que la tyrannie, qui après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le ſang des opprimés. Le Machiaveliſme, qui enſeigne aux Princes l'art de ſe faire craindre & déteſter, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité préſcrit aux Rois la juſtice de la légiſlation, la douceur dans l'adminiſtration, la modération pour ne pas occaſionner les ſoulevemens, & la clémence pour les pardonner. La Réligion ordonne l'obéiſſance aux peuples; mais avant tout, Dieu commande aux Princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un ſeul homme, au jugement du ciel & de la terre. Les iſles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des Rois & le droit des peuples, contre les Gouverneurs qui, par une double trahiſon, abuſoient du nom du Prince pour opprimer une nation. Antigoa ſera célébre dans l'hiſtoire, par cet exemple terrible de juſtice. Du reſte, cette iſle eſt trop bornée; mais Montſerrat eſt encore moins conſidérable.

XLIII. Etabliſſement des Anglois à Montſerrat.

C'eſt une iſle à laquelle les Eſpagnols, qui la reconnurent en 1493 ſans l'habiter, donne-

rent le nom d'une montagne de Catalogne, dont elle avoit la figure. Elle eſt presque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrein exceſſivement inégal, eſt rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne ſe contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux ſauvages qui l'habitoient ; ils les chaſſerent. Cette bàrbarie ne produiſit pas les avantages qu'on en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents, & elle ne parvint à être quelque choſe que vers la fin du ſiècle.

A cette époque, une ardeur qui n'eut point de cauſe particulière, s'empara de tous les eſprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux beſoins les plus étroits & les plus preſſans, furent toutes remplacées par le ſucre. Dix mille eſclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques ; quoique divers malheurs cauſés par les guerres & les élémens, ayent traverſé de tems en tems l'induſtrie des colons. Les chargemens & les déchargemens ſe font difficilement, dans une iſle qui n'a pas une bonne rade. Les vaiſſeaux même ſeroient en danger ſur ſes côtes, ſi ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorſqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large, ou de ſe retirer dans les ports voiſins. Nevis eſt expoſée au même inconvénient.

L'opinion la plus généralement reçuë eſt, que cette iſle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'eſt proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations règnent tout autour; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent preſque jusqu'au ſommet. Mais à meſure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminuë, parce que leur ſol devient plus pierreux. Cette iſle eſt arroſée de nombreux ruiſſeaux. Ce ſeroient des ſources d'abondance, ſi dans les tems d'orage ils ne ſe changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruiſoient les tréſors qu'ils ont fait naître.

XLIV. Etabliſſement des Anglois à Nevis.

La colonie de Nevis eſt un modèle de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires, aux ſoins paternels de ſon premier Gouverneur. Cet homme unique excitoit, par ſa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raiſonnable, à des délaſſemens honnêtes. Toutes les cultures, celle du ſucre en particulier, étoient heureuſement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéiſſoient, tous n'avoient pour règle de leurs actions, que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix & de ſûreté. Les progrès de ce ſingulier établiſſement furent ſi conſidérables, que ſi l'on

s'en rapporte à toutes les rélations du tems, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population dans une circonférence de ſix lieues, fût-il exagéré, n'en ſuppoſe pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la proſpérité qui ſuit la vertu dans les ſociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme iſolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuſe mortalité moiſſonna la moitié de cette heureuſe peuplade. Une eſcadre Françoiſe y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille eſclaves. L'année ſuivante, la ruine de cette iſle fut conſommée par le plus furieux ouragan dont on ait conſervé le ſouvenir. Depuis cette ſuite de déſaſtres, elle eſt un peu relevée. On y compte encore huit mille noirs, qui donnent quatre mille barriques de ſucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la deſtruction des Américains & de la ſervitude des Africains, ſeroient-ils un peu conſolés, ſi les Européens étoient par-tout auſſi humains que les Anglois l'ont été dans l'iſle de Nevis; ſi les iſles du nouveau-monde étoient toutes auſſi-bien cultivées à proportion: mais la nature & la ſociété voyent peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production de la Barboude, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitans, moitié libres, moitié esclaves, épars dans ces misérables établissemens, y élevent quelques bestiaux, y cultivent quelques denrées comestibles, qu'ils vont vendre dans les colonies voisines. Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un Gouvernement libre & séparé. Le Chef de ces isles, comme ceux d'Antigoa, de Montserrat & de Nevis, n'est cependant que le député d'un Capitaine-général qui réside à Saint-Christophe.

XLVI. Etablissement des Anglois à Saint-Christophe.

Ce fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du nouveau monde. Les deux nations y arrivérent le même jour en 1625. Elles se partagérent l'isle; elles signérent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun; c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siècle, envahissoit ou troubloit les deux hémispères. Mais la jalousie divisa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin prospérer les travaux de l'Anglois, qui de son côté souffroit impatiemment qu'un voisin oiseux, dont toute l'occupation étoit la chasse ou la galanterie, cherchât à lui débaucher sa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bien-tôt des querelles, des combats, des dé-

vaftations; mais fans projet de conquête. Ce n'étoient que des animofités de famille, auxquelles le Gouvernement ne prenoit aucune part. Des intérêts plus grands ayant allumé la guerre en 1666 entre les deux métropoles, Saint-Chriftophe devint pendant l'efpace d'un demi-fiècle, un théâtre de carnage. Le plus foible qui s'étoit vu obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas d'y revenir en force, autant pour venger fes défaites que pour recouvrer fes pertes. Cette alternative fi longtems balancée de fuccès & de difgraces, finit en 1702 par l'expulfion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout efpoir de retour.

Ce facrifice étoit médiocre alors, pour une nation qui n'avoit pour-ainfi-dire, exercé dans cette poffeffion, qu'un droit de chaffe & de carnage. Sa population s'y réduifoit à 667 blancs de tout âge & de tout fexe, à 29 noirs libres, à 659 efclaves. 157 chevaux, 265 bêtes à corne, formoient tous fes troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo ; elle n'avoit qu'une feule fucrerie.

Quoique l'Angleterre eût fû depuis longtems mieux faire valoir fes droits dans cette ifle, elle ne profita pas d'abord de la ceffion qui la lui laiffoit toute entière. Sa conquête fut longtems en proie à des Gouverneurs avides,

des, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le Parlement d'Angleterre fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, prise dans sa totalité, peut avoir soixante-dix milles de circonférence. Le centre en est occupé par un grand nombre de montagnes élevées & stériles. On voit éparses dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenuës, de fontaines & de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées, pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs régnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu d'avoir ce si-

mulacre d'union, qui n'eſt qu'un germe de diviſion, les propriétaires Anglois vivent iſolés mais contens, l'ame & le front ſereins comme le ciel tempéré, où ils reſpirent un air pur & ſalubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs eſclaves qu'ils gouvernent ſans doute en pères, puisqu'ils leur inſpirent des ſentimens généreux, & quelquefois héroïques. C'eſt à Saint-Criſtophe que l'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés, par une tragédie dont la fable & l'hiſtoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux Négres, jeunes, bien faits, robuſtes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Aſſociés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui dans les cœurs ſenſibles, attachent plus que les plaiſirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils ſe conſoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une Négreſſe, eſclave comme eux, avec des regards plus vifs ſans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébène que ſous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inſpirer que pour ſentir une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le tems ne fit qu'accroître les

tourmens qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient amères & cuisantes, dans les embrassemens qu'ils se prodiguoient à la vuë de l'objet trop chéri qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle Négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire; & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis, qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amans, ces amis, faifoient portion d'un troupeau de vingt-cinq mille Négres deftinés à fournir à l'Europe douze ou treize mille barriques de fucre. C'eft au milieu de ces travaux paifibles, c'eft dans cette condition aviliffante, que naiffent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'efclavage des Négres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu fans commifération, il mourra fans confolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne fera pleuré. Mais il eft tems de quitter Saint-Chriftophe, & de paffer à la Jamaïque.

XLVI. Les Anglois chaffent les Efpagnols de la Jamaïque, & s'y établiffent.

Cette ifle qui eft fous le vent des autres ifles Angloifes, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à-peu-près ovale, dont le grand diamétre a cent foixante-dix milles de longueur, & le plus petit, foixante-dix milles au plus. Elle eft coupée de plufieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulières, où des rochers affreux font confufément entaffés. Leur ftérilité n'empêche pas qu'elles ne foient entièrement couvertes d'une prodigieufe quantité d'arbres de différentes efpèces, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laiffent des orages

& des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par un foule d'abondantes cascades, forme un printems de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais, ces eaux, qui, tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, désagréable & mal-sain. Heureusement, ce défaut est compensé par la salubrité de l'air, le plus tempéré qu'on puisse respirer entre les deux tropiques, sous l'un & l'autre hémisphère.

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux, le mettant hors d'état d'en sortir, il implora l'humanité des sauvages, & il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Mais, ce peuple qui ne cultivoit uniquement que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers, qui l'exposoient à mourir de disette, & s'éloigna insensiblement de leur voisinage. Les Espagnols qui l'avoient déja effarouché par des actes de violence, ne garderent plus de mesure avec les Indiens; & s'emporterent jusqu'à prendre les armes contre un Chef qu'ils accusoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb, forcé de céder à leurs menaces

pour fortir d'une fituation défefpérée, profita d'un de ces phénomènes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des reffources pardonnables à la néceffité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoiffances aftronomiques, l'inftruifoit qu'il y auroit bientôt une éclipfe de lune. Il fit avertir tous les Caciques voifins de s'affembler, pour entendre de lui des chofes importantes à leur confervation. Quand il fut au milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils les laiffoient périr lui & fes compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air infpiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de fes plus terribles coups. Dès ce foir, vous verrez la lune rougir, puis s'obfcurcir, & vous refufer fa lumière. Ce ne fera que le prélude de vos malheurs, fi vous vous obftinez à me refufer des vivres.*

A peine l'Amiral a parlé, que fes prophéties s'accompliffent. La défolation eft extrême parmi les fauvages. Ils fe croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce, que, le ciel touché de leur repentir, appaife fa colère, & que la nature va reprendre fon cours. Dès ce moment, les fubfiftances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus jufqu'à fon départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme ex-

traordinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-Domaingue, soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle délicieuse & paisible, que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant, pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se réfuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établissemens élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent à mesure que le travail & le désespoir achevérent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Saint-Iago de la Vega, fut le seul qui se soutint. Les habitans de cette ville, plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, con-

centrée au petit territoire qui nourrit cette race de destructeurs, étoit bornée à quinze cens esclaves commandés par autant de tyrans; lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans, que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé sous les Drapeaux du parti Républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de Royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division, qui avoit si longtems & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. D'un côté, l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwel, qu'on avoit élevé sur les débris du trône; de l'autre on se reposoit sur l'équité du Gouverneur de l'isle, qui, forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveller dans le nouveau monde les scènes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais, Penn & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage, qui

se trouvoit le plus ancien Officier. C'étoit Dodley, ami des Stuarts. Deux fois, Cromwel lui substitua de ses partisans, & deux fois leur mort fit remplacer Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres brêches faites à la discipline. La balance fut, dans ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée ; il étoit dans sa place, intrépide guerrier, Commandant ferme & sévère, sage politique. Sa manière de gouverner fut toute militaire ; c'est qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naissante, uniquement composée de gens de guerre ; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais, lorsque Charles II. eut été appellé au trône, par la nation qui en avoit précipité son père, il s'établit à la Jamaïque un Gouvernement civil, modèlé, comme dans les autres

isles, sur celui de la métropole. Le Commandant représenta le Roi; le Conseil, les Pairs; & trois Députés de chaque Ville, avec deux de chaque Paroisse, composerent les Communes. Mais, cette Assemblée borna ses premiers efforts à combiner, sans ordre, quelques réglemens provisionnels de Police, de Justice & de Finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce Corps de Loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages Statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un, qui pourvoit à la défense de la Patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens, qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur le champ par l'Etat: & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 livres 10 sols. La gratification particulière est de 168 liv. 15 sols pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 livres, pour chaque personne portée d'Irlande; de 78 liv. 15 sols, pour chaque personne portée du con-

tinent de l'Amérique ; de 45 liv. pour chaque perſonne portée des autres iſles.

La troiſième loi tend à favoriſer la culture. Lorſqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ſes emprunts, ſa plantation eſt eſtimée par douze propriétaires qui ſont ſes pairs. Le créancier eſt obligé de recevoir ce fonds en payement du total, au prix de l'eſtimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance ; mais ſi l'habitation excédoit la dette, il eſt obligé de rembourſer le ſurplus. Cette Juriſprudence qui entraîne à des partialités, répare ſon injuſtice par un bien Général, en diminuant la rigueur des pourſuites du rentier & du marchand, contre le cultivateur. Le réſultat de cette diſpoſition eſt à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en ſouffre rarement, parce qu'il eſt ſur ſes gardes ; & le débiteur en eſt plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'eſt alors la confiance qui fait les engagemens ; & cette confiance ne ſe mérite & ne s'entretient que par des vertus.

XLVII. La Jamaïque s'eſt enrichie par ſon commerce interlope dans l'Amérique Eſpagnole.

Avant que de ſi ſages loix euſſent aſſuré la proſpérité de la colonie, elle s'étoit déja fait un nom. Quelques avanturiers, autant par haîne ou jalouſie nationale, que par inquiétude d'eſprit & beſoin de fortune, attaquerent

les vaiſſeaux Eſpagnols. Ces corſaires furent ſecondés par les ſoldats de Cromwel, qui, ne recueillant après ſa mort que l'averſion publique attachée à ſes cruels ſuccès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'eſpéroient plus en Europe. Ce nombre fut groſſi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au ſang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévaſtoient les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque, qu'étoient toujours portées par les nationaux & ſouvent par les étrangers, les dépouilles du Méxique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette iſle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs; ſoit pour débarquer, ſoit pour dépenſer à leur gré le butin de leurs courſes. C'eſt-là que les prodigalités de la débauche, les rejettoient bientôt dans la miſère. Cet unique aiguillon de leur ſanguinaire induſtrie, les faiſoit voler à de nouvelles proies. Ainſi, la colonie profitoit de leurs continuelles viciſſitudes de fortune; & s'enrichiſſoit des vices qui étoient la ſource & la ruine de leurs tréſors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par ſa meurtrière activité, les fonds qu'elle avoit laiſſés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des uſurpateurs plus injuſtes & plus

cruels encore, ces fonds devinrent la bafe d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec des poffeffions Efpagnoles. Cette veine de richeffe alla toujours croiffant, & fur-tout vers la fin du fiècle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont le Souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagérent, en 1696, à fournir aux fujets de la Cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette Compagnie tira de la Jamaïque, un grand nombre de ces efclaves. Dès-lors, le colon de cette ifle eut des liaifons fuivies avec le Méxique & le Pérou; foit par l'entremife des Agens Portugais; foit par les Capitaines de fes propres vaiffeaux employés à la navigation de ce commerce. Mais, ces liaifons furent un peu rallenties, par la guerre de la fucceffion au trône d'Efpagne.

A la paix, le traité de l'Affiento donna des allarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la Compagnie du Sud, chargée de pourvoir de Négres les colonies Efpagnoles, ne lui fermât entièrement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mefures du Miniftère Anglois. Il avoit fagement prévu que l'activité des Affientiftes, donneroit u-

ne nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vuës furent si justes, qu'en 1659 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Espagnoles, quinze-cens millions.

Le commerce prohibé qu'elle y faisoit, étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, sans se décharger. Le Gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais, pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa Cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau; tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit & l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce secret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite; permission toujours accordée, mais avec le faux semblant de grandes difficultés. Cette dissimulation étoit nécessaire, pour que le Commandant ou ses Agens pussent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en secret; parce qu'on supposeroit tou-

jours que ce ne pouvoit être autre chose que les marchandises qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainsi se vuidoient & se répandoient les plus grosses cargaisons.

La Cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtimens étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais, les Jamaïcains, appellant la force au secours de l'artifice, se firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaisseaux de guerre Anglois, dont le Capitaine recevoit cinq pour cent, sur tous les objets de la fraude qu'il autorisoit entre les sujets, contre le traité des Couronnes: tant il est inutile aux Rois de faire entr'eux des pactes, qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations !

Cependant, à cette violation éclatante & manifeste du droit public, en a succédé une plus sourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaique, se rendent aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées ; mais sur-tout à deux ports également déserts, celui de Brew à cinq milles de Carthagène, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui sait la langue du pays, est mis promptement à terre, pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répand de proche en proche, avec

la plus grande célérité, jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence ; & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience a dicté la néceſſité. L'équipage du bâtiment eſt diviſé en trois parties. Pendant que l'une accueille les acheteurs avec politeſſe & veille d'un œil attentif ſur le penchant & l'adreſſe qu'ils ont pour le vol; l'autre eſt occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Eſpagnols, en échange des eſclaves, du vif-argent, des ſoieries, & d'autres marchandiſes qui leur ſont livrées. En même-tems, la troiſième diviſion retranchée en armes ſur le tillac, pourvoit à la ſûreté du navire & de tout l'équipage, ayant ſoin de ne pas laiſſer entrer plus de monde à la fois, qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorſque les opérations ſont terminées, l'Anglois regagne ſon iſle avec ſes fonds qu'il a communément doublés, & l'Eſpagnol ſa demeure avec ſes emplettes, dont il eſpere retirer un ſemblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes & marche dans des chemins détournés, avec des Négres qu'il vient d'acheter & qu'il a chargés de marchandiſes, diſtribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette

Cette manière de négocier profpéroit depuis longtems au grand avantage des colonies des deux nations ; lorsque la fubftitution des vaiffeaux de regiftre aux gallions, rallentit, comme l'Efpagne fe le propofoit, la marche de ce commerce. Il diminua par dégrés ; & dans les derniers tems, il étoit réduit annuellement à quinze ou fèize cens mille livres. Le Miniftère de Londres, voulant le ranimer ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Auffi-tôt les bâtimens Efpagnols du nouveau monde y font arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloifes. Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande-Bretagne pour cette ifle, n'avoient pas paffé 9,351,540 livres. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter confidérablement. La franchife & la liberté dans le commerce font deux grands appâts pour l'étranger, deux fources d'opulance pour la nation qui ouvre fes ports.

Sans la reftriction qui écarte toutes les productions de la même nature que celles de la Jamaïque, on peut préfumer que les denrées de Sait-Domingue auroient pris la même rou-

route que celles du Mexique & du Perou. Comment un Gouvernement qui cherche à attirer dans un de ses entrepôts les productions Françoises des isles du Vent, refuse-t-il l'entrée à celles d'une isle sous le Vent? Peut-être a-t-il craint que ses sujets ne tirassent d'un rival assez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandises qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Espagnoles.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Anglois ne s'est pas tellement reposé sur l'empressement des Espagnols à venir dans ses ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ses liaisons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs dans la baie de Honduras, sur la rivière Noire, tout près des Mosquites. Des raisons qui ne sont pas venuës jusqu'à nous les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, espérant approvisionner par-là les Provinces intérieures du Mexique: & si ce qu'on publie est vrai, le succès surpasse de beaucoup leurs espérances.

XLVIII. La Jamaïque s'est encore plus enrichie par ses cultures que par son commerce interlope.

Cependant ce commerce frauduleux & précaire, est peu de chose au prix des richesses immenses que la Jamaïque a retirées de ses cultures. La première à laquelle on se livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvée bien

établie par les Espagnols. Elle prospéra, tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture & son négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir; & l'on les renouvella. Mais soit défaut de soins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réussirent pas. On se dégoûta de cette culture, & on y substitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables; lorsque le Parlement chargea d'un droit de 3 livres 18 sols 6 deniers la livre d'indigo, qui se vendoit 11 livres 5 sols. Si la taxe étoit alors visiblement trop forte, elle devint insoutenable, lorsque la concurrence des François eut fait baisser la marchandise au prix de 4 livres 10 sols la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les isles Angloises, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le Gouvernement à travaillé dans les derniers tems à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaissé cette branche d'industrie, il l'a étayée par un encouragement de onze sols trois deniers pour chaque livre d'indigo que produiroient ses établissemens. Cette générosité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint-Domingue cette teintu-

re, qu'ils introduifent dans la Grande-Bretagne, comme fortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à 1,200,000 liv.

On ne peut regarder comme entièrement perduë la dépenfe que fait à cette occafion le Gouvernement, puisque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie, que l'efprit de finance a fait naître dans la plupart de nos Gouvernemens, entre l'Etat & les fujets. Depuis que le Prince n'a ceffé d'imaginer des moyens pour furprendre de l'argent; le peuple cherche des rufes pour fe fouftraire à l'injuftice des taxes, ou pour excroquer l'argent du Prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépenfe, de bornes dans l'impofition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de fcrupules fur la violation des loix pécuniaires, de bonne-foi dans le payement des impots, de franchife dans les engagemens du citoyen avec le Gouvernement. Oppreffion d'un côté, pillage de l'autre; la finance pourfuit le commerce: & le commerce élude ou trompe la finance. Le fifc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impofe au fifc par de fauffes déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices: & le colon rejette ce tri-

ple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence; quand il eſt trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaiſe Adminiſtration introduite par l'eſprit de finance: l'Europe ne manque point d'Etats qui ne rendent ce tableau que trop fidèle.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorsqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les iſles de l'Amérique des cotonniers de différentes grandeurs, qui s'élevent & qui croiſſent ſans ſoins, ſur-tout dans les lieux bas & marécageux. Leur toiſon eſt d'un rouge plus ou moins pale, très fine, mais ſi courte qu'on ne ſauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramaſſer ſert, dans le pays même, à faire des matelas & des oreillers.

L'arbriſſeau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfére celui qui eſt déjà familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé; mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du Levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en Mars, c'eſt en Avril,

& dans les premières pluies du printens, que commence la culture du coton. On fait des trous à sept ou huit pieds de distance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorsqu'elles sont levées à la hauteur de cinq ou six pouces; toutes les tiges sont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuses. Celles-ci sont étêtées deux fois avant la fin d'Août. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y a que le bois poussé après la dernière taille qui porte du fruit; & que si on laissoit monter l'arbuste au-dessus de quatre pieds, la récolte seroit moins aisée, sans être plus abondante. On suit toujours la même méthode durant trois ans que le cotonnier peut durer, si l'on n'a pas les moyens de la renouveller plus souvent avec un avantage qui compense ce soin.

Pour qu'il puisse prospérer, on doit porter un attention très-suivie à arracher les mauvaises herbes qui naissent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut sur-tout que les mois de Mars & d'Avril, tems où se fait la récolte, soient bien secs, pour que le coton ne soit pas taché & rougi.

C'est neuf ou dix mois après avoir été planté que le cotonier offre son produit. Il

ſe forme à l'extrêmité de ſes branches une fleur, dont le piſtil ſe change en une coque de la groſſeur d'un œuf de pigeon, qui s'ouvre & ſe partage en trois, lorſque le coton qu'elle renferme eſt mûr.

La récolte faite, il faut ſéparer de la toiſon la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'eſt une machine compoſée de deux baguettes de bois dur qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les aſſujettit par les deux bouts, & il n'y a de diſtance entr'elles que celle qui eſt néceſſaire pour paſſer la graine. A l'un des bouts eſt une eſpèce de petite meule qui, miſe en mouvement avec le pied, fait tourner les deux baguettes en deux ſens contraires. Elles prennent le coton qui leur eſt préſenté, & en font ſortir par l'impulſion qu'elles ont reçuë, la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languiſſoit dans les iſles Angloiſes, elle fleuriſſoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baiſſera. Le Parlement, c'eſt-à-dire, la nation, qui connoît & qui Adminiſtre elle-même ſes revenus, voyant que le coton de ſes colonies ne ſuffiſoit pas pour occuper ſes manufactures, a ſupprimé en 1766 les droits im-

posés jusqu'alors sur les cotons étrangers. Une liberté, dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matière première, & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une Administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagère aux cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au découragement que le bas pris & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses manufactures: elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du gingembre.

Cette plante, qui ne s'éleve jamais à plus de deux pieds, est assez touffuë. Elle a des feuilles semblables en tout à celles des roseaux, excepté qu'elles sont plus petites. Elle se renouvelle par un de ses rejettons, qu'on met sous terre vers la fin des pluies, & qui pousse au bout de huit jours. Lorsque les feuilles ont jauni & qu'elles sont fanées, le gingembre est mûr; on l'arrache, & on l'expose à l'air ou au vent, pour le faire sécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, sont plattes, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur substance est compacte, pésante, blanche, ferme, de la consistance du navet

La culture du gingembre eſt facile & peu diſpendieuſe. Un homme iſolé peut l'entreprendre ſeul. Sa racine a le double avantage de reſter pluſieurs années dans la terre, ſans s'y pourrir; & d'être gardée, tant qu'on veut, après avoir été cueillie, ſans que ſa qualité puiſſe en être altérée. Mais ſi le gingembre ne demande pas beaucoup de ſoins, il dépenſe infiniment de ſucs : la terre où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en eſt tellement épuiſée de ſels, que rien n'y peut proſpérer.

Lorſque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faiſoient uſage du gingembre; mais leur conſommation en ce genre, comme dans tous les autres, étoit ſi bornée, que la nature brute leur en donnoit aſſez, ſans le ſecours de la culture. Les conquérans prirent, malgré la chaleur du climat, une eſpèce de paſſion pour cette épicerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiſer leur appétit. Ils en ſervoient à table, confit de pluſieurs façons. Ils en uſoient après le repas, pour faciliter la digeſtion. C'étoit dans la navigation, leur antidote contre le ſcorbut. On adopta dans l'ancien monde, le goût du nouveau; & le gingembre fut mêlé par-tout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale

baiſſa graduellement de prix ; & le gingembre paſſa peu-à-peu de mode. Après avoir eu une valeur aſſez conſidérable, il tomba vers la fin du dernier ſiècle à dix francs le cent. Bientôt on n'en voulut plus ; & la culture en fut à-peu-près généralement abandonnée, ſi ce n'eſt à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernières années, on trouve que cette iſle en a fourni par an, une exportation de 649,865 livres peſant. La plus grande partie a trouvé ſa conſommation dans les poſſeſſions Britanniques. Le reſte a été vendu dans le Nord, à un prix qui ne ſauroit tenter les colonies où le terrein n'eſt pas comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette iſle fournit à l'Europe, une aſſez grande quantité de piment. Il y en a de pluſieurs eſpèces, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit l'eſpèce de piment, connuë ſous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement ſur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorce griſâtre, unie & luiſante. Ses feuilles reſſemblent en tout, à celles du laurier. A l'extrêmité de ſes branches, naiſſent des fleurs auxquels ſuccédent des grappes, un peu plus groſſes que celles de

genièvre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent, & prennent une odeur d'épicerie, qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *Allspice*. L'usage en est excellent, pour fortifier les estomacs froids & sujets aux crudités; mais il faut laisser à l'Asie la culture des épiceries, & cultiver le sucre en Amérique.

L'art de le produire ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Moddifort. Ses capitaux, son activité, son intelligence, le mirent en état de défricher ce terrein immense, & l'élèverent, avec le tems, au Gouvernement de la colonie. Cependant, le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cens malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrerent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Ces germes de travail furent heureusement nourris par l'abondance d'argent que les succès continuels des Flibustiers faisoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie

fut employée à la conſtruction des édifices, à l'achat des eſclaves, des uſtenſiles, de tous les meubles néceſſaires aux habitations naiſſantes. Tout changea de face. Bientôt, il ſortit de la Jamaïque une grande quantité de ſucre, & d'un ſucre ſupérieur à celui des autres iſles Angloiſes. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorſqu'on lui a aſſocié celle du caffé.

Ce précieux arbriſſeau, tiré des Indes orientales, enrichiſſoit les établiſſemens Hollandois & François de l'Amérique, avant que les iſles Angloiſes ſongeaſſent à ſe l'approprier. Encore n'y a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté; mais elle ſuffira pour en fournir dans peu de tems, tout ce que l'Empire Britannique en peut conſommer. La métropole l'a encouragée à ce genre de culture, quand elle a reglé que les caffés de l'étranger payeroient en entrant dans ſes domaines ſix livres par quintal de plus, que le caffé provenant du cru de ſes colonies.

Les Commiſſaires des Plantations diſoient, en 1734, à la Chambre des Pairs, que les productions de la Jamaïque, importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à 12,138,748 livres, 1 ſol, 6 deniers. Leur valeur s'eſt élevée depuis à 15,300,000 liv. Ce revenu eſt formé par vingt-cinq mille barriques de ſucre, par deux mille ſacs de coton,

par trois millions pesant de caffé, par des cuirs, du gingembre, des bois de teinture, & d'autres objets moins importans. C'est le fruit des travaux de vingt mille blancs & de quatre-vingt dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus sur dix-neuf paroisses. L'Administration & la défense annuelles de la colonie coûtent deux millions, & dans quelques circonstances beaucoup davantage. Tout son capital, en terres, en esclaves, en maisons, en toute espèce de mobilier, a été estimé 495,000,000 livres. Mais croira-t-on que peu de ces richesses appartiennent aux propriétaires des habitations? Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuses envers les négocians établis dans l'isle, & surtout envers les Juifs. Puisse ce peuple, qui fut d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite esclave ou fugitif pendant vingt siècles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelqu'autre isle riche de l'Amérique! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui lui fit payer cher les erreurs de son culte! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde; puisqu'ils sont nos frères par

les liens de l'humanité, & nos pères par les Dogmes de la Réligion !

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainsi dire, par l'immensité des créances qu'on a sur eux, les deux tiers de leurs biens fonds; si l'on s'en rapporte à des observateurs qui connoissent l'état de leurs affaires. Ce désordre croîtra toujours, à moins qu'il ne soit arrêté par une augmentation rapide & considérable dans les cultures. Mais ce succès est-il possible? Est-il vraisemblable? C'est ce qu'il est intéressant d'examiner.

XLIX. Est-il possible de multiplier les productions de la Jamaïque.

Ceux qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de sept cent vingt pieds de Roi de long, sur soixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand espace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture, quoique plus florissant que jamais, dément cette assertion. Tout l'intérieur du pays est un désert en friche. Il n'y a des habitations que sur les côtes, qui ne sont pas même entièrement exploitées. La plupart des planteurs y possédent un terrein immense, dont à peine le quart est mis en valeur. Deux cens mille acres au plus, absorbent tous leurs soins.

Quand on considére que la Jamaïque est occupée depuis longtems par un peuple actif &

éclairé, que la guerre de piraterie & le commerce de contrebande y ont verſé dans tous les tems des tréſors immenſes, qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture, que depuis très longtems on y a recours aux engrais, que les rades & les ports y ſont prodigieuſement multipliés pour l'exportation, que ſa métropole & l'Europe entière ont ouvert leur ſein à ſes productions, que malgré tant d'avantages, les terres ne s'y ſont guère venduës que le tiers de ce qu'elles coutoient dans les autres iſles : quand on peſe mûrement toutes ces conſidérations, on ne peut s'empêcher de penſer que le ſol de la Jamaïque doit être aſſez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer qui, par la commodité du tranſport, ſemblent exiger de préférence la culture du ſucre, doivent avoir à-peu-près reçu tous les ſoins, toute la fertilité dont ils étoient ſuſceptibles. La fraîcheur exceſſive & continuelle des montagnes ſeroit trop nuiſible à toutes les productions, trop deſtructive des eſclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puiſſe y entreprendre des travaux utiles. L'eſpace qui eſt entre les montagnes & les côtes eſt ſouvent d'une extrême aridité; mais il s'y trouve auſſi par intervalles, des vallées, des côteaux, des plaines, où tout atteſte que les Indiens plantoient leur mays, que les Eſpagnols éle-

voient de nombreux troupeaux. On peut préfumer que ces terreins, bien diftribués, donneroient avec abondance, du coton, du caffé, du cacao, de l'indigo, productions qui jusqu'à préfent n'ont pas affez attiré l'attention des Anglois. Mais ces richeffes ne fuffifent plus pour élever une colonie au plus grand éclat. Il n'y a que le fucre qui rende aujourd'hui les ifles de l'Amérique floriffantes.

Quoique cette production foit exploitée dans tout le contour de la Jamaïque; elle l'eft plus particulièrement à la côte méridionale, où l'Efpagnol s'étoit réduit, & où fes vainqueurs fe multiplierent plus qu'ailleurs. Ils y furent attirés par une rade fûre, commode, & qui pourroit contenir mille vaiffeaux de guerre. Cet avantage inappréciable y fit jetter les fondemens de la ville de Port Royal, qui, quoiqu'élevé fur un terrein fabloneux, où la nature refufoit toutes les chofes néceffaires à la vie, même jusqu'à l'eau douce, devint en moins de trente ans, une cité célèbre. Elle dut cet éclat à une circulation rapide & continuelle d'affaires, formée par les denrées de l'ifle, par les prifes des flibuftiers, par le commerce interlope qu'on avoit ouvert avec le continent. Il y avoit peu de villes dans le monde, où la foif des richeffes & des plaifirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

La

L.
La Jamaïque éprouve une grande calamité.
Suites de cette catastrophe.

La nature détruisit en un moment ce brillant spectacle. Le ciel d'un azur clair & serein, devint sombre & rougeâtre. Un bruit sourd se répandit sous terre ; des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendirent. Des côteaux se rapprocherent à travers de grands intervalles. Des lacs infects s'éleverent à la place des montagnes englouties. Des plantations entières furent transportées à plusieurs milles de leur situation ancienne. Il se fit d'énormes ouvertures, d'où sortoient de grosses colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Plusieurs habitations disparurent dans les gouffres de la terre, ou tombérent renversées sur leurs fondemens. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jetta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'isle entière ; trois mille périrent de la contagion qui suivit ce fléau. Depuis cette époque, du 7 Juin 1692, la nature, dit-on, est moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le sol moins fertile. Les montagnes n'ont pas la même élévation, l'isle est plus basse qu'autrefois. On assure que la plupart des puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomène épouvantable : monument de la fragilité des conquêtes, qui dut apprendre aux Européens à ne pas se reposer sur la possession d'un monde qui

chancele fous leurs pieds, & femble fe dérober à leurs avides mains.

Dans ce défordre général, Port-Royal fut détruit & fubmergé; tous les vaiffeaux qui étoient dans la rade furent fracaffés ou jettés au loin dans les terres. Mais cette place offroit trop de reffources par fa pofition pour être abandonnée. A peine le calme de la nature eut tranquillifé les efprits, qu'on releva la ville fur fes débris. Téméraires travaux! Un nouvel ouragan renverfe fes murs renaiffans. Port-Royal, comme Jerufalem, ne peut-être réédifiée. La terre ne fe laiffe creufer que pour l'engloutir. Par une fingularité qui confond tous les efforts & les raifonnemens de l'homme; les feules maifons qui fubfiftent après ce bouleverfement, reftent bâties fur une petite langue qui s'avance plufieurs milles dans la mer. Ainfi la terre ferme rejette de fon fein des édifices auxquels l'inconftance de l'Océan offre, pour ainfi-dire, une bafe folide. Ce peu de bâtimens expofés à l'invafion, eft défendu par une des meilleures fortereffes de l'Amérique.

Les habitans de Port-Royal, découragés par des calamités répétées, fe réfugierent à Kingfton, fituée fur la même baie. Bientôt leur induftrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & floriffante. Elle eft devenuë le

centre de toutes les affaires. Si elles n'y ſont pas auſſi vives qu'elles le furent autrefois à Port-Royal ; c'eſt parce que les liaiſons extérieures de la colonie ne ſont plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négocians de toute inquiétude. Ce n'eſt que depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui le mettent à l'abri des inſultes.

Cependant, Kingſton, malgré ſes progrès, ne devint pas la capitale de l'iſle. Ce titre reſta à Saint-Iago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spaniſh-town, ou Ville Eſpagnole. Elle eſt ſituée à quelques lieues de la mer ſur la rivière de Cobre, qui, ſans être navigable, eſt la plus belle du pays. C'eſt-là qu'étoit le ſiège de l'Aſſemblée générale, du Commandant, des tribunaux. Les principaux Officiers, les plus riches colons y faiſoient leur demeure. Ce concours y rendoit la ſociété plus douce, les plaiſirs plus vifs, les commodités plus nombreuſes, & le luxe plus conſidérable.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque l'Amiral Knowles, en 1756, jugea qu'il convenoit au bien de la colonie, que le Gouvernement fût placé dans le centre des affaires. Ses vues furent adoptées par le corps légiſlatif de l'iſle, qui décida qu'à l'avenir tous les reſſorts & les

pouvoirs de l'Adminiſtration, ſeroient réunis à Kingſton. Des haînes perſonnelles contre l'auteur du projet ; la dureté des meſures qu'il employoit à l'éxécution ; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choſes même ; une foule d'intérêts particuliers que le changement ne pouvoit manquer de bleſſer : toutes ces cauſes inſpirerent à beaucoup de gens un éloignement invincible, pour un plan qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens ; mais qui étoit appuyé ſur des raiſons déciſives, & qui préſentoit de grands avantages. De leur côté, ceux qui avoient fait prévaloir le nouveau ſyſtême, le ſoutinrent avec un fierté dédaigneuſe. Du choc de ces ſentimens oppoſés, il s'éleva deux partis, dont l'animoſité qui fut d'abord extrême, ne fait que s'accroître. C'en eſt aſſez de ce foyer de diviſion, pour cauſer dans la colonie un embrâſement général. Mais elle a bien plus à craindre encore d'un peuple d'ennemis féroroces, qui la menacent continuellement au centre de l'iſle.

LI. La Jamaïque a tout à craindre d'une République de noirs, dont elle s'eſt vuë forcée

Lorſque les Eſpagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laiſſerent un aſſez grand nombre de Négres & de Mulâtres, qui, las de leur eſclavage, prirent la réſolution de ſauver, dans les montagnes, une liberté que ſembloit leur offrir

la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des Réglemens qui devoient aſſurer leur union, ils planterent du mays & du cacao dans les lieux les plus inacceſſibles de leur retraite. Mais, l'impoſſibilité de ſubſiſter jusqu'au tems de leur récolte, les força de deſcendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant ſouffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre ; & déclara la guerre la plus vive à ces raviſſeurs. Pluſieurs furent maſſacrés. Le plus grand nombre ſe ſoumit. Cinquante ou ſoixante ſeulement, trouverent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

de reconnoître l'indépendance.

La politique qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire, cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui périſſoient, ou s'épuiſoient de fatigue, ne goûterent pas un ſyſtême de deſtruction, qui devoit leur coûter encore du ſang. On y renonça, dans la crainte de les ſoulever. Cette condeſcendance eut des ſuites funeſtes. Les eſclaves, que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jettoit dans le déſeſpoir, ne tarderent pas à chercher un aſyle dans les bois, où ils étoient ſûrs de trouver des compagnons prêts à les aſſiſter. Le nombre des fugitifs

augmenta tous les jours. On les vît bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on donnoit 90 livres pour chaque noir massacré dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rébelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer; on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde: malgré ces frais, ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute Administration civile. Tous les

colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement, on marche aux rebelles, par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nanuy, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans régles, défenduë sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abbatus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins coufondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles. & s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, sur des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug;

s'il joint à l'horreur d'être affervi, la réfolution de mourir, s'il aime mieux être éffacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des efclaves. Qu'il céde la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux; & qu'il fe retire au cœur des montagnes, fans bagage, fans toît, fans provifions; la nature faura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y refte, s'il le faut des années pour attendre que le climat, la chaleur, l'oifiveté, la débauche, ayent dévoré ou confumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à efpérer, ni gloire à recueillir. Qu'il defcende quelquefois avec les torrens, pour furprendre l'ennemi dans fes tentes, & ravager fes lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'affaffin, que lui prodiguera fans honte une grande nation, affez lâche pour s'armer toute entière contre une poignée d'hommes chaffeurs, & affez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des Négres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courfes & d'armemens inutiles, tomberent dans un découragement univerfel. Les plus pauvres d'entr'eux n'oferent accepter les terreins, que le Gouvernement leur offroit au voifinage des montagnes. Des établiffemens plus éloignés de ces redou-

tables esclaves, furent négligés, ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'isle, qui, par leur aspect, annonçoit le plus de fécondité, resterent dans leur état inculte, les bois & les broussailles vives dont la nature les avoit hérissés, devinrent l'effroi des colons, en servant d'asyle aux rebelles qui s'étoient aguerris.

Dans cette situation, Trelaunay fut chargé de l'Administration de la colonie. Ce Gouverneur sage & sans doute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes, qui, depuis près d'un siécle, vivoient de fruits sauvages, nuds, exposés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort & mieux armé, ne cessoient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit, non-seulement des terres à cultiver en propriété; mais la liberté, mais l'indépendance. On consentit qu'ils en jouissent sous des Chefs, qui, choisis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commission du Gouverneur de l'isle, & ne pourroient agir que d'après sa direction. Ce plan inoui jusqu'alors pour des Négres, fut accepté. Le Traité se conclut en 1738, avec une joie réciproque. Il sembloit promettre une tranquillité inaltérable; mais il

s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faisoit cet accommodement au nom de la Couronne; l'Assemblée générale de la colonie, avoit proposé son arrangement particulier, aux Négres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeassent à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs; à condition qu'on leur payeroit une somme fixe pour chacun de ces déserteurs qu'ils dénonceroient ou rameneroient eux-mêmes à la colonie. Cette stipulation, contraire à l'humanité, n'a pas été sans doute réligieusement observée. On s'est accusé mutuellement d'infidélité. Les Négres, mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé plusieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haîne, les Négres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrâsoit l'Amérique, ces malheureux convinrent en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du Gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent avant le tems convenu le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne se voyant

pas en état de résister à toutes les forces de l'isle que leur entreprise prématurée avoit réunies en un moment, ils se réfugierent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cesserent de faire des sorties meurtrières & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher, à prix d'argent, le secours des Négres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une somme fixée pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs frères : ils les poursuivirent, ils en tuérent un grand nombre par surprise. Enfin, les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent longtems dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour ; lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots ; tout se réunit contre des esclaves. On les combattit ; on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers.

Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la Zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bucher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulevemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ôse aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 liv. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des Négres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu sans doute en

égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des Négres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude: il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme, dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque, y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des Négres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérans, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le sang attire le sang; &

la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussière.

LII. Avantages de la Jamaïque pour la guerre, désavantages pour la navigation.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre, que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Méxique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagène à la Havane, sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle, des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades, lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre, de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La première de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arrière: ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé

par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. „ Je viens, dit le Capitaine „ Edward au Gouverneur de la Place, je viens „ vous livrer mon navire, mes matelots, mes „ soldats, & moi-même; je ne vous demande „ que la vie pour mon équipage. Je ne commettrai point, dit le Commandant Espagnol, „ une action déshonorante. Si nous vous avions „ pris dans le combat, en pleine mer, ou sur „ nos côtes, votre vaisseau seroit à nous, & „ vous seriez nos prisonniers. Mais battus par „ la tempête, & poussés dans ce port par la „ crainte du naufrage, j'oublie, & je dois oublier que ma nation est en guerre avec la „ vôtre. Vous êtes des hommes, & nous le „ sommes aussi. Vous êtes malheureux, nous „ vous devons de la pitié. Déchargez donc avec „ assurance, & radoubez votre vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce port, pour les „ frais que vous devez payer. Vous partirez „ ensuite, & vous aurez un Passeport jusqu'au-delà des Bermudes. Si vous êtes pris après „ ce terme, le droit de la guerre vous aura

„ mis dans nos mains ; mais en ce moment ,
„ je ne vois dans des Anglois que des étran-
„ gers, pour qui l'humanité reclame du se-
„ cours." C'est-là qu'on reconnoît la généro-
„ sité Espagnole !

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle, que les Anglois nomment Crooked, & qui est située à quatrevingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussés sur les basses de Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des Lucayes, n'éprouverent pas les mêmes difficultés.

LIII. Etablissement des Anglois aux isles Lucayes.

Ces isles, les premières que Colomb découvrit en Amérique, sont au nombre de quatre ou cinq cens. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des sauvages, qu'on fit tous périr dans les mines de Saint-Domingue. Il n'y en avoit pas une seule qui ne fût entièrement déserte, lorsque l'Angleterre jetta en 1672 dans celle qu'on nomme la Providence, quelques hommes, qui furent exterminés sept ou huit ans

ans après par les Espagnols. Cette cataſtrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. A peine ils avoient élevé cent ſoixante maiſons, quand les François & les Eſpagnols réunis, les attaquerent de nouveau en 1703, détruiſirent leurs plantations, & enlevèrent leurs Négres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs; & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui, après avoir rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus récuiées de l'Aſie, ſur-tout les parages de l'Amérique ſeptentrionale, trouvoient un aſyle ſûr & commode dans ce repaire. Depuis longtems ils inſultoient impunément, même le pavillon de la Grande-Bretagne. Enfin en 1719 George I. réveillé par les cris de ſon peuple & par le vœu de ſon Parlement, fit partir des forces ſuffiſantes pour les réduire. La plupart acceptèrent l'amniſtie qui leur étoit offerte, & groſſirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui compoſée de trois mille ames. La moitié eſt établie à la Providence; le reſte eſt établi dans les autres iſles. C'eſt au brigandage de leurs premières mœurs qu'il faut attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laiſſent languir l'agri-

culture ; quoique la variété du terrein qu'ils occupent, ou peuvent occuper, ne cesse de solliciter leur industrie, leur ambition, leurs caprices même. On sait bien qu'en géneral il n'est pas fertile; mais il s'y trouve des veines assez riches pour faire prospérer une population plus considérable. Ces isles qui, faute de denrées, ont été jusqu'à présent perduës pour la Grande-Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur position, si ce n'est pas par leur commerce.

Les Lucayes, qui d'un côté ne sont séparées de la Floride que par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne, qui se termine à-peu-près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles qu'on apelle Caïques & Turques, mises depuis peu sous le joug de la marine Angloise, & qui prolongent la chaîne jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Ces différentes isles laissent entr'elles cinq passages aux plus grands bâtimens. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à ses corsaires un mouillage tranquille, une retraite assurée, avec l'empire du canal étroit qui les sépare l'une & l'autre de Saint-Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis de cette colonie si riche, doivent tomber dans les mains des Anglois. Si

ceux-ci n'ont pas conſtruit des forts ſur les autres iſles du débouquement, c'eſt que la ſupériorité de leur manœuvre leur a paru ſuffiſante ſans ce ſecours, pour intercepter ce paſſage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne ſe promettent pas d'auſſi grands avantages des Bermudes.

LIV. Etabliſſement des Anglois aux iſles Bermudes.

Cet Archipel, éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Eſpagnol Jean Bermudès, qui lui donna ſon nom, ſans y aborder. Jamais ce groupe d'iſles n'avoit été habité par aucun mortel, lorsque ſoixante Anglois y paſſerent en 1712. Sa population s'accrut aſſez conſidérablement, parce qu'on exagéra beaucoup les avantages de ſon climat. On s'y rendoit des Antilles, pour recouvrer la ſanté; des colonies ſeptentrionales, pour y jouir tranquillement de ſa fortune. Pluſieurs Royaliſtes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, paſſa les mers, & chanta ces iſles fortunées, inſpiré par l'influence de l'air & la beauté du payſage, vrais dieux de la poëſie. Il fit paſſer ſon enthouſiaſme, à ce ſexe qu'il eſt ſi doux d'enflammer. Les dames Angloiſes ne ſe croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme difparut, & ces ifles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petiteffe. Elles font extrêmement nombreufes, & n'occupent qu'un efpace de fix à fept lieues. Le fol y eft d'une qualité médiocre, fans aucune fource pour l'arrofer. On n'y boit d'autre eau, que celle des puits & des citernes. Le mays, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante & faine. Il n'y croît point de ce fuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hazard a reffemblé fous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Ils n'ont de liaifons au-dehors que par quelques bâtimens, qui, paffant des colonies du Nord à celles du Midi, vont de tems en tems fe rafraîchir à ces ifles paifibles.

On a fouhaité d'augmenter l'aifance de ce peuple par l'induftrie. On a voulu qu'il cultivât la foie, enfuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces infulaires ont borné tous leurs arts fédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture, fi convenable à des hommes fimples & modérés, devient tous les jours plus floriffante. On y conftruit depuis plus d'un fiècle, avec un bois de cèdre que les François

appellent acajou, des vaiſſeaux qui n'ont point d'égaux, ſoit pour la marche ou pour la durée, & qui ſont généralement recherchés, ſur-tout par les corſaires. On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucayes, où l'on avoit abondamment les matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers; mais ces vaiſſeaux ſont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont ſervi de modèle.

Les principaux habitans des iſles Bermudes ont formé en 1765 une ſociété, dont les ſtatuts ſont peut-être le monument le plus reſpectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens ſe ſont engagés à former une bibliothéque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils aient été écrits, à procurer aux perſonnes valides des deux ſexes, une occupation convenable à leur caractère; à récompenſer tout homme qui aura introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui aura perfectionné un art déjà connu; à donner une penſion à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail aſſidu & d'une réputation ſaine, n'aura pû amaſſer des fonds ſuffiſans pour couler ſes derniers jours ſans inquiétude; à dédommager enfin tout habitant des Bermudes, que le Miniſtère ou le Magiſtrat auront opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux ſans

richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté, qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocens. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouve l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environne. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons! Tu saurois... hélas!... non, nom esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

L'Angleterre ne retiroit de toutes les isles qui prospéroient sous son pavillon, que le sucre nécessaire à sa consommation, une partie du caffé & du coton dont elle avoit besoin. Elle n'en obtenoit ni cacao, ni indigo. La dernière guerre, en étendant son domaine dans le nouveau monde, a enrichi son commerce de quelques branches d'exportation.

LV. Les Anglois prennent possession de l'isle de Tabago, qui avoit été occupée par les Hollan-

A la tête de ses nouvelles acquisitions, est l'isle de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'est point, comme la plupart des autres Caraïbes, hérissée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal-sains. Des plaines qui s'étendent sans inégalités, y font cou-

ronnées par des côteaux, dont la pente douce & facile eſt presque par-tout ſuſceptible de culture. On voit ſortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de ſources, qui la plupart ſemblent deſtinées à faire agir des moulins à ſucre. Le ſol, quelquefois ſablonneux, eſt conſtamment noir & profond. Des hâvres ſûrs & commodes, bornent le Nord & le Couchant de l'iſle, qui n'eſt pas expoſée à ces terribles ouragans qui cauſent ailleurs de ſi grands ravages. Le voiſinage du continent peut lui procurer cet avantage ineſtimable. dois & par les François.

Auſſi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, ſi l'on en croit des traditions, dont l'autorité n'eſt pourtant que douteuſe. Ses habitans y réſiſterent long-tems aux attaques vives & fréquentes des ſauvages de la Terre-Ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin laſſés de ces incurſions toujours renaiſſantes du continent, ils ſe diſperſerent dans les iſles voiſines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invaſions de l'Europe, lorſqu'en 1632 il y débarqua deux cens Fleſſinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandoiſe. Les Indiens du voiſinage ſe joignirent aux Eſpagnols de la Trinité, contre un établiſſement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuſe fureur, fut maſſacré ou

fait prifonnier. Le peu qui fe fauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déferter l'ifle.

La Hollande oublia durant vingt ans, un établiffement qu'elle ne connoiffoit que par les défaftres de fa naiffance. En 1654, on y fit paffer une nouvelle peuplade. Elle en fut chaffée en 1666. Les Anglois fe virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV. content de vaincre, rendit à la République, fon alliée, une ifle qu'elle avoit poffédée. Cet établiffement ne profpéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à paffer en Amérique, n'y a jamais dû pouffer les Hollandois. Leur métropole offre à l'induftrie de fes citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux ; ils n'ont pas befoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureufe tolérance, achetée comme la liberté par des fleuves de fang, y laiffe enfin refpirer les confciences: jamais des fcrupules de Réligion n'y réduifent les ames timorées, à fe bannir du fol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de fageffe & d'humanité à la fubfiftance & à l'occupation des pauvres, que le défefpoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer fes premiers cultivateurs. Tabago n'eut

donc jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter fix fucreries.

La colonie étoit bornée à cet effet d'induftrie, quand elle fut attaquée par la nation même, qui l'avoit rétablie dans fes droits primitifs de poffeffion & de propriété. Au mois de Février 1677, une flotte Angloife deftinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoife qui devoit s'oppofer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'ifle, qui devint fameufe par cette action mémorable, dans un fiécle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiffeaux étoient fans mâts, fans agrêts, fans matelots pour manœuvrer, & qu'on fe battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & plufieurs coulés à fond. Les affaillans perdirent moins de monde, & les défenfeurs garderent encore l'ifle.

Mais d'Eftrées qui vouloit l'emporter, y defcendit cette même année au mois de Décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner fes forces. Une bombe lancée de fon camp, alla tomber fur le magafin à poudre. Ce coup, ordinairement décifif, mit l'ennemi hors d'état de défenfe: il fe rendit à dif-

crétion. Le vainqueur, avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & transporta les habitans hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France, par la paix qui suivit une action où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La Cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être, dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François, qui, trop nombreux à la Martinique, se déborderent aux isles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des possessions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une isle, dont le terrein étoit meilleur & la propriété incontestable? Ainsi raisonnoit un Gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies, assez de lumières pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle

eſt fondée avec de foibles moyens, a beſoin de ſecours immédiats pour ſubſiſter. Elle ne peut faire des progrès, qu'à meſure qu'elle trouve la conſommation de ſes premières denrées. Celles-ci ſont pour l'ordinaire d'une eſpèce commune, qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne ſe vend guère que dans les lieux voiſins, & doit mener inſenſiblement, par des profits médiocres, à l'entrepriſe des grandes cultures, qui ſont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établiſſemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de ſuccès. On lui préféra des iſles moins abondantes, mais plus rapprochées des reſſources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette iſle orgueilleuſe, qui ſe croit la reine des iſles, parce qu'elle eſt la plus floriſſante de toutes, prétendoit avoir des droits impreſcriptibles ſur Tabago, pour l'avoir occupée pendant ſix mois. Ses forces ont couronné ſes prétentions, & la paix de 1763 a juſtifié le ſuccès de ſes armes, en lui cédant une poſſeſſion qu'elle vengera de l'inaction des François.

Preſque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui agiſſant au hazard dans des tems d'in-

expérience, ſans aucun concours de leur métropole, faiſoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer la trop grande influence d'un ſoleil éternellement ardent, ſéparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands eſpaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces ſauvages, inſtruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaiſons vives & dangereuſes qui ſortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deſtructeurs de ce peuple ſage, preſſés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières. Auſſi-tôt des vapeurs épaiſſes s'élevèrent d'un ſol échauffé pour la première fois des rayons du ſoleil. Elles augmenterent à meſure qu'on fouilla les champs, pour les enſemencer ou les planter. Leur malignité s'introduiſit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une tranſpiration exceſſive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les viſcères ſe dilatèrent, le corps enfla, l'eſtomac ceſſa ſes fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs peſtilentielles du jour : la nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des ca-

banes dreſſées à la hâte au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & mal-ſaine, conſumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui régnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y ſont réguliers du Sud-Eſt au Nord-Eſt. Si nous avions la liberté du choix, ſi la nature du terrein n'y mettoit point d'obſtacle, nous éviterions de nous placer ſous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le tems. Ainſi nous devrions fonder notre colonie, au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration qui fait périr la plupart des Européens, par la ſéchéreſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du

feu pendant la nuit dans les cafes, pour divifer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet ufage établi conftamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prifes, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toifes au moins des cabanes. Lorsque la terre feroit découverte, les efclaves feroient envoyés au travail à dix heures du matin feulement, c'eft-à-dire, après que le foleil auroit divifé les vapeurs, & que le vent les auroit chaffées. Les quatre heures perduës depuis le lever du jour, feroient plus que compenfées, par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la confervation de l'efpèce humaine. On continueroit cette attention, foit qu'il fallût défricher les terres ou les enfemencer, jusqu'à ce que le fol bien purgé, bien confolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, fans avoir rien à craindre pour leur fûreté. L'expérience a juftifié d'avance la néceffité de toutes ces mefures.

Pour avoir d'abord occupé le deffous du vent, les Anglois ont péri en foule à Tabago, & perdu beaucoup d'efclaves, quoiqu'ils fuffent venus tous enfemble des colonies voifines. E-

clairés par cette disgrace ils se sont portés au-dessus du vent, & la mortalité s'est arrêtée. Cet établissement qui devoit être commencé immédiatement après la paix, a été très-retardé, parce que l'usage où est l'Angleterre de vendre le sol de ses isles, a entraîné des formalités sans nombre qui ont suspendu les défrichemens. Ce n'est qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en lots de cinq cens acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais, ni dans la première, ni dans la seconde, il n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'est étendue sur Saint-Vincent & sur la Dominique, avec cette restriction, que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cens acres. Dans les trois acquisitions, l'acre n'a coûté que 22 ou 28 livres. Le cinquiéme de cette somme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premières années, & ensuite vingt pour cent par an jusqu'à la fin du payement. On a de plus asservi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches sur son habitation, pour chaque centaine d'acres qu'il défrichera. Une difficulté se présente. Les Anglois en plaçant deux femmes par homme dans une habitation, s'exposent donc à laisser une femme sans homme, ou à donner un seul homme à

deux femmes. C'eſt tomber ou dans la polygamie que le chriſtianiſme défend, ou dans le célibat, que le proteſtantiſme rejette : car on ne ſuppoſe pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur ſang avec celui des Négres. Quoi qu'il en ſoit, un colon ne peut ſe ſouſtraire à cette obligation, qu'en payant 450 livres pour chaque femme, & le double de cette ſomme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette ſorte de gêne, le caractère Anglois ne permet pas de douter que Tabago ne s'éleve entre leurs mains, d'une inertie profonde au faîte de la plus riche culture. A ce brillant période, il ſurpaſſera par la qualité, par l'abondance de ſes productions, toutes les poſſeſſions que cette nation a acquiſes dans le nouveau monde. Des ſpéculateurs, qui peuvent le mieux apprécier les rapports de ſon étendue avec le genre de ſa fécondité, ne balancent pas à dire, que cette iſle donnera chaque année à ſa métropole, cinquante mille barriques de ſucre brut, ſans parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque; elle augmentera les richeſſes de la Grenade.

LVI. La France cede la Grenade à l'Angleterre.

Cette iſle, ſituée ſous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long, ſept dans ſa plus grande largeur, & vingt ou vingt-deux

de

de circonférence. Ses plaines font coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruiffeaux affez confidérables. Elle a fous le vent un port fi vafte, que foixante vaiffeaux de guerre y feroient au large, & fi fûrs, qu'ils pourroient fe difpenfer de jetter l'ancre.

Importance & productions de cette ifle.

Quoique les François, inftruits de la fertilité de la Grenade, euffent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un barril d'eau-de-vie au Chef des fauvages qu'ils y trouverent; & croyant à ce prix avoir acheté l'ifle, ils prirent le ton de Souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foibleffe infpire toujours contre l'oppreffion, de maffacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & fans défenfe. Les troupes qu'on envoya pour foutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus fûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le refte des malheureux qu'ils avoient exterminés, fe réfugia fur une roche efcarpée, aimant mieux fe précipiter tout vivans de ce fommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent

légèrement ce roc, *le morne des ſauteurs*, nom qu'il conſerve encore.

Un Gouverneur avide, violent, inflexible, les paya juſtement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de ſa tyrannie, ſe réfugierent à la Martinique; & ceux qui étoient reſtés ſous ſon obéïſſance, le condamnerent au dernier ſupplice. Dans toute la cour de juſtice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un ſeul homme nommé Archangeli, ſavoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de ſa ſignature, il avoit pour ſceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement: *Marque de Monſieur de la Brie, Conſeiller-rapporteur.*

On craignit ſans doute que la Cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crime, & des témoins du ſupplice, diſparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obſcurité, devoient ſe dérober à la perquiſition des loix. Le dénombrement de 1700 atteſte, qu'il n'y avoit dans l'iſle que 251 blancs, 53 ſauvages ou mulâtres libres, & 525 eſclaves. Les animaux utiles ſe réduiſoient à 64 chevaux, & 569 bêtes à cor-

ne. Toute la culture consistoit en trois sucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jettoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever des sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu-à-peu avec ses riches productions ; & la solde entière alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux isles, arrêta du même instant les progrès de la culture à sucre. On y suppléa par celle du caffé, qui, pendant les hostilités, fut poussée avec toute la vigueur & l'essor que l'industrie avoit pris.

La paix de 1748 ranima toutes les ressources & les travaux. En 1753, la Grenade ren-

fermoit dans son sein 1,262 blancs, 175 Négres libres, & 11,991 esclaves, 2,298 chevaux ou mulets, 2,456 bêtes à corne, 3,278 moutons, 902 chevres, 331 cochons, formoient ses troupeaux. Elle cultivoit 83 sucreries, 2,725,600 pieds de caffé, 150,300 cacaoyers, & 800 cotonniers. Ses vivres consistoient en 5,740,450 fosses de manioc, 933,596 bananiers, 143 quarrés d'ignames & de patates. La colonie faisoit rapidement des progrès proportionnés à l'excellence de son sol. Les fièvres opiniâtres & les hydropisies, qui, depuis trente ans, consumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient cessé sans doute avec les défrichemens, où le colon trouvoit la mort en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ses espérances avec ses biens. Elle ne jouira plus des trésors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités, ont fait avorter ses précautions tardives. La rage de jouir avant le tems, & sans mesure; cette maladie qui a gagné le Gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui seche & dévore le fond des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience, ne man-

que jamais de réduire un Etat qui n'a que des forces ſans vuës & des moyens ſans conduite; l'anarchie qui règne au timon des affaires; la précipitation, la brigue ſubalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardieſſe de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public; ce concours de maux qui s'entraînent de loin, a fait paſſer la Grenade entre les mains des Anglois, qui poſſédent cette conquête par le traité de 1763. Mais jusqu'à quand? Sera-ce ſans retour?

L'Angleterre n'y a pas heureuſement débuté. Dans le premier enthouſiaſme d'une acquiſition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'eſt hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au-deſſus de leur valeur réelle. Cette fantaiſie, en expulſant de l'iſle d'anciens colons habitués au climat, a fait ſortir de la métropole trente-cinq ou trente-ſix millions de livres. A cette imprudence a ſuccédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés ſans doute par l'orgueil national, ont ſubſtitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédéceſſeurs. Ils ont voulu changer la manière de vivre des eſclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les Négres ſe ſont révol-

tés. Il a fallu faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie s'est remplie de soupçons. Des maîtres qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, ont craint d'être brûlés ou assassinés dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus. Le calme s'est enfin rétabli. Le nombre des esclaves a été porté à quarante mille, & les productions se sont élevées au triple de ce qu'elles étoient sous la domination Françoise.

Les cultures accroîtront encore par le voisinage d'une douzaine d'isles qui dépendent de la colonie, sous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de sources d'eau. L'air y est sain. La terre couverte seulement de halliers clairs, n'a point été défendue des rayons du soleil : elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles, qui attaquent la vie des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François aient occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs de tortues, qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit un métier si facile, se mirent à défricher. Avec le tems, leur petit nombre fut grossi par des habitans de la Guadeloupe, qui, voyant leurs plantations détruites par une espèce particulière de fourmis, allerent porter à Cariacou leur indus-

trie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y rassemblerent environ douze cens esclaves, avec lesquels ils se faisoient un revenu de quatre ou cinq cens mille liv. en coton.

Les autres Grenadins ne promettent pas les mêmes avantages. On a cependant commencé à y cultiver le sucre. Il a singulièrement réussi à Becouya, la plus grande, la plus fertile de ces isles : elle n'est éloignée que de deux lieues de celle de Saint-Vincent.

LVII. Les Anglois prennent possession de Saint-Vincent. Habitudes des Sauvages qu'ils trouvent dans cette isle.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner en 1660 de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allerent chercher leur asyle dans la première, & le plus grand nombre, dans la seconde. C'est-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appellé au Gouvernement. L'Empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours Roi, c'est-à-dire, guide & père de la nation. Ces sauvages ignorans ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre & de gouverner

les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre, des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pû savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des Négres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent; & les esclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des frères par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges, qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisième tradition veut que ce sang étranger provienne des Négres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols, dans les premières guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouïr de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir ni refuser à personne.

C'eft peu. Les maîtres de l'ifle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le hazard qui les eût conduits. L'efpèce procréée de ce mélange, forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus confervé de la couleur primitive de leurs pères, que de la nuance mitoyenne de leurs mères. Le Caraïbe rouge eft de petite ftature; le Caraïbe noir eft grand, robufte; & cette race doublement fauvage, parle avec une véhémence qui femble tenir de la colère.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations: ils furent apperçus de la Martinique. On réfolut de profiter de cette méfintelligence, pour s'élever fur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient afyle aux efclaves déferteurs des ifles Françoifes. L'impofture n'enfante que l'injuftice. On attaqua fans raifon ceux qu'on accufoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition, la jaloufie des chefs qu'on y deftina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des fecours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des fubfiftances; l'impoffibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes: tout concourut à faire échouer une entreprife auffi téméraire que vio-

lente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles; mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en supplians. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée; & l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitans de la Martinique, aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non-seulement de l'aveu, mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons, qui, par jalousie ou par d'autres motifs, enseignerent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriété que celle des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit de propriété.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, hu-

miliés, effrayés de reſſembler à des hommes avilis par la ſervitude, craignirent qu'on n'abuſât un jour de la couleur qui trahiſſoit leur origine, pour les attacher au même joug ; & ils ſe réfugierent dans la plus profonde épaiſſeur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque diſtinctive qui fût le ſigne de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à meſure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pû ſe plier à cette étrange forme, n'ôſerent plus ſe montrer ſans le caractère ineffaçable & viſible de la liberté. La génération ſuivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent ſur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils furent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres inſulaires. On appaiſa d'abord ce premier inſtinct de cupidité, par des préſens d'eau-de-vie & de quelques ſabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt des fuſils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui ſe vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refuſoit de les aſſocier à ce

partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guère l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu, le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haîne mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus, se retirerent au vent de l'isle. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta, vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans, & maîtres de toute la côte sous le vent, exigerent des Européens

qu'ils achetâſſent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquiſition, paſſé avec un Caraïbe rouge. *Je ne ſais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier*; *mais lis ce qui eſt écrit ſur ma flèche. Tu dois y voir en caractères qui ne mentent point, que ſi tu ne me donne pas ce que je te demande, j'irai brûler ce ſoir ton habitation.* C'eſt ainſi que raiſonnoit avec des faiſeurs d'écriture, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il uſoit du droit de la force avec autant d'aſſurance, avec auſſi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François ſans doute furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuſerent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du mays, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cens blancs & trois mille noirs. La vente annuelle des nouvelles denrées, montoit à quinze cens mille francs. L'iſle de Saint-Vincent étoit dans cette ſituation, quand elle tomba ſous la domination Angloiſe. Elle y eſt attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défri-

cher ce pays, de tout tems inculte, n'avoient aucun doute ſur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitans originaires, qui peut-être avoient pû diſpoſer d'un terrein que la nature leur avoit donné. Quelle fut leur ſurpriſe, lorſqu'on leur annonça que la Grande-Bretagne; qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, ſe croyoit, d'après des principes reçus en Europe, autoriſée à les dépouiller, à moins qu'ils ne rachetâſſent des champs qu'ils avoient arroſés de leurs ſueurs? En vain ſe récrierent-ils contre une oppreſſion ſi contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent pas écoutées. Les Chefs de la colonie n'ôſerent ſuſpendre les ordres de la métropole, qui avoit preſcrit indiſtinctement la vente de toutes les terres. Le Parlement ſe propoſoit de ſuppléer par ce foible moyen, au vuide que les frais de la guerre avoient laiſſé dans le fiſc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités abſorberent preſque 1,575,000 liv. que produiſirent les conceſſions qu'on fit dans les trois iſles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, qui veut que les terres habitées par les ſauvages, ſoient cenſées vacantes, eût pû être rejetté des Anglois, qui en avoient abuſé ſi ſouvent pour uſurper, à l'exemple des

Espagnols; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler; quand ils n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils avoient obtenues par des présens; enfin quand le trésor public de l'Angleterre, exténué par une guerre peut-être injuste, auroit dû se remplir par les rapines de la paix, & profiter de ces ventes illégitimes; il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs, qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient su fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les dispersa. Quelques-uns passerent à Saint-Martin, à Marie-Galante, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte-Lucie, qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terreins à qui vouloit les défricher. Tous amènerent leurs esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parens, moins amoureux d'une patrie qui les avoit, pour-ainsi-dire, aliénés, préférerent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jettés. Après la première humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres

dont ils jouïſſoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terreins dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de baſe, doit s'affermir, doit s'étendre à l'ombre du Gouvernement Anglois. L'iſle qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, ne promet pas beaucoup de coton; mais elle eſt très favorable au rocou & au cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions peſant de caffé, dont il ſeroit aiſé d'augmenter conſidérablement la culture, ſi les Anglois ne tournoient toute leur avidité du côté du ſucre. La partie de Saint-Vincent où ils s'étoient fixés, & qui eſt ſous le vent, ne leur en fourniſſoit que peu, parce qu'elle eſt hachée & montueuſe. Cette conſidération leur a fait déſirer d'aller occuper les plaines qui ſont au vent. Les Caraïbes, qui s'y étoient réfugiés, ont refuſé de les abandonner, & on a pris les armes pour les y contraindre. Quoiqu'ils ſe défendent avec courage, ils ſuccomberont un peu plutôt, un peu plus tard, ſous les foudres de la tyrannie Européenne. Faſſe le ciel que le feu de la guerre ne s'étende pas à la Dominique.

LVIII. Les Anglois s'établiſſent à la Domi-

C'eſt une iſle un peu plus grande que Saint-Vincent. Au centre de ſon enceinte, qui renferme treize lieues de longueur ſur neuf lieues au

au plus de largeur; font des montagnes inaccessibles, qui versent de nombreuses rivières d'une eau excellente sur un terrein fécond; mais inégal. nique. But de cet établissement.

Ce pays étoit habité par ses propres enfans. En 1732, on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. 349 François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72,200 pieds de coton. Le caffé vint enrichir la masse de ces foibles productions. Enfin, l'isle comptoit 600 blancs & 2,000 noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

Dès la fin du dernier siècle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accusant la France d'aspirer à la Monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoigné dans les dernières négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Elle ne la recherchoit pas pour la culture du caffé, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au-delà de ses espérances; elle ne l'envioit pas

pour le sucre, dont elle ne doit attendre, même avec le tems, que trois ou quatre mille barriques par année. Un plus grand objet que des établissemens de culture, entroit de loin dans ses vuës politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique les denrées des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la nation, dont la fortune a baissé avec sa gloire, ait repris toute son activité, & que par la force de sa marine, elle puisse disposer en quelque sorte du prix de ses productions, & les empêcher de s'écouler de ses établissemens par les fausses portes d'un commerce interlope : jusqu'à ce moment de prospérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négocians Anglois, forcera toutes les barrières que l'autorité de la Cour de Versailles pourra leur opposer. Cette communication se maintiendra, par l'entremise des anciens colons qui sont restés à la Dominique, quoique le nouveau Gouvernement les ait injustement rançonnés comme ceux de Saint-Vincent. Ce n'est pas pourtant la seule rigueur qu'ils puissent reprocher au Ministère Anglois. En rendant tous les ports de l'isle francs & libres, il a soumis chaque tête de Négre qu'on y feroit entrer, à un droit de 33 liv. 15 sols. On a même poussé l'imprudence de cette avidité fiscale,

jusqu'à faire payer avant la vente, une partie de ce fol impôt. Ainſi les vaiſſeaux qui viennent de Guinée, ſont obligés de porter de l'argent à la Dominique, ou de l'y emprunter à un prix exceſſif; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandiſe, dont le commerce vil pour l'humanité, n'eſt que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette iſle pour les Anglois, c'eſt que ſituée entre la Guadeloupe & la Martinique, à une très petite diſtance de l'une & de l'autre, elle menace également leur ſûreté. Ses rades ſûres & commodes, mettront les armateurs & les eſcadres de la métropole, à portée d'intercepter ſans risque la navigation de la France dans ſes colonies, la communication même des deux iſles entr'elles. Il ſemble que l'Angleterre ſe ſoit emparée par la paix, de tous les défilés, de tous les poſtes pour la guerre. Réſumons ſes poſſeſſions. Pour une Puiſſance maritime & commerçante, évaluer ſes colonies, c'eſt apprécier ſes forces.

LIX. Etat actuel des iſles Angloiſes.

Le nombre des eſclaves qui cultivent les iſles Angloiſes, monte environ à deux cens trente mille; mais leur travail produit moins de denrées; qu'une égale population dans les colonies Françoiſes. Cette différence peut ſe rapporter à trois cauſes. Le ſol des poſſeſſions Britanni-

ques inférieur de sa nature, est plus usé par l'ancienneté de sa culture. Le soin des habitations y est communément abandonné à des mercenaires, gens moins actifs, moins intelligens, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres, & les moyens de réproduction, n'y ont pas acquis autant de perfection.

La population des blancs, qui, dans les colonies Françoises est respectivement à celle des noirs comme un à six, n'est guère dans les colonies Angloises que comme un à onze. C'est que les isles Angloises ne sont qu'agricoles, au lieu que les isles Françoises sont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des esclaves, & la Jamaïque qui s'est formé des liaisons interlopes avec les côtes Espagnoles, doivent avoir une population de blancs plus nombreuse à proportion que les autres possessions de la même dépendance.

Cette disproportion entre les blancs & les noirs, n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloises. Elles contenoient autrefois un très grand nombre d'Européens; mais ils ont disparu à mesure que les petites cultures ont diminué, & que l'espace qu'elles occupoient a été fondu dans les sucreries, qui exigent un terrein très vaste. On les a vus se ré-

fugier fucceffivement dans de nouvelles ifles, fe retirer dans l'Amérique feptentrionale, ou repaffer dans la métropole. Ce n'eft pas qu'il n'y eût, pour les remplacer, autant d'hommes indigens & défœuvrés en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet efprit d'aventure & d'entreprife, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonftances avoient fait éclore, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. En vain les loix ont ftatué, que chaque propriétaire auroit fur fon habitation, un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances font fans force. On préfere le risque, aujourd'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'obfervation d'un réglement plus coûteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs, eft compenfé par des avantages qui les diftinguent.

Tous ceux qui habitent les ifles Angloifes font enrégimentés. Cette fujétion qui n'expofe ni aux caprices d'un Gouverneur, ni à l'orgueil infultant des troupes réglées, n'humilie, ne bleffe perfonne. Si cette milice eft inférieure par la difcipline aux foldats d'Europe; elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit affez nombreufe pour repouffer un ennemi dont le Gouvernement eft

presque militaire ; elle déchargeroit la métropole du soin d'envoyer avec des frais & des risques immenses, des troupes qui périssent la plupart sans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies suffit-elle à contenir les noirs qui sont très-portés à se soulever contre le joug Anglois : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer; & que le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination !

Quoique la Grande-Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ses colonies, elles sont plus chargées de taxes qu'on ne l'est dans des Gouvernemens moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des ressources contre les désastres qui ont suivi les grands mouvemens de la nature, si fréquens dans ces climats. Obligées de remédier aux malheurs de la guerre, & de pourvoir au soin de leur défense ; les fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuses, par les dettes qu'il a fallu contracter. L'administration civile, par une contradiction manifeste avec l'ef-

prit Républicain, qui eſt un eſprit d'économie & de déſintéreſſement, y a toujours été très-chere, & la choſe publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'eſt un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il en vient à n'aimer, à n'eſtimer que les richeſſes. La ſoif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du beſoin, on ne ſe raſſaſie pas de tréſors comme des autres alimens de nos paſſions. Celles-ci ſont iſolées & n'ont qu'un tems; elles ſe combattent ou ſe ſuccedent: la paſſion de l'or nourrit & ſatisfait toutes les autres, du moins elle y ſupplée, à meſure qu'elle les uſe par les moyens qu'elle fournit de les aſſouvir. Il n'eſt point d'habitude qui ſe fortifie plus par l'uſage, que celle d'amaſſer; elle ſemble s'irriter également par les jouiſſances de la vanité, & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours beſoin de remplir ou de groſſir ſon tréſor. C'eſt une expérience conſtante, qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes conſidérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y eſt devenuë le mobile univerſel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu, ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profeſſion la plus lucrative, n'ont pas rénoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faiſoient un beſoin. Même en aſpirant à

l'honneur, ils couroient aux richeſſes. Dans la carrière des loix & des vertus qui doivent ſe chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de ſiéger au Parlement, ils ont vu le moyen d'aggrandir leur fortune. Pour ſe faire élire membres de ce corps puiſſant, ils ont corrompu les ſuffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la Cour, que de l'avoir acheté. Chaque voix eſt devenuë vénale au Parlement. Un Miniſtre célebre en avoit le tarif, & s'en ventoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit un devoir de ſa place, diſoit-il, d'acheter les repreſentans de la nation; pour les faire voter, non pas contre, mais ſelon leur conſcience. Eh! que dit la conſcience où l'argent a parlé? Si l'eſprit mercantile a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt perſonnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies, dont il eſt le principe & le ſoutien? Eſt-il bien vrai que chez la fière Albion, un citoyen aſſez généreux pour ſervir la patrie par amour de la gloire, ſeroit un homme d'un monde & d'un ſiècle qui ne ſont plus? Iſle ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil eſprit d'intérêt! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu?

Cependant, malgré l'énormité des contributions & des dépenſes publiques dans les éta-

bliſſemens Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & le Américains s'empreſſent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils ſont attirés par l'aſſurance & la facilité de trouver dans la métropole, un débouché de leurs denrées, plus avantageux que les autres nations ne ſauroient en avoir ailleurs. De plus, les iſles Angloiſes ſont moins expoſées à l'invaſion & au dégât, que les iſles des Puiſſances, riches en productions, & foibles en vaiſſeaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, ſe ſoutient par ſa propre force, en guerre comme en paix.

Ce peuple ne néglige rien, pour donner un nouveau prix à ſes iſles. En 1766, il a ſupprimé le droit de quatre & demi pour cent que les ſucres payoient à leur ſortie, & les droits impoſés ſur toutes les autres denrées. Cette exemption s'eſt étenduë aux productions, que des iſles étrangeres introduiroient dans les ſiennes. Le Gouvernement a plus fait encore. Il s'eſt chargé de la dépenſe des garniſons qui doivent garder les nouvelles conquêtes; dépenſe qui monte à 219,427 livres. C'eſt ainſi que le tréſor public fait aller au-devant des beſoins du commerce, pour en accroître la proſpérité.

LX. Quelles sont les liaisons extérieures des isles Angloises.

Les liaisons des isles Angloises, sont très resserrées. Aucun navire étranger n'y aborde, si ce n'est à la Jamaïque, à la Dominique, dont on a fait en 1766 des ports francs. La sévérité des loix a prévenu sur cette prohibition importante, l'infidélité des Gouverneurs. Toute communication, avec les différentes nations de l'Europe, leur a même été constamment interdite; & lorsqu'en 1739 on les autorisa à y porter directement leurs sucres, ce fut avec des restrictions qui l'empêcherent. L'intérêt de la métropole, est de réserver à sa consommation ou à son commerce, toutes les denrées de ses isles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit de vivres pour leurs habitans, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de bestiaux, de poisson salé. Ces objets de première nécessité, leur sont fournis par la nouvelle Angleterre, qui reçoit en échange des eaux-de-vie de sucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melasses qui lui tiennent lieu de sucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette dernière production; de peur que le bon marché du sucre, faisant abandonner les melasses, les isles ne fussent obligées de donner d'autres denrées en payement de

celles qu'elles recevoient des Provinces du Nord. La métropole sentoit bien que le sucre porté d'Amérique en Angleterre, & rapporté d'Angleterre en Amérique, ne trouveroit que peu de débouchés ; mais cette considération ne l'arrêta pas. Sa vuë principale n'étoit pas de vendre aux colonies septentrionales, une production dont elle trouvoit en Europe un débouché facile : elle vouloit spécialement assurer la consommation de ses melasses, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ses isles. Mais les mesures qui devoient l'assurer de ce but important, furent singuliérement traversées.

La France, que d'heureux hazards avoient mise en possession des isles les plus riches du nouveau monde, aveuglée par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'usage de sa fortune, n'avoit pas songé à faire passer ses sirops & ses eaux-de-vie de sucre, dans ses colonies septentrionales. Cette mauvaise politique attira les habitans de la nouvelle Angleterre aux isles Françoises. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des bestiaux, & même de l'argent ; ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du sucre qu'ils avoient le secret de vendre à l'Angleterre, & sur-tout des melasses qu'ils consommoient entiérement. On pourroit prouver que dès l'an

1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, & qu'en 1733, cette navigation leur occupoit trois cens navires, & près de trois mille matelots.

Cette communication, qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des isles Angloises pour leurs besoins, excita les plaintes des colons insulaires. Ils demanderent au Parlement la proscription d'un commerce, aussi contraire, disoient-ils, au bien de la métropole & à leur prospérité, que favorable aux progrès des établissemens François. Les septentrionaux de leur côté, répondirent que, si cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pourroient, ni pousser leurs défrichemens, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni consommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux richesses, à la considération, aux forces maritimes de la métropole.

Ce grand procès, auquel presque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, excita la plus grande fermentation, & fit éclore une foule d'écrits, où l'esprit de parti mêla beaucoup d'animosité. Mais, c'est ainsi que la nation s'éclaire sur ses intérêts. Quand elle fut bien instruite, le Parlement, pour concilier les vuës de tous ses colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la li-

berté de continuer leur commerce avec les François; mais en faveur des isles, il assujettit les melasses étrangères, à un droit qui devoit assurer aux nationales la supériorité du débit. Ce droit a souvent varié. Les habitans des isles demandoient en 1764, qu'il fût porté à 7 sols 6 den. par galon. Ceux du continent, désiroient de ne payer que 3 sols 9 den. Pour satisfaire les uns & les autres, il fut mis à 5 sols 7 den. & demi. Depuis on a réduit l'impôt à 1 sol 10 den. & demi, qui est également levé sur les melasses de la nation & de l'étranger. Mais, heureusement pour les isles Angloises, la consommation des melasses & des eaux-de-vie de sucre, s'est si fort étenduë dans le Nord de l'Amérique, & celle de l'eau-de-vie de sucre s'est tellement accruë en Angleterre même, sur-tout en Irlande, qu'on n'a jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels sont les rapports des isles Angloises avec les colonies septentrionales. Ils sont bien plus considérables avec la métropole.

Elle fournit à ses isles, leurs vêtemens, leurs ustenciles, leurs esclaves. C'est à-peu-près le vingtième de ce qu'elle en retire. La raison de cette disproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations considérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs Agens ne font & ne peuvent faire que

peu de consommation. Leurs affaires sont, à peu de chose près, conduites comme celles des grands Seigneurs le sont en Europe.

Un négociant de confiance, est une espèce d'Intendant de maison, qui fait passer aux isles tout ce qui est nécessaire aux habitations dont il est comme chargé. Il donne des ordres aux Administrateurs, ou Economes, qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions, par le retour de ses vaisseaux d'envoi. Il paye les lettres de change, tirées pour l'achat des esclaves. Cette sorte de procuration lui assure le fret, l'intérêt & le remboursement de ses avances; sans compter le profit de la commission sur les ventes & sur les achats. Sa condition est plus avantageuse que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilège exclusif, il en a du moins tous les inconvéniens; puisqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs, l'administration de toutes les plantations, & qu'il leur assure le transport des denrées qu'elles produisent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à-peu-près le même, c'est-à-dire à un prix très haut.

L'espèce de monopole, qu'exercent quelques négocians dans les isles Angloises, est exercé par la capitale de la métropole à l'égard des

Provinces. C'eſt à Londres, presque uniquement, qu'arrivent les produits des colonies. C'eſt à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'eſt à Londres que ſont conſommées les valeurs de ces produits. Le reſte de l'Etat n'y prend qu'un intérêt ſort indirect.

Mais, du moins, Londres eſt le plus beau port de l'Angleterre; Londres conſtruit des vaiſſaux & fabrique des marchandiſes; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce; Londres eſt dans une Province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en ſortir. Elle eſt vraiment le cœur du corps politique, par ſa ſituation locale. Ce n'eſt pas une tête monſtrueuſe, quoique cette capitale ſoit auſſi trop grande comme toutes les autres; ce n'eſt pas une tête d'argile, qui veuille dominer ſur un coloſſe d'or. Cette cité n'eſt pas remplie de ſuperbes oiſifs, qui ne ſont qu'embarraſſer & ſurcharger un peuple laborieux. C'eſt le rendez-vous de tous les marchands; c'eſt le ſiége de la nation aſſemblée. Là, le palais du Prince, n'eſt ni vaſte, ni vuide. Il y règne par ſa préſence, qui vivifie. Le Sénat y dicte les loix, au gré du peuple qu'il répréſente. Il n'y craint pas l'aſpect du Monarque, ni les attentats du Miniſtère. Londres n'eſt point parvenuë à ſa grandeur, par l'in-

fluence du Gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques ; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

LXI.
Résumé des richesses que l'Europe tire des isles de l'Amérique.

L'histoire des colonies de l'archipel Américain, ne sauroit être mieux terminée, ce semble, que par une récapitulation des richesses qu'elles fournissent à l'Europe. C'est-là le grand objet du commerce de nos jours; c'est par-là que les Antilles doivent tenir une place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Asie mineure, qui amènerent la splendeur & la chûte de la Grèce. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le nouveau monde; & ne s'est depuis si souvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. L'histoire ne peut donc s'entretenir, que de massacres ou de richesses.

Celles

Celles des isles Espagnoles, ne sauroient s'apprécier avec une certaine précision. La raison en est, qu'il y vient habituellement du continent, en échange ou par commission, plusieurs espèces de marchandises, qui se confondent dans la masse des richesses territoriales des Antilles Espagnoles. Cependant on ne croit pas s'éloigner de beaucoup de la vérité, en évaluant à dix millions de livres, les denrées que la métropole tire annullement de ces isles.

Les productions des colonies Danoises ne s'élevent pas au-dessus de sept millions. Soixante-dix navires & quinze cens matelots, sont employés à leur extraction. Ces établissemens reçoivent en esclaves ou en marchandises, pour quinze cens mille francs. On peut réduire à neuf cens mille, les frais d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les assurances. Toutes dépenses prélevées, les isles Danoises doivent jouir d'un revenu net, d'environ trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ses établissemens pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y sont portées, par cent cinquante bâtimens, & quatre mille matelots. Les frais de cette navigation doivent monter à trois millions & demi; les droits, la commission & l'as-

ſûrance à deux millions & demi; les marchandiſes & les eſclaves fournis à ſix millions. Il reſte net, pour les propriétaires, environ douze millions.

Le produit des iſles Angloiſes, qui occupe ſix cens navires & douze mille matelots, peut être eſtimé ſoixante-ſix millions. Indépendamment de ce que la métropole envoye à la Jamaïque, pour ſes liaiſons interlopes avec le continent, elle fournit à l'uſage de ſes colonies pour dix-ſept millions en eſclaves & en marchandiſes. Le bénéfice des agens de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commiſſion réunis, ne s'éloignent pas de ſeize millions. D'après ce calcul, on trouvera net, pour les poſſeſſeurs des plantations, trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accuſé d'exagération, en portant les denrées des iſles Françoiſes à la valeur de cent millions. Six cens bâtimens & dix-huit mille matelots, ſont occupés à les tranſporter. La France vend à ces grands établiſſemens, en eſclaves, en productions de ſon ſol ou de ſon induſtrie, & en or de Portugal, pour ſoixante millions. Le profit de ſes négocians à dix ſeulement pour cent, doit être de ſix millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze; & les droits, l'aſſurance, la commiſſion, n'en peuvent pas abſorber

moins de fept. Les propriétaires n'auront donc de net, en argent, qu'environ douze millions. Ce foible refte, comparé à celui qu'on trouve dans les autres ifles, devroit frapper pàr le contrafte, fi l'on n'obfervoit que dans les autres colonies, les quatre cinquiemes des propriétaires n'y réfident pas ; au lieu que les colonies Françoifes font conftamment habitées par les neuf dixièmes de leurs propriétaires.

De cette énumération, il réfulte que les productions du grand archipel de l'Amérique, valent, rendues en Europe, 207,000,000. Ce n'eft pas un don que le nouveau monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs fujets établis dans un autre hémifpère, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur fol ou leurs atteliers leur fourniffent de plus précieux. Quelques-unes confomment en totalité, ce qu'elles tirent de leurs ifles; les autres, & fur-tout la France, font de leur fuperflu, la bafe d'un commerce floriffant avec leurs voifins. Ainfi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle eft vraiment induftrieufe, gagne moins encore par le nombre de fujets qu'elle entretient au loin fans aucuns frais, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique, il lui faut cultiver une province en Eu-

rope ; & ce surcroît de culture augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Enfin, au commerce des colonies, tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons, établis dans ces isles longtems méprisées, sont l'unique base du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique septentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie, doublent, triplent, peut-être, l'activité de l'Europe entière. Ils peuvent être regardés, comme la cause principale du mouvement rapide qui agite notre globe. Cette fermentation doit augmenter, à mesure que la culture des isles, qui n'a pas encore atteint la moitié de son terme, approchera de sa perfection.

Rien ne seroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif que se sont réservé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux isles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui osant invoquer l'amour du genre-humain, puisent leur lumières dans ce feu sacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrières qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'A-

mérique, avec tous les ports de l'Europe. Les Gouvernemens qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des sociétés fondées, la plus part sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, assurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer des denrées étrangeres dont elle auroient besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce systême, après avoir été jugé longtems le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du nouveau monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges,

& de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles ; mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle est déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les Gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangère. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déja les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voyent refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvres. Ces deux peuples qui sont en même tems les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour-ainsi-dire, à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours

qu'ils conſerveront leur avantage dans la balance du commerce; ſans craindre que l'abondance de ces denrées les faſſe tomber dans l'aviliſſement. Le progrès de l'induſtrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aiſance, & dès-lors la conſommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

LXII. Quel doit être le ſort futur des iſles de l'Amérique.

Mais cette partie du nouveau monde, que deviendra-t-elle ? Les établiſſemens qui la rendent floriſſante, reſteront-ils aux nations qui les ont formés? Changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple ſe fera-t-elle, & par quels moyens? Grande matière aux conjectures; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les iſles ſont dans une dépendance entière de l'ancien monde, pour tous leurs beſoins. Ceux qui regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent ſupporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approviſionnement des vivres, excite une déſolation univerſelle, une ſorte d'allarme, qui fait plutôt déſirer que craindre l'approche de l'ennemi. Auſſi paſſe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une eſcadre, qui au lieu de barils de poudre à canon, armera ſes vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant

les habitans de cultiver pour leur fubfiftance, ce feroit fapper par les fondemens l'objet de l'établiffement, fans utilité réelle. La métropole fe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de fes colonies, & ne les préferveroit pas de l'invafion.

Envain efpéreroit-on repouffer une defcente avec des Négres, qui, nés dans un climat où la molleffe étouffe tous les germes du courage, font encore avilis par la fervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. A l'égard des blancs, difperfés dans de vaftes habitations, que peuvent-ils faire en fi petit nombre? Quand ils pourroient empêcher une invafion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime qu'il faut regarder leurs ifles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui ouvertes au premier occupant, changent de domination fans attaque, fans fiége, & presque fans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort eft leur maître. *Vive le vainqueur*, difent leurs habitans, à l'exemple des Italiens, paffant & repaffant d'un joug à l'autre, dans une feule campagne. Qu'à la paix la cité rentre fous fes premières loix, ou refte fous la main qui l'a conquife, elle n'a rien perdu de fa fplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, font toujours dépeuplées & réduites en un

monceau de ruines. Auffi n'y a-t il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deftructeur, l'audace d'expofer fa fortune pour fa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que fes récoltes reftent fur pied. C'eft pour s'enrichir qu'il a paffé les mers. S'il conferve fes tréfors, il a rempli fon but. La métropole qui l'abandonne, fouvent après l'avoir tyrannifé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le facrifice de fa vie? Sans doute il eft beau de mourir pour la patrie. Mais un Etat où la profpérité de la nation eft facrifiée à la forme du Gouvernement; où l'art de tromper les hommes, eft l'art de façonner des fujets; où l'on veut des efclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, fans confulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deffeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne font reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter: eft-ce là la patrie à qui l'on doit fon fang?

Les fortifications élevées pour la défenfe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fûffent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvuës qu'elles

ne l'ont jamais été; il faudra toujours finir par fe rendre, à moins qu'on ne foit fecouru. Quand la réfiftance des affiégés dureroit au-delà de fix mois, elle ne rebuteroit pas l'affaillant, qui, libre de fe procurer des rafraîchiffemens par mer & par terre, foutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnifon ne fauroit réfifter à la longueur d'un fiége.

Il n'eft pas d'autre moyen de conferver les ifles, qu'une marine redoutable. C'eft fur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être conftruits les baftions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainfi dire, fous les aîles de fes vaiffeaux; tant qu'elle remplira de fes flottes le vafte intervalle qui la fépare de ces ifles, filles de fon induftrie & de fa puiffance; fa vigilance maternelle fur leur profpérité, lui répondra de leur attachement. C'eft donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau-monde porteront déformais leurs regards. La politique de l'Europe, veut en général garder les frontières des Etats, par des places. Mais pour les Puiffances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaiffeaux fur la circonférence. Une ifle commerçante, n'a pas même befoin de places. Son rempart, c'eft la mer qui fait fa fûreté, fa

fubfiftance, fa richeffe. Les vents font à fes ordres, & tous les élémens confpirent à fa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout ofer, tout fe promettre. Elle eft maintenant la feule qui doive fe confier dans fes poffeffions de l'Amérique, & qui puiffe attaquer les colonies de fes rivaux. Peut-être ne tardera-t-elle pas à prendre, à cet égard, confeil de fon courage. L'orgueil de fes fuccès; l'inquiétude même, inféparable de fes profpérités; le fardeau des conquêtes qui femble être le châtiment de la victoire: tout la ramene à la guerre. Le peuple Anglois eft écrâfé fous le poids de fes entreprifes & de fes dettes nationales; fes manufactures font menacées d'une entière décadence; chaque jour il échappe de fes mains quelque branche de commerce; il ne peut calmer la fermentation des colonies feptentrionales, qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les fentimens qu'il a conçus de fa valeur, & la terreur que fes armes ont infpirée, s'affoibliroient dans une longue paix; fes efcadres s'anéantiroient dans l'oifiveté, fes Amiraux perdroient le fruit d'une heureufe expérience. Toutes ces réflexions font des caufes de guerre affez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer; & qui prétend devenir la maîtreffe dans le nou-

veau-monde, par le droit qui met les Despotes à la tête des peuples. La premiere étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord sur les isles Françoises; parce que le reste, à la Havane près, ira de soi-même au-devant du joug.

C'est donc aux François à se préparer les premiers à la défense du nouveau-monde, seuls capables de le défendre, s'il peut l'être, puisque les Hollandois ne sont plus rien, & que l'Espagne a laissé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de sa puissance aux mains des autres nations. Oui la France peut seule en ce moment élever une marine formidable. Philosophes de tous les pays; amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter aujourd'hui sa patrie à s'armer de vaisseaux. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux; en souhaitant de voir établir sur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la sûreté du continent.

Presqu'au centre de l'Europe, entre l'Océan & la Méditerranée, la France joint par sa position & son étenduë, aux forces d'une puissance de terre, les avantages d'une puissance maritime. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pa-

villon insultant des Barbaresques. Un canal préférable au Pactole, verse les richesses de ses plus riantes provinces dans les deux mers, & les trésors des deux mers dans ses plus belles provinces. Aucun peuple navigateur ne jouit d'une communication si prompte & si facile entre ses ports par ses terres, entre ses terres par ses ports. Elle est assez près de l'Espagne & du Portugal, qui ne savent pas fournir à leur subsistance ; assez près des Turcs & des Africains qui n'ont qu'un commerce purement passif. La douceur de son climat lui procure la double commodité, l'avantage inestimable & presque unique, d'expédier & de recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons de l'année. Elle doit à la profondeur de ses rades de pouvoir donner à ses navires la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

Manque-t-elle d'objets & de matières à exporter ? Le nouveau monde & le Nord de l'Europe, se disputent, ou se partagent ses vins & ses eaux-de vie. Que de peuples lui demandent ses sels, ses huiles, ses savons, ses fruits même & ses grains ! On recherche à l'envi les denrées de ses colonies. Mais c'est encore plus par ses manufactures, ses étoffes & ses modes, qu'elle a subjugué le goût des nations. Envain ont-elles voulu mettre des barrières à cette passion que ses manières inspirent pour son luxe ;

l'Europe eſt faſcinée & n'en reviendra pas. La manie a gagné jusqu'à l'Angleterre, où les légiſlateurs, même en dictant des loix pour la proſcrire, ne ceſſent de s'y livrer. Inutilement, pour s'affranchir du tribut qu'impoſent ces ouvrages étrangers, on a cherché à les copier. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation; & la légéreté des goûts d'une nation qui rajeunit tout dans ſes mains, qui vieillit tout chez ſes voiſins, trompera la jalouſie & l'avidité de ceux qui voudront la ſurprendre en la contrefaiſant. Quelle devroit être la navigation d'un peuple qui eſt en poſſeſſion de fournir à beaucoup d'autres nations ce qui ſert à nourrir leur vanité, leur luxe & leur volupté ?

Aucun obſtacle, pris de la nature des choſes, ne pourroit arrêter cette activité. Aſſez grande, pour n'être pas embarraſſée dans ſa marche par les Puiſſances qui l'environnent; aſſez heureuſement limitée, pour n'être pas ſurchargée par ſa propre grandeur; la France a tous les moyens d'acquérir ſur mer la puiſſance qui peut mettre le comble à ſa proſpérité. Une population nombreuſe & propre à tout entreprendre, n'attend qu'un encouragement vers la marine. Le reproche même qu'on lui fait d'avoir plus de matelots ſur chaque vaiſſeau que les autres nations, prouve qu'en Fran-

ce ce ne font pas les hommes qui manquent à l'art, mais plutôt l'art qui manque aux hommes. Cependant quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la conftruction des vaiffeaux; plus de cette dextérité de corps qui peut économifer le tems & les frais de la manœuvre par la fimplicité, par la célérité des moyens?

C'eft dans la navigation marchande qu'une Puiffance apprend à devenir redoutable fur mer. Les matelots font naturellement foldats. Ils bravent tous les jours les dangers de la mort; ils font endurcis par leur métier, aux fatigues du travail, aux injures des climats. Ce n'eft que par l'apprentiffage de la mer qu'on peut former une marine militaire. La marine marchande en eft l'école, & le commerce en eft la fabrique & le foutien. Envain le Tréfor royal d'une Cour, qui n'a jamais vu la mer, ni de vaiffeau, voudroit lever des flottes. L'Océan repouffe ces êtres efféminés & rampans, qui vont baiffer la tête & courber le corps devant d'autres hommes. De pareils Chefs d'efcadres n'ont befoin des vents que pour fuir. Qu'ils reftent dans la capitale, & laiffent le commandement des vaiffeaux de ligne à des patrons armateurs. Mais non: que la nobleffe, fi elle afpire à commander fur mer, fe faffe commerçante, & monte elle-même fes navires

marchands, avant de briguer des poſtes dans la marine Royale.

Les Etats modernes ne peuvent s'aggrandir que par la puiſſance maritime. Depuis qu'un luxe, inconnu des anciens, a comme empoiſonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts; les nations qui peuvent fournir ces beſoins à toutes les autres, deviennent les plus conſidérables; parcequ'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voiſins dans l'inaction & la molleſſe; elles tiennent dans la dépendance de leur induſtrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, avec l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'eſt depuis cette révolution qui, pour-ainſi-dire, a ſoumis la terre à la mer, que les grands coups d'Etat ſe ſont frappés ſur l'Océan. Richelieu ne l'avoit pas entrevuë dans un avenir prochain; lorsque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit presque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaiſſeaux auroient mieux valu qu'une digue; mais la marine n'entra pour rien dans ſon plan de ſubjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le Monarque dont il avoit préparé la grandeur ne la vit, comme lui, que dans l'art de conquérir. Apres avoir ſoulevé par ſes entrepriſes tout le continent de l'Europe, il lui fallut pour

pour résister à cette ligue, soudoyer des armées innombrables. Bien-tôt son Royaume ne fut, pour-ainsi-dire, qu'un camp; ses frontières qu'une haie de places fortes. Sous ce règne brillant, les ressorts de l'Etat furent toujours trop tendus; le Gouvernement tourmenté de sa propre vigueur, ne sortit d'une crise que pour tomber dans une autre. On ne sentit le besoin d'une marine permanente, que lorsque l'épuisement des finances eut rendu presqu'inutiles les éfforts pour la créer.

Depuis la fin d'un siècle, où la nation du moins soutenoit ses disgraces par le souvenir de ses succès, en imposoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chérissoit un Gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés; la France a toujours décliné de sa prospérité, malgré les acquisitions dont son territoire s'est aggrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation les forces qu'on avoit trop longtems prodiguées à la guerre. Mais sa marine n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un Ministère, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs, de fausses vuës, de petits intérêts; les intrigues de Cour qui me-

nent le Gouvernement ; une chaîne de vices & de fautes, une foule de caufes obfcures & méprifables, ont empêché la nation de devenir fur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, fi ce n'étoit pas à la prépondérance. Le mal eft incurable, fi les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, fi les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'efprit de fageffe au Confeil qui la gouverne, & ramené tous les projets, tous les efforts au fyftême d'une marine formidable.

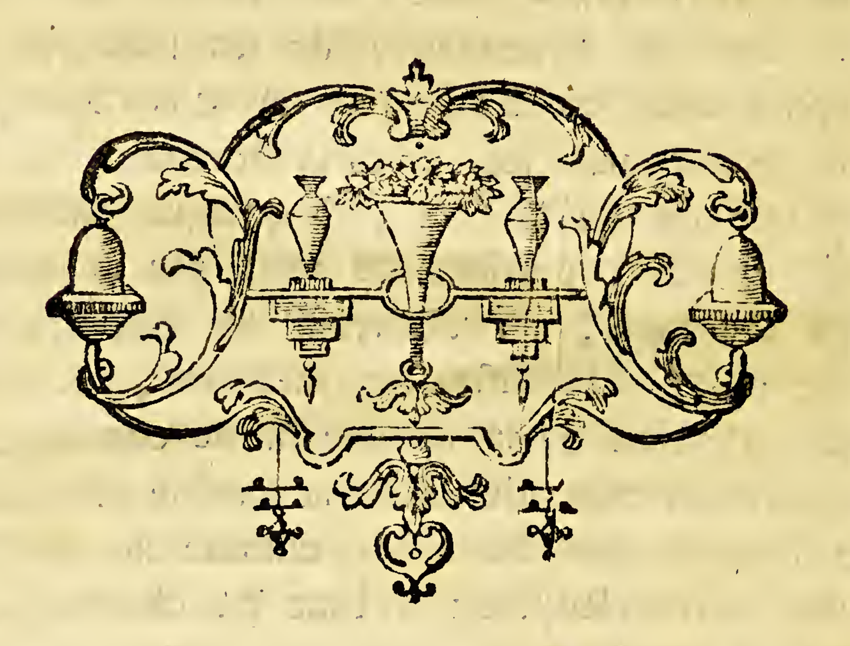
L'Europe attend cette révolution avec impatience. Elle ne croira pas fa liberté affurée, jusqu'à ce qu'elle voye voguer fur l'Océan, un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande-Brétagne. Celui de la France eft le feul en ce moment qui pût le balancer avec le tems. Le vœu des nations eft aujourd'hui pour la profpérité de celle qui faura les défendre contre la prétention d'un feul peuple à la Monarchie univerfelle des mers. Le fyftême de l'équilibre veut que la France augmente fes forces navales ; d'autant plus qu'elle ne le peut fans diminuer fes forces de terre. Alors fon influence partagée entre les deux élé-

mens, ne fera plus redoutable fur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle-même ne demande, pour afpirer à cet Etat de grandeur, que la liberté d'y tendre. Mais fi l'autorité refferre de plus en plus l'aifance & les facultés de l'induftrie nationale par des gênes, par des entraves, par des impôts; fi elle lui ôte fa vigueur, en voulant la forcer; fi attirant tout à elle feule, elle tombe elle-même dans la dépendance de fes fubalternes; fi pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut paffer par les circuits tortueux de la Capitale ou de la Cour; fi quelque Miniftre déja grand & puiffant ne veut pas immortalifer fon nom, en délivrant les colonies du joug d'une adminiftration militaire, en allégeant l'action de la douane fur le commerce, en ouvrant aux éleves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au fervice de la marine Royale : fi tout ne change pas, tout eft perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des facrifices amers. Ce qu'elle a confervé de richeffes dans les ifles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vafte contrée. C'eft au Nord que fe pré-

pare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'eſt-là le théâtre de nos guerres. Allons y chercher d'avance le ſecret de nos deſtinées.

Fin du quatorzième Livre.




CARTE
DU GOLFE DU MEXIQUE,
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
et POLITIQUE
des Etablissemens et
du Commerce des
EUROPÉENS
dans les deux INDES.
Dressée par M. Bonne Mtre
de Mathématiques.
GOLFE DU MEXIQUE
MER DU NORD
Tropique du Cancer
Is Lucayes
Detroit de Bahama
la Providence
CUBA
la Havane
C. S. Antoine
St. Yago
les Caïques
Is Turques
YUCATAN
la Vera Crux
BAYE DE HONDURAS
NOUVELLE ESPAGNE
MER DU SUD
la Jamaïque
Spanishtown
Kingston
P. Royal
I. Jaquemel
S. DOMINGUE
la Gonave
la Tortue
Cap François
Samana
Portorico
les Vierges
ANTILLES ou Is. du VENT
Barboude
Antigoa
la Desirade
Marie Galante
la Dominique
Guadeloupe
les Saints
Martinique
Ste. Lucie
S. Vincent
Barbade
les Grenadins
la Grenade
Tabago
la Trinité
Marguerite
Is. sous le Vent
Curaçao
Aruba
C. de la Vela
Ste. Marthe
Carthagene
Maracaybo
CARACAS
Portobelo
Panama
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE
Orenoque R.
Paramaribo
GUYANE
Cayenne
Nouvelle Orléans
Biloxi
B. S. Bernard
ECHELLE
Lieues Marines de 20 au Degé.
Lieues Communes de 25 au Dé.
Milles de 60 au Degré.
André sculp.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le cinquième Volume.

A.

B.

D.

E.

F.

G.

J.

M.

O.

P.

R.

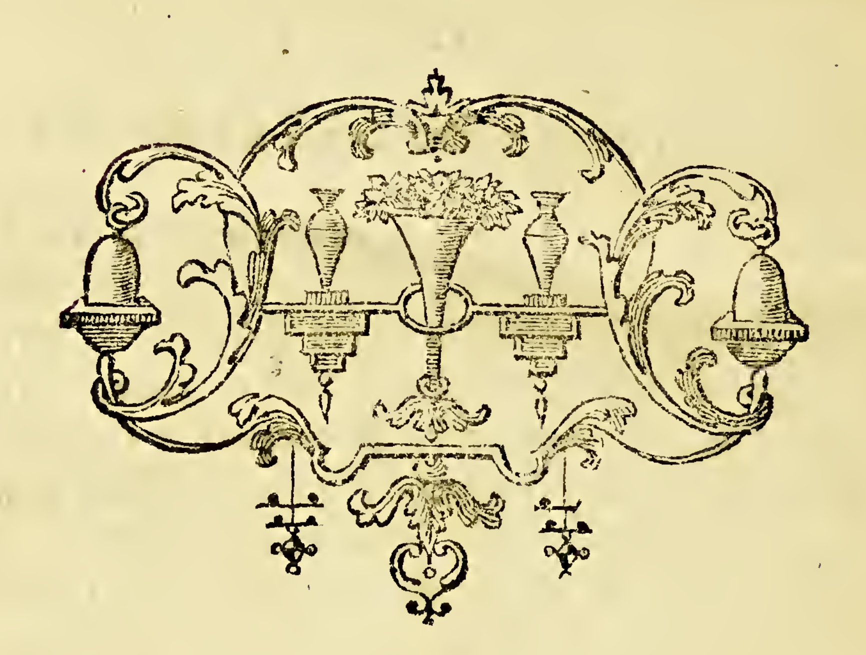
S.

T.

V.

W.

Fin de la Table des Matieres.



ERRATA

Du cinquiéme Volume.

PAGE, *ligne*, du commerce : *lifez* de commerce.
Pag. 45, *lig.* 27, 1550 : *lif.* 1650.
Pag. 47, *lig.* 11, s'y faifoient : *lif.* y faifoient.
Pag. 52, *lig.* 8, 221 : *lif.* 928.
Pag. 55, *lig.* 7, peut y mettre : *lif.* peut mettre.
Pag. 58, *lig.* 5, Hollandoifes : *lif.* Angloifes.
Pag. 61, *lig.* 15, des trois habitations : *lif.* de trois habitations.
Pag. 80, *lig.* 21, 59, 866 : *lif.* 59, 966.
Pag. ibid. *lig.* 24, 10, 672 : *lif.* 10, 972.
Pag. 121, *lig.* 1, de querelles : *lif.* des querelles.
Pag. 148, *lig.* 15, nouveaux tropiques : effacez nouveaux.
Pag. 235, *lig.* 18, au milieu : *lif.* au lieu.
Pag. 257, *lig.* 9, fes terres : *lif.* des terres.
Pag. 270, *lig.* 19, elle eft : *lif.* elle s'eft.
Pag. 280, *lig.* 1, nourrit : *lif.* nourriffoit.
Pag. 281, *lig.* 4, remplacer : *lif.* replacer.
Pag. 285, *lig.* 23, des poffeffions : *lif.* les poffeffions.
Pag. 286, *lig.* 2, 1659 : *lif.* 1739.
Pag. 399, *lig.* 16, ce terrein : *lif.* un terrein.
Pag. 310, *lig.* 16, 90 livres : *lif.* 900 livres.
Pag. 311, *lig.* 27, de tyrannie : *lif.* de la tyrannie.
Pag. 321, *lig.* 26, eft établi : *lif.* eft réparti,
Pag. 365, *lig.* 6, leur avidité : *lif.* leur activité.
Pag. 375, *lig.* 19, qui regardent : *lif.* qui ne regardent.

